À mes maîtres vénérés
MM. GAUCHAT, JUD et BOVET

Table des matières.

A. INTRODUCTION.

1. Bibliographie.

a) Dictionnaires.

La plupart des dictionnaires que je cite sous le nom des auteurs se trouvent dans la bibliographie de M. von Wartburg: *Die Ausdrücke für die Fehler des Gesichtsorgans* (R. D. ROM., III, 496—503). Quant aux vocabulaires de la Suisse romande, je renvoie à la *Bibliographie linguistique de la Suisse romande,* Chap. III, publiée par la rédaction du Glossaire des Patois de la Suisse romande. En dehors des œuvres mentionnées dans ces deux listes j'ai utilisé les sources suivantes:

Meyer-Lübke, *Romanisches etymologisches Wörterbuch,* Heidelberg 1911—16.

Fenouillet, *Monographie du patois savoyard,* Annecy 1902.

Ravanat, *Le patois de Grenoble,* Grenoble 1911.

b) Latin vulgaire, vieux français et provençal.

Thesaurus linguae Latinae, Lipsiae 1900—16.

Du Cange, *Glossarium mediae et infimae latinitatis,* 1813—87.

Corpus Glossariorum Latinorum a Gust. Loewe inchoatum, compos. recens. ed. Geo. Gatz, Lipsiae 1884—94.

Bollandus, *Acta Sanctorum,* Bruxellis 1784 ss.

Holder, *Altkeltischer Sprachschatz,* 2 Bände, Leipzig 1891—1904.

Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française,* Paris 1880—1902.

Cotgrave, *A dictionnaire of the French and English tongues,* London 1611.

Raynouard, *Lexique roman,* 6 tomes, Paris 1838—44.

E. Levy, *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch,* Leipzig, 1894—1905.

c) Ornithologie.

Cd. Geßner, *Vogelbuch,* Zürich 1581.
Ulysses Aldrovandius, *Ornithologia,* t. II, p. 649, Bononiae, 1599—1603.
Brisson, *Ornithologie* ou méthode contenant la division des oiseaux en ordres, sections, genres, espèces et leurs variétés, Paris 1760, t. III, p. 1427 et 579.
Buffon, *Histoire naturelle,* 1749—89, t. X, p. 136 et 146.
Joh. Andreas Naumanns *Naturgeschichte der Vögel Deutschlands,* in 13 Bänden, aufs neue herausgegeben von seinen Söhnen 1823—60, 3. Teil, Bd. 4.
A. E. Brehms *Tierleben,* Leipzig 1911 ff.
Victoire Fatio, *Vertébrés de la Suisse,* oiseaux I, 1899.
Th. Studer u. G. von Burg, *Verzeichnis der schweizerischen Vögel und ihre Verbreitungsgebiete,* neueste Aufl. 1916.
Gd. de la Bassetière, *Essai sur le chant de quelques oiseaux,* 1913.
Précigou, *Ornithologie de la Haute-Vienne,* Limoges 1904.

La plus ancienne ornithologique en langue française, celle de Belon (1555), ne se trouve pas à Zurich. Mais elle a été utilisée par tous les auteurs subséquents.

d) Folklore.

P. Sébillot, *Le folklore en France,* t. III: Faune et Flore, Paris 1916.
Revue des traditions populaires, recueil mensuel de mythologie, 1886 ss.

e) Etudes spéciales sur les noms des oiseaux.

Eug. Rolland, *Faune populaire de la France,* t. II: Les oiseaux sauvages, Paris 1879.
Complément de la faune populaire, t. X, publié par Gaidoz, Paris 1905 (Rolland, compl.).
H. Büskens, *Die französischen Namen der Singvögel,* Gießner Diss. 1911.
Hensel, *Die Vögel in der provenzalischen und nordfranzösischen Lyrik des Mittelalters* (Rom. Forschungen, XXVI, p. 584—670).
Ch. Beauquier, *Faune et Flore populaire de la Franche-Comté,* t. 1, Paris 1910.

Fritz Robert, *Les noms des oiseaux en grec ancien,* Thèse de Bâle 1911.
Hugo Suolahti, *Die deutschen Vogelnamen,* Straßburg 1909.
Clem. Merlo, *I nomi romanzi delle stagioni e dei mesi,* p. 3 ss., Torino 1904. (L'introduction de ce livre contient une collection de noms italiens du roitelet.)
Bonelli, *I nomi degli uccelli nei dialetti lombardi* (Studi di filologia romanza, t. IX, p. 374—486, 1903).

f) Les noms onomatopéiques.

Wundt, *Völkerpsychologie,* Bd. 1, p. 257.
Oskar Hauschild, *Deutsche Tiernamen in Schrift, Sprache und Mundart* (Zeitschrift f. deutsche Wortforschung, XI, 149).
Wilhelm Wackernagel, *Voces variae animantium,* ein Beitrag zur Naturkunde und zur Geschichte der Sprache, 2. Auflage 1869.
Winteler, *Naturlaute und Sprache,* Ausführungen zu Wackernagels Voces variae animantium (Programm der aargauischen Kantonsschule 1892).
Meyer-Lübke, *Einführung,* § 75.
Nyrop, *Grammaire historique de la langue française,* III, p. 17.
Frieda Kocher, *Reduplikationsbildungen im Französischen und Italienischen,* Thèse de Berne 1921.

g) Ouvrages manuscrits.

1. M. Gauchat a eu la bonté de mettre à ma disposition les matériaux du *Glossaire des patois de la Suisse romande* en préparation.

2. J'ai utilisé en outre des matériaux inédits du *Dizionari rumantsch* de M. Pult, à St-Gall.

3. Enfin M. Schmidt, à St-Gall, a bien voulu me communiquer les résultats d'une enquête qu'il a faite dans la Suisse romande sur les noms du roitelet.

Que ces Messieurs veuillent bien agréer tous mes remercîments pour leur appui, en particulier mes maîtres vénérés MM. Gauchat et Jud, qui m'ont constamment assistée de leurs précieux conseils.

---

2. Le folklore.

§ 1. Si nous jetons un coup d'œil sur la demi-carte que l'Atlas linguistique de France (ALF) consacre au roitelet (B. 1697), nous sommes frappés de la grande variété de noms que cet oiseau porte en français. Et encore l'Atlas est-il loin de les mentionner tous.[1]) Les cartes „rossignol" (1168), „merle" (843), „loriot" (1612) par contre ne contiennent guère plus d'un type d'appellation pour toute la France.[2])

Cette multitude de noms prouve que l'imagination de l'homme s'est beaucoup occupée du roitelet, bien que ce petit être ne lui fût d'aucune utilité. L'oiseau devait frapper par sa petite taille et ses allures curieuses. D'ailleurs il n'est pas rare en France; il ne fuit pas le voisinage de l'homme; en hiver il s'approche même des maisons. Mais ce qui a certainement le plus contribué à le distinguer, c'est le fait que de tout temps il a été l'objet de légendes diverses. Je crois qu'aujourd'hui même, le roitelet est encore pour bien des gens un être fabuleux plutôt qu'un oiseau réel.

Rien ne nous permet d'admettre un état de chose différent au moyen âge, alors que toute la science zoologique était livresque, fabuleuse et moralisante. La fable aura précédé en France le nom de roi à peu près comme le roman du renard précéda et causa la substitution du mot „renard" à l'ancien „goupil".[3]) Le nouveau nom est plus expressif, parce qu'il évoque quantité d'historiettes drôles et spirituelles.

§ 2. Voici la fable dans la version de Grimm:

Früher hatten auch die Vögel wie der Hammer, der Hobel und die Mühle ihr eigene Sprache, die jeder-

---

[1]) En italien aussi, on constate une grande diversité de noms. Pour la ville de Bergame seule, Bonelli (p. 453) n'indique pas moins de huit noms du roitelet.

[2]) Il y a pour cela différentes raisons. Tout d'abord une tradition latine vivante partout; le merle est, en outre, très connu des oiseleurs; quant au rossignol, c'est le grand favori des poètes.

[3]) Ch. K. Rockel, *Goupil, eine semasiologische Monographie,* Thèse de Breslau 1906.

mann verstand; jetzt lautet es nur wie zwitschern, kreischen und pfeifen, und bei einigen wie Musik ohne Worte.

Es kam aber den Vögeln in den Sinn, sie wollten nicht länger ohne Herrn sein und einen unter sich zum König wählen. — Sie wollten sich nun über die Sache besprechen, und an einem schönen Maimorgen kamen sie alle aus Wäldern und Feldern zusammen, Adler und Buchfinke, Eule und Krähe, Lerche und Sperling, was soll ich sie alle nennen? Selbst der Kuckuck kam und der Wiedehopf, sein Küster, der so heißt, weil er sich immer ein paar Tage früher hören läßt. Auch ein ganz kleiner Vogel, der noch keinen Namen hatte, mischte sich unter die Schar . . . Es war aber beschlossen, daß der König sein sollte, der am höchsten fliegen könnte . . . Sie wollten gleich an diesem schönen Morgen aufsteigen, damit niemand hinterher sagen könnte: „Ich wäre wohl noch höher geflogen, aber der Abend kam, da konnte ich nicht mehr.“ Auf ein gegebenes Zeichen erhob sich also die ganze Schar in die Lüfte. Der Staub stieg da von dem Felde auf, es war ein gewaltiges Sausen und Brausen und Fittichschlagen, und es sah aus, als wenn eine schwarze Wolke dahinzöge. Die kleinen Vögel aber blieben bald zurück, konnten nicht weiter und fielen wieder auf die Erde. Die größeren hielten's länger aus, aber keiner konnte es dem Adler gleichtun; der stieg so hoch, daß er der Sonne hätte die Augen aushacken können. Und als er sah, daß die andern nicht zu ihm herauf konnten, so dachte er: was willst du noch höher fliegen? Du bist doch der König, und er fing an, sich wieder herabzulassen. Die Vögel unter ihm riefen ihm alle gleich zu: „Du mußt unser König sein, keiner ist höher geflogen als du.“ „Ausgenommen ich,“ schrie der kleine Kerl ohne Namen, der sich in die Brustfedern des Adlers verkrochen hatte. Und da er nicht müde war, so stieg er auf, und stieg so hoch, daß er Gott auf seinem Stuhl konnte sitzen sehen. Als er aber so weit gekommen war, legte er seine Flügel zusammen, sank herab und rief mit feiner, durchdringender Stimme: „König bün ick, König bün ick!“ —

„Du unser König?“ schrien die Vögel zornig; „durch Ränke und List hast du es dahin gebracht.“

Sie machten eine andere Bedingung: der sollte König sein, der am tiefsten in die Erde fallen könnte. . . . Der Kleine ohne Namen aber suchte ein Mäuseloch, schlüpfte hinab und rief mit seiner feinen Stimme heraus: „König bün ick, König bün ick!“

Sie beschlossen, ihn in seinem Loch gefangen zu halten und auszuhungern. Die Eule machte die Wache. In der Nacht aber wurde sie müde, tat ein Auge zu und schaute mit dem andern steif in das Mäuseloch. Der kleine Kerl guckte mit dem Kopf heraus und wollte wegwitschen, aber die Eule trat gleich davor, und er zog den Kopf wieder zurück. Dann tat die Eule das eine Auge wieder auf und das andere zu und wollte so die ganze Nacht abwechseln. Aber als sie das eine Auge wieder zumachte, vergaß sie, das andere aufzutun, und sobald die beiden Augen zu waren, schlief sie ein. Der Kleine merkte das bald und schlüpfte weg.

Von der Zeit an darf sich die Eule nicht mehr am Tage sehen lassen . . . Auch der kleine Vogel läßt sich nicht gerne sehen, weil er fürchtet, es ginge ihm an den Kragen, wenn er erwischt würde. Er schlüpft in den Zäunen herum, und wenn er ganz sicher ist, ruft er wohl zuweilen: König bün ick, und deshalb nennen ihn die andern Vögel aus Spott Zaunkönig.

§ 3. Cette fable, racontée déjà par les anciens, fit le tour de l'Europe au moyen-âge, à une époque où tout le monde était avide de fables allégoriques et de contes merveilleux, et où la science exacte était inconnue. En fait de zoologie, la période médiévale ne connaît guère que des ouvrages moralisants où la plus large part est faite à l'allégorie. Le *Physiologus* est le modèle du genre. La zoologie du moyen-âge s'y étale dans toute sa bizarrerie. A côté de récits curieux, cet ouvrage médiocre contient surtout des descriptions d'animaux étranges et de pays fabuleux. N'oublions pas que la théologie, en ce temps-là, absorbait toutes les forces intellectuelles de l'homme. La nature n'existait que pour autant qu'elle

lui était utile ou qu'elle pouvait lui servir à démontrer la puissance de Dieu, mais il ne la trouvait pas digne d'être observée et étudiée pour elle-même. Par contre on écoutait avec intérêt les fables, comme on aimait les récits étranges et les contes allégoriques.

La fable du roitelet et de l'aigle ne se trouve pas dans le *Physiologus*. Cependant on la connaît au XIII[ème] siècle.[1]) Puis elle se répand rapidement;[2]) son cadre s'élargit de plus en plus et l'on y voit apparaître l'observation des allures singulières du troglodyte, le détail caractéristique qui nous charme dans la version de Grimm. On invente l'épisode du chat-huant, qui fait suite au récit primitif.[3]) Et ce n'est pas tout: la fable est prise comme réalité par les savants, qui la reproduisent dans leurs gros ouvrages latins sur l'histoire naturelle des oiseaux.[4])

En France aussi elle se répand un peu partout.[5])

---

[1]) Grimm a retrouvé ce conte populaire dans un recueil de fables que le rabbi Barachia Niktani versifia dans la deuxième moitié du XIII[ème] siècle en langue hébraïque, et il en a publié une traduction dans la *Zs. de Wolf, Für die Mythologie und Sittenkunde*, I, II, III. Thomas Catimpratensis (*Liber de natura rerum*, XIII[ème] siècle) raconte que le roitelet osa disputer à l'aigle sa royauté.

[2]) Au XV[ème] siècle, on écrivit en Allemagne beaucoup de poèmes dialogués où tous les oiseaux viennent donner un conseil à leur roi nouvellement élu, le roitelet (cfr. Pfeiffer, *Das Märchen vom Zaunkönig, Germania,* t. VI, p. 80). A la même époque l'ancien nom *wrendo*, qui subsiste encore dans l'anglais *wren,* fut remplacé par la traduction du latin „regulus": *Königlin,* plus tard Zaunkönig, contamination de *Zaunschlüpfer* avec *Königlin*.

[3]) Ce conte est connu dans l'Allemagne entière, en Irlande et en Hollande (Goyert et Walter, *Vlämische Sagen, Legenden und Volksmärchen,* p. 199). Le nom lithuanien du troglodyte *karalius* et le nom polonais *krolik* qui signifient aussi roi, prouvent qu'il était aussi connu des Slaves. Il y a également une version roumaine, contenant l'épisode du chat-huant (publiée dans la *Rev. des trad. pop.,* VIII, 595).

[4]) C. Geßner dans son *Vogelbuch* (p. 65 de l'édition allemande de 1581) et Aldrovande (t. II, p. 649).

[5]) J'en puis citer les versions suivantes: En Basse-Bretagne c'est Jésus-Christ qui rassemble tous les oiseaux et fait roi celui qui vole le plus haut (Luzel, *Contes populaires de Basse-Bretagne,* III, p. 231). On trouvera encore d'autres versions, celles des Côtes-du-Nord, dans P. Sébillot (*Rev. des trad. pop.,* II, 215), et une ver-

§ 4. Chez les Celtes aussi, la légende s'est emparée du roitelet. Ainsi les habitants de l'île de Man croient que le roitelet est une fée métamorphosée. Voici ce qu'ils racontent à ce sujet: Une fée très belle, qui attirait les hommes à elle pour les noyer, était poursuivie pour ses méfaits. Traquée de toutes parts et sur le point de tomber entre les mains des chasseurs, elle réussit à leur échapper en se changeant en roitelet. Dès lors, elle est condamnée à revêtir la forme du petit oiseau chaque année, le premier jour de l'an. Ce jour-là, les hommes font une chasse acharnée au pauvre roitelet. Ils le tuent, mais il conservent ses plumes comme talisman contre les naufrages au cours de l'année commencée.[1])

A Carcassonne, le premier dimanche de décembre les jeunes gens font la chasse au roitelet au moyen d'une gaule. Le premier qui abat un de ces oiseaux est proclamé roi; on le fête par un cortège et un festin le jour des Rois.[2]) Sébillot trouve obscurs le motif et l'origine de cette coutume. Peut-être y a-t-il lieu de la rapprocher de la légende celtique.

Rolland décrit d'après Barjaval *(Dictons du département de Vaucluse,* 1853) une coutume semblable existant naguère à Entraignes où les jeunes gens cherchaient la veille de Noël à prendre une *petouze* (troglodyte) vivante. Ils l'apportaient au curé qui, après la messe de minuit, montait en chaire et la lâchait dans l'église. Celui qui la

---

sion champenoise *(Rev. des trad. pop.,* I, 389). La fable de l'Auvergne est publiée ibidem, XII, 549. Bladé (*Contes populaires de la Gascogne,* Paris 1885, III, p. 218) en donne une version un peu modifiée. Il ne s'agit plus de l'élection d'un roi, mais bien du courage du roitelet osant braver l'aigle. Parmi les correspondants du *Glossaire de la Suisse rom.*, ceux d'Ormont-dessus, Montherond, Trient, Sales, Estavayer, Charmoille rapportent cette fable à propos du mot roitelet.

[1]) Adalbert Kuhn, *Die Herkunft des Feuers und des Göttertranks,* 1859, p. 107.

Uhland *(Schriften,* III, 82) raconte une chasse semblable le jour de St-Etienne, dans le sud de l'Irlande; mais il n'en connaît pas la raison.

[2]) Baron Trouve, *Description du département de l'Aude,* 1819, II, 383.

rapportait était exempté de la dîme des olives pour une année ou béni par le curé. Au sortir de l'église, chacun complimentait le „rei de la vaquete".[1])

Aldrovande raconte une autre très jolie coutume, dont il prétend avoir entendu parler en Gaule: Le jour des Rois les parents troglodytes assemblent toutes leurs nichées de l'année — et il semble qu'elles soient nombreuses — et chantent en chœur avec elles. Rolland cite la même légende pour la Normandie.

Nous voyons donc que l'oiseau a joué un rôle légendaire déjà chez les Celtes, ce qui nous expliquera la survivance du nom celtique sur une grande étendue de la France.

§ 5. Dans le nord de la France, surtout en Normandie, le roitelet est l'oiseau béni, l'oiseau du bon Dieu (*God's hen* en Angleterre [cfr. § 58]). On n'ose ni le tuer ni le dénicher. Celui qui commet l'un de ces actes est sévèrement puni par le feu du ciel ou par quelque autre malheur, ceci pour avoir renouvelé à notre Seigneur le supplice de la croix (Nièvre).

Dans les Vosges et en Franche-Comté le roitelet est considéré comme portant bonheur. Il avertit du malheur en criant: kiki, kiki (Nièvre). Il joue le rôle attribué ailleurs à l'hirondelle, au rouge-gorge et quelquefois aussi à la bergeronnette.

Dans la France centrale, où cette légende a sa répercussion sur les noms, on ajoute à quoi il doit le privilège d'être l'oiseau du bon Dieu. On le fait participer à la vie du Seigneur ou de quelque saint. C'est lui qui apporta toute la mousse et tout le duvet de son nid pour faire une couchette à l'enfant Jésus (Berry, Sébillot). Il assista à la naissance du Seigneur et fit son nid sur la crèche de Bethléem (Périgord, Rolland). En Basse-Bretagne on lui donne le rôle joué ailleurs par le rouge-gorge. C'est lui qui essaya d'arracher les épines du front sanglant du Christ; on dit qu'il lui en resta une tache de sang (Sébillot). Dans le Limousin il passe pour avoir

---

[1]) *Vaquete* est un nom du troglodyte (cfr. § 59).

voulu sauver le Seigneur, car lorsque Judas cherchait son maître caché sous des javelles et que le geai l'eut dénoncé en criant: „sous lou javelat“, c'est le roitelet qui répondit: „Tais-te, tros de couqui“ (tais-toi, espèce de coquin, Sébillot, III, p. 160).

Dans les Côtes-du-Nord il est le premier à chanter l'alléluia lorsque les oiseaux fêtent la Résurrection, parce qu'il ne travaille jamais le dimanche (Sébillot).[1])

Mais il n'est pas seulement un oiseau béni qui porte bonheur. On croyait en Belgique[2]) que lorsqu'on le prend, il y aura bientôt un décès dans la maison. A Evolène il suffit qu'un roitelet apparaisse près d'une demeure pour que les habitants y voient un présage de mort prochaine (Gloss.).

On rapporte sur le compte du roitelet d'autres choses encore qui ont moins de rapports avec les noms. Je les laisse de côté.

§ 6. Le roitelet est l'oiseau-fée et l'oiseau béni qui a rendu de grands services à l'homme, mais comme celui-ci est toujours ingrat, il fait de son bienfaiteur l'objet de sa raillerie. Il se moque de son impertinence, de son orgueil et de sa vantardise si ridicule chez un être d'une taille aussi exiguë. Lorsqu'il se balance sur une branche, on interprète son chant ironiquement par: „dir, dir, pa na dor“ (acier, acier, puisqu'elle ne rompt pas, Bretagne, Rolland), ou: „bisqua, qu'on es fort“ (Rolland), ou: „ne te casse pas! me portras tu ben?“ (Sébillot).

En Poitou le roitelet raconte à un moineau qu'il vient d'un pays lointain où il fait si froid qu'on s'y chauffe avec des bûches grosses comme sa cuisse (Pineau, *Les contes populaires du Poitou,* Paris 1891).

---

[1]) Le roitelet, être béni et bienfaisant, joue aussi son rôle à côté du rouge-gorge, de l'alouette et de l'hirondelle dans la légende qui explique la descente du feu chez les hommes (Melle Bosquet, *La Normandie merveilleuse),* en Ille-et-Vilaine et en Wallonie (Rolland), en Poitou (Sébillot), en Suisse à Frenières près de Bex (Glossaire). Mais la plus jolie version que je connaisse est celle que le Bourguignon Colas Breugnon raconte à sa petite-fille Glodie (Romain Rolland, *Colas Breugnon,* p. 15).

[2]) Schages, *Essai historique sur les usages, les croyances, etc., des Belges,* 1834, p. 232.

Il se vante d'être si bien approvisionné qu'il est dans le froment jusqu'aux genoux (*Rev. des trad. pop.*, V, 571).

Rolland (compl.) raconte une vantardise encore plus forte d'après Hervieux, *Fabulistes lat.*, IV, 183. Le troglodyte se vante de pouvoir retenir le soleil avec ses pattes, si celui-ci venait à tomber. Mais voici qu'une feuille d'arbre tombe, et l'oiseau épouvanté s'envole et appelle St-Martin au secours.

Cette ironie populaire vis-à-vis du troglodyte, elle aussi se retrouve dans les noms.

---

3. Histoire du folklore, description, confusion des oiseaux.

§ 7. Nous venons de voir ce qu'on dit dans le peuple du plus petit oiseau d'Europe, du troglodytes europæus ou troglodytes troglodytes. Les auteurs montrent qu'ils connaissent bien le caractère du petit compère rusé: Le troglodyte, sorte de petite boule brune, continuellement en mouvement, se fourre partout et sautille de pierre en pierre, de branche en branche. Comme il vole très mal, il reste toujours près de terre. Sa queue se dresse presque verticalement en l'air, ce qui contribue à lui donner, malgré sa petitesse — il n'a que 10 cm de longueur — un air dégagé, gai, un peu impertinent, qui provoque l'ironie. A côté de son chant très beau qu'on peut entendre aussi en hiver, il se fait remarquer par un cri bruyant, peu en proportion avec sa petite taille: zerrrrr, zerrrrr, zerrrrr . . . Lorsqu'il a peur, les cris se suivent plus rapidement; on entend alors des zeck, zeck, zeck . . . très forts. On le rencontre dans toute l'Europe. Dans les Alpes il s'élève jusqu'à la limite des arbres.

§ 8. On reconnaît bien des traits caractéristiques du troglodyte dans le folklore; mais on y retrouve aussi d'autres traits qui ne sauraient se rapporter à cet oiseau. Quelle raison aurait-on eu de traiter d'oiseau béni le petit être impertinent ou de lui attribuer le rôle de roi des oiseaux? Cela encore pourrait être de l'ironie. Mais je crois plutôt

reconnaître dans la fable de l'aigle et du roitelet, avec Soulahti et d'autres, un conte étiologique, c'est-à-dire un conte qui explique un phénomène naturel quelconque, une habitude ou une particularité extérieure d'un être vivant, telle la charmante histoire que S. Lagerlöf raconte du petit rouge-gorge dans ses „Christus-Legenden". On aura d'abord donné le nom et le rôle du roi des oiseaux non pas au troglodyte, mais à son congénère de même taille, au regulus cristatus, ou au regulus ignicapillus, au vrai roitelet ou roitelet crêté. Ces oiseaux portent sur la tête un ou trois bandeaux orange plus ou moins clairs et prononcés suivant le sexe et l'âge; celui du regulus ignicapillus ou roitelet d'été est plus foncé que celui du regulus cristatus ou roitelet d'hiver. Au moment de l'accouplement le mâle hérisse ses plumes qui ressemblent alors à une belle couronne couleur de flamme. De là son nom de roi. A part cela il a une livrée peu éclatante, d'un gris verdâtre plus foncé sur le dos que sur le ventre. Le regulus a donc un plumage et aussi un caractère très différents de celui du troglodyte. C'est un oiseau timide, délicat, difficile à voir de près, parce qu'il préfère rester au sommet des arbres. Là le petit oiseau si vif sautille sans cesse de branche en branche avec les mêmes mouvements gracieux et agiles que les petites mésanges dont la sociabilité de notre oiseau lui fait rechercher la compagnie. Son chant, un „si, si, si" très faible, beaucoup moins bruyant que le „zerrrr, zerrrr" de son cousin des sous-bois, ressemble aussi à celui de quelques petites espèces de mésanges, avec lesquelles le profane le confond assez souvent.

§ 9. On aura donné le nom de roi au regulus à cause de sa couronne. Ensuite, le regulus étant moins fréquent que le troglodyte, plus timide, ne se laissant pas approcher, tandis que le troglodyte est beaucoup plus familier, on appliqua le nom très expressif de roitelet au troglodyte. Il fallut alors inventer une fable pour expliquer ce nom de petit roi appliqué au troglodyte. C'est ce qu'on fit en imitant d'autres fables racontant l'élection d'un roi des animaux ou des oiseaux spécialement. Ces

fables sont très fréquentes dans le folklore de tous les peuples.[1]) Le troglodyte y représente le type de l'être faible qui, grâce à sa ruse, triomphe d'un plus fort que lui, type que le peuple aime beaucoup et qu'il a illustré dans le roman du renard. Le roitelet et l'aigle font un pendant au renard et au loup de ce roman.[2]) Ce rôle de dupeur du plus fort correspond fort bien au troglodyte, mais pas du tout au roitelet crêté.

§ 10. La confusion de deux oiseaux différents ne doit pas trop étonner. Nous rencontrons beaucoup de cas semblables. L'homme ne connaît guère les animaux et les plantes qui ne lui sont d'aucune utilité.[3])

Les noms donnés aux oiseaux ne décèlent pas une connaissance bien profonde de leurs habitudes ni une observation très exacte. Un premier coup d'œil, une perception auditive superficielle les ont souvent suscités.

L'étude des naturalistes grecs et romains montre du reste clairement que les deux oiseaux, le troglodyte et le regulus, n'étaient pas nettement distingués dans l'antiquité. On se figure aisément qu'au moyen âge, où la nature était moins connue que dans l'antiquité, cette confusion persista. Au XVIème et XVIIème siècle la plupart des naturalistes savaient qu'il y a deux espèces d'oiseaux que le vulgaire appelle roitelet, mais ils ne les distinguaient pas (voir Aldrovande). Brisson fit ce que Geßner avait fait longtemps avant lui: il donna une description assez exacte du plumage et des habitudes des deux oiseaux.

---

[1]) Comparez la jolie fable de Marie de France, N° 46 de l'édition de Warnke, et Warnke, *Die Quellen des Esope der Marie de France, Festgabe für Hermann Suchier,* 1900, p. 196.

[2]) Grimm raconte aussi une guerre entre le troglodyte et l'ours.

[3]) Beauquier, *Faune et Flore franc-comtoise,* dit que les paysans confondent de grands oiseaux comme l'aigle, la buse et le milan entre eux et leur donnent à tous le nom d'aigle.

Je me rappelle avoir connu le nom du „Zaunkönig" longtemps avant de connaître l'oiseau. Le nom me resta, parce qu'il m'avait frappé, et une fois que j'observais de très petits oiseaux, je les appelai des roitelets bien qu'ils n'en fussent certainement pas. Peut-être pouvons-nous expliquer de la sorte le fait qu'on attribua au troglodyte le nom du roitelet.

Buffon enfin remit les choses au point. Un peu brutalement, il refusa catégoriquement au troglodyte le nom de roitelet, bien qu'on l'employât dans toute la France, et il le baptisa arbitrairement du nom grec troglodyte. Cette désignation fut adoptée par la langue littéraire.

Mais le vulgaire ne distingue guère ces deux oiseaux pourtant si différents l'un de l'autre. J'ai donc renoncé à séparer dans mon étude linguistique les noms du troglodyte de ceux du vrai roitelet. Je dirais seulement que la plupart des noms désignent le troglodyte, le plus fréquent, le plus facile à voir, celui qui se fait le plus remarquer. Je consacrerai cependant à la fin de mon travail un chapitre spécial aux noms qui, par leur étymologie et d'après le témoignage de ceux qui les notent, appartiennent certainement au regulus cristatus. Ils sont en petit nombre et manquent complètement dans beaucoup de contrées.

---

4. Noms grecs et latins du roitelet.

§ 11. M. Fritz Robert donne pour le troglodytes et le regulus les noms suivants: Τρόχιλος, c'est-à-dire le coureur (qui désigne aussi le pluvier d'Egypte), βασιλεύς, le roi, appartenant sans doute au fond au roitelet huppé et au roitelet à triple bandeau, βασιλίσκος, πρέσβυς, le vieillard, τύραννος. Aétius (11,11) l'appelle aussi τρογλοδύτης, c'est-à-dire celui qui habite des trous et des cavernes.

Aristote (*Naturgeschichte der Tiere*, 10 Bücher, deutsch von A. Karsch, VIII, 5) dit du τρόχιλος qu'il vit dans le voisinage de l'eau, qu'il se nourrit de vers, qu'il est très petit, mais agile et qu'il habite des buissons épais et des cavernes. Ceci repose sur une observation très juste. Ensuite il raconte que l'aigle est son ennemi à cause de son nom βασιλεύς; ce qui prouverait qu'Aristote avait connaissance de la fable. Par τύραννος il entend sans doute le roitelet crêté, car il dit que le τύραννος n'est pas beaucoup plus grand que la sauterelle, qu'il a une huppe jaune et qu'il est un charmant petit oiseau, très bien fait.

Send to storage

Les Romains empruntent aux Grecs le mot grec ***trochilus*** pour désigner le roitelet (Plini Secundi, *Naturalis Historiae,* Ausgabe von Jul. Sillig, l. VIII, 25; X, 74; Ammiani Marcellini, *Rerum Gestarum libri qui supersunt,* éd. Eyssenhardt, XXII, 15, 19). Mais nous cherchons en vain chez eux une description de ce trochilus dans la littérature latine. Tout ce que nous y trouvons, c'est que ce petit oiseau *(parva avis, avicula brevis)* cherche sa nourriture dans la gueule béante du crocodile dormant. Pline (X, 74) paraît connaître la fable du roitelet et de l'aigle, car il cite, parmi beaucoup d'autres disputes entre oiseaux, la guerre entre le trochilus et l'aigle, causée par le nom de ***rex avium*** qu'on donne au trochilus en Italie. La fable elle-même ne nous est pas transmise par les anciens, autant que je sache.

Un oiseau nommé ***regulus,*** diminutif de rex, est mentionné dans l'*Anthologia Latina* de Alex. Riese, 762, 43:

„Regulus atque merops et rubro pectore progne.
Consimili modulo zinzilulare sciunt."[1]

Peut-être Suétone parle-t-il aussi du roitelet dans le passage suivant (Suétoni Tranquilli, *De vita Caesarum,* liber 1, Divus Julius, § 81, éd. Roth): „Pridie autem easdem Idus ***avem regaliolum,*** cum laureo ramulo Pompeianae curiae se inferentem, volucres varii generis ex proximo nemore persecutae ibidem discerpserunt." Sa mort est ici un mauvais augure, ce qu'on croit encore aujourd'hui en quelques endroits (voir introduction, § 5).

Voici les autres formes que donne le *Corpus Glossariorum Latinorum* (ces formes sont presque toujours traduites par le grec βασιλίσκος = petit roi, qui est aussi le nom d'un serpent. On ne peut donc savoir ce que les Glossateurs entendent dans chaque cas spécial): *regulus* basiliskos, II, 256, 18; III, 91, 2; 188, 15; 259, 61; 305, 16; 472, 39; 490, 26; 510, 53. Deux gloses: ***regillus*** regulus, IV, 385, 50; V, 609, 18. ***Regaliolus*** désigne notre oiseau, puisqu'une fois ce mot est rendu

[1]) Le merops paraît être le guêpier (merops apiaster).

par spinnos (pinson), III, 89, 71, les autres fois par basiliskos, III, 360, 32.[1])

Rolland (compl.) ajoute ***rupido, senator, regaliotus*** (*anc. nomencl.*, Bruyerinus, *De re cib.*, 1560, p. 816), ***magus avium*** (W. Stokes, *Comac's Gloss.*, 1868, p. 60), ***fucila*** (Gœtz, III, 188, 21) est probablement une erreur du copiste pour fulica (la macreuse).

---

[1]) D'autres formes en sont *regariolus*, III, 319, 10: 433, 1; 510, 73; *reguariolus*, III, 19, 19; *ripariolus*, III, 416, 42 (plutôt l'hirondelle du rivage); *greguariolus*, III, 17, 44; *gregariolus*, III, 397, 49 (plutôt la bergeronnette); *regaviliolus*, spinnos, II, 171, 12; *regausolus*.

B. LES NOMS FRANÇAIS.

§ 12. On peut s'inspirer de différents principes pour désigner les oiseaux. Suolahti (introduction, p. 27) en distingue trois critères principaux: la voix, l'extérieur et les mœurs de l'oiseau. Il constate en outre que fréquemment les noms de personnes passent aux oiseaux.

Pour Bonelli (p. 374) ce sont: la couleur des plumes, le chant et la nourriture préférée. Il ajoute, pour prévenir tout schématisme: „Ma il popolo non obbediva a nessuno schema mentale, ma pur di un medesimo oggetto l' impressione varia a secondo dell' indole fisiologica e psicologica di chi avverte o considera."

Je distinguerai pour les noms du roitelet, en prenant pour base plutôt les couches de la géographie linguistique, les groupes suivants:

1. Les noms évoqués par le conte antique du roitelet et de l'aigle.
2. Les noms dérivés de *bitriskus,* mot probablement prélatin.
3. *Pétaret* et ses dérivés.
4. Les noms de formation romane.

---

1. Les noms formés sous l'influence du conte antique du roitelet et de l'aigle.

§ 13. La tradition latine manque pour beaucoup d'oiseaux. H. Büskens cite comme tels la fauvette (p. 13), le gros-bec (p. 35), la linotte (p. 39). On pourrait certainement en augmenter le nombre.

D'autres oiseaux possèdent bien un nom latin, mais celui-ci n'a laissé aucune trace en France, telle la bergeronnette par exemple. (Le mot motacilla n'a peut-être pas pu pénétrer en France parce qu'il y avait le mot *birbicariolus.)*

Enfin le nom français peut correspondre à un nom latin sans en être une continuation directe. C'est le cas pour le chardonneret (cardu-elis ou cardu-us) et pour le roitelet.[1])

Pour celui-ci, à l'exception d'un **orchil** savant, absolument isolé dans Remy Belleau (Œuvres, éd. Gaiv., II, 257) qui est une mutilation de trochilus, aucun des noms de l'antiquité ne s'est continué directement dans les langues romanes. Par contre ils furent importés plus tard avec la fable et traduits alors en langue vulgaire. Cependant *regulus* n'a pas pu pénétrer facilement en France parce qu'on y avait un nom celte pour le roitelet *(Bitriskus)*.

§ 14. Ainsi **rex avium** ou simplement **rex** apparaît déjà en 1572 (Rolland, compl.),[2]) ensuite dans Cotgrave, aujourd'hui spontanément dans le midi de la France: *Roi* (carte „roitelet" de l'Atlas linguistique, aux points 674, 669, 771, 781, 777, 602, 800, 904, 813, 837, 777, 882, 898), *roi des oiseaux* (aux points 702, 812, 815, 825, 822, 980, 877, 883 de l'ALF). Il se retrouve dans le nord et dans le centre de l'Italie. Un *ro* et un *ra d'ouhé* sont aussi signalés dans les Vosges par Bloch et Haillant (à St-Amé), un *re* tout à fait isolé dans la Manche (Rolland, compl.). Le correspondant du *Glossaire* à Estavayer connaît un *ra*.[3])

§ 15. La forme féminine **regina** à Nice (Rolland) est intéressante. Elle doit être venue du Piémont où on appelle le roitelet huppé *regina*, *regineta* (Bonelli).

---

[1]) Il est vrai que les deux mots ne se développent pas tout à fait parallèlement parce que le mot qui est la base (carduus) change aussi en card(u)one (chardon) et le mot derivé suit ce changement parce que la composition est encore transparente.

[2]) Dans Thierry: *Dictionnaire François-Latin*, corrigé et augmenté par J. Thierry; de plus, il y a à la fin un traité d'aucuns mots appartenant à la Venerie pris du deuxième livre de la philologie de M. Budé, Paris 1572.

[3]) Cfr. le pisan *re, rei* à Nice (Merlo), *re di ïisii* à Milan (Flecchia et ailleurs dans le nord de l'Italie), *araig* dans l'Engadine (Pult).

Les mots ***empereur*** et ***prince*** qui sont peut-être aussi en rapport avec la fable ne désignent en France que le roitelet huppé.

§ 16. Les désignations formées d'après le modèle du latin *regulus* sont cependant beaucoup plus fréquentes et plus généralement répandues, parce qu'on a une tendance à employer des diminutifs ou suffixes caritatifs pour désigner les oiseaux chanteurs: Alou-ette, moin-eau. Souvent on ajoute même au premier suffixe diminutif une seconde terminaison plus vivante: berger-onn-ette, rossign-ol-et, chardonn-er-et. A plus forte raison ce procédé s'explique lorsqu'il s'agit du plus petit oiseau connu en Europe. On ne trouve presque pas assez de suffixes à ajouter l'un à l'autre pour rendre l'impression de sa petitesse. Il arrive toujours un moment où le mot employé jusqu'alors perd sa valeur affective par l'usage. On ne sent plus la diminution; on rallonge alors le mot primitif par un nouveau suffixe.[1])

Le suffixe -ulus diminutif que renferme le latin regulus n'était plus guère vivant en français.[2]) On forma les nouveaux diminutifs avec d'autres suffixes.

§ 17. Nous trouvons deux gloses ***regillus:*** regulus dans le *Corp. Gloss. Lat.*, IV, 385, et V, 609. Cette forme vit encore dans le sud de l'Italie, seule contrée ou -illus ne fut pas remplacé par -ellus, sous la forme de ***riillu*** en Calabre (Meyer-Lübke), ***reñillo*** à Naples (Salvioni indique cette forme en expliquant dans: *Rendiconti del Istituto lomb.*, XLIV, 806), ***jerillo*** (ibidem, XLIV, 787), ***riiḍḍu*** en Sicile (Merlo).

a) Les trois étapes de roitelet.

La plupart des formes françaises remontent à un REX avec le diminutif -ittus: ***reiet*** ou à ses variantes ***reiot, reiat*** comme premier membre de la grande chaîne

---

[1]) M. Gauchat fait la même constatation pour le mot écureuil. Il dit: „Plus on tend à exprimer la petitesse de l'objet, plus le mot s'allonge“ *(Les noms gallo-romans de l'écureuil, Mélanges Wilmotte,* p. 175—201).

[2]) Cfr. Meyer-Lübke, *Grammatik der romanischen Sprachen,* Bd. 2, *Formenlehre,* §§ 430 und 500.

des diminutions, parce que le suffixe -ittus est très répandu; c'est le suffixe diminutif par excellence, tout au moins dans le nord de la France,[1]) et celui qui sert à former des petits noms. Mais à l'exception de l'Ile de France, du franco-provençal et de la Belgique, ce type ne forme pas de grandes zones d'expansion. Il se rencontre un peu partout. Les témoignages manquent cependant totalement pour la Bretagne, l'Anjou et le Poitou.

Il est difficile de distinguer les formes autochtones des formes importées de Paris, parce que l'importation d'un mot a pu avoir lieu à des époques diverses, et qu'il a été plus ou moins assimilé.

La première étape du francien roitelet: *reiet,* est représentée dans la France septentrionale par un seul reste: ***royat*** dans l'Aube (Ray, *Catalogue de la Faune de l'Aube,* Troyes, 1834). La variante *reiot* paraît subsister encore en Normandie sous la forme ***rio*** (Brion, *Lexique du patois de la Villette,* Calvados).

Dans le midi de la France, ces formes apparaissent plus fréquemment que dans le nord, peut-être seulement parce que ma carte y est plus complète: ***réyét*** au point 659 (dép. de Tarn-et-Garonne), ***réyòt*** dans les Landes et en Gironde aux points 643, 656, 664, 665, 672, 681.

§ 19. Tandis que *reiet* ou *reiot* sont à la base de presque tous les diminutifs de roi qu'on forma en France, ***rei-etel*** avec une diminution double est propre à la partie septentrionale seulement.

Godefroy donne les exemples suivants pour *rei-etel:*

1. Il estoit mendre d'un moisson et pou graindre d'un *roietel (Lai de l'oiselet,* 83). (Ce Lai est écrit en picard-francien et date du premier quart du treizième siècle.)[2])

2. Si ravoit aillors granz escoles de *roietiaus* et de torteroles (*Le roman de la rose,* éd. par Langlois, p. 648). (Premier tiers du treizième siècle.)

---

[1]) Le suffixe diminutif -ittus fut ajouté d'abord (inscriptions romaines de l'époque imperiale) à des noms propres féminins (cfr. Nyrop, *Grammaire,* III, *Formation des mots,* § 220).

[2]) Le Lai de l'oiselet dans les *Légendes du moyen âge* de G. Paris, p. 274.

3. Après chanta li *roieté* à haute vois serie *(de Venus, la déesse d'amor,* str. 127), d'après Godefroy.

Reietel est encore en usage aujourd'hui dans le nord de la France et en Belgique.[1])

§ 20. La troisième étape de regulus est représentée par ***rei-etelet,*** forme à triple diminutif, encore en usage en français moderne.

On trouve roitelet déjà dans le Compl. de Godefroy dans les exemples suivants que je ne puis ni identifier ni localiser:

Un petit oiseau nommé *roytellet (roman d'Alexandre,* B. N. 15468, fo. 211 b).

Le *ratellet* des maisons *(kaland. des berg.,* p. 164, 1493).

Toutefois le *roitelet* se trouve son ami pacifique (Saliat, *Herod.,* II, f. 470 et 1561).

Reietelet, apparamment développé spontanément, se trouve encore aujourd'hui en Normandie, en Belgique et dans les Vosges.[2])

Beaucoup de formes de la France du nord et surtout du nord-est remontent a ***reietelot*** (avec suffixe -ot).[3]) M. Edmont *(Lexique St-Polois)* donne *rotló* à côté de *rotlé.*[4])

---

[1]) *Roietai* (Sélys-Longchamps, *Faune de Belgique,* 1842), *roytê* à St-Hubert (*Rev. des pat.,* IV, 211), *rôtia* (Grandgagnage, *Dictionnaire wallon,* 1846 [-ellus > *ya* dans une partie de la Belgique, cfr. carte nouveau, bateau]), *rotay* au point 191 de l'ALF, à Metz *reutée* (Jaclot, *Le Lorrain peint par lui-même,* 1853—54 [*reu* = roi]), à la Poutroye *ra*^{i}*te*^{i} (Horning, *Ostfranzösische Grenzdialekte* [-ellus donne *e*^{i}]), dans le dép. de la Marne *roytiaus* (Tarbé [-ellus y donne *yo*]), à Jersey *rēté* (ALF [-ellus > *é,* carte bateau]).

[2]) *ritlé* au p. 258 (Seine-Inférieure), à Abbeville *rutelet* (Marcotte, *Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville,* 1860), *rotlé* aux p. 290 et 275 (Pas-de-Calais), *roetlé* au p. 288, *roût'let* dans le Luxembourg, *ret'la* à Remilly près Metz *(Rom.,* II, 451), *rétlé* dans les Vosges méridionales (Bloch). Mentionnons aussi *râtela* (m.) dans l'Yonne (Rolland, compl.), et *ratelâ* dans le Morvan (Chambure).

[3]) Cfr. sur ce changement de suffixes I. Gilliéron, *Pathologie et Thérapeutique verbales,* 1921, p. 156 ss.

[4]) D'autres formes semblables sont: *rotliot* aux environs de Cambrai (Boniface, *Histoire du village d'Esne.* 1863), *ru*^{o}*thu*^{o} au p. 271 (dép. du Nord) de ALF.

Les données pour les départements de l'Oise, de l'Aisne et des Ardennes me manquent complètement. — On trouve *rītló* au point 128, *rutló* aux points 110 et 112 (dép. de l'Allier) et dans Baudouin *(Dictionnaire de la Forêt de Clairvaux)*. Rolland donne cette forme pour Châtillon-sur-Seine,[1]) *rwétló* dans les Vosges (Bloch), *raitelot* à Marigny-Arbois (Beauquier), *rételo* dans le Jura (Monnier, *Langue rustique du Jura,* p. 198), *rètelo* à Mesnay *(Rev. de Phil. fr.,* XIV, 47), à côté de ***rételin*** isolé à Mouthier (Beauquier), *rootelot* dans l'Ajoie (Guélat, *Patois de l'Ajoie,* 1820).

b) La zone d'expansion récente du mot littéraire.

§ 21. Cette zone a un aspect curieux. Pour l'Ile de France et les contrées environnantes, ma carte est incomplète; je pense que l'aire de roitelet y est assez étendue. Sans cela, à l'exception de Lyon et du dép. de l'Ain, où une assez grande zone du type parisien s'est superposée à l'ancienne couche *répétéré, rwatlé (ratélé)* ne se trouve qu'à des points isolés entourés tout autour d'autres types. C'est que le mot parisien ne s'est pas transmis oralement; il s'est répandu par la langue littéraire qu'on enseigne à l'école.

Il en est de même pour les quelques formes du Jura bernois: *Rotelai* à Bonfol, *rotlé* à Mettemberg *(Glossaire)*. Une zone de *roitelet* s'est formée dans la France centrale (p. 506, 601, 901, 802, 803, 806, 804, 811, 814). A l'est on dit *rwatlêt* aux points 973, 847. Nous trouvons aussi en Provence des points isolés auxquels l'expression venue de Paris s'est imposée, p. 895 (Var), 851 (Gard), 830 (Lozère). A l'ouest nous la rencontrons aux points 549, 675 (Gironde), 649, 635 (Tarn-et-Garonne), 695 (Hautes-Pyrénées). J'aurai l'occasion de démontrer dans la suite que partout ce mot nouveau est venu combler une lacune.

Aux p. 705, 750 (Puy-de-Dôme) et 760 (Haute-Garonne) on dit ***rastélé(t)***. Ces points se trouvent à côté

---

[1]) Dans cette région -ottus semble être préféré à -ittus: il remplace ce dernier aussi sur les cartes „œillet", „alouette".

d'endroits où l'on dit roitelet et dans la région où *s* s'est conservé devant *t* (cfr. carte fenêtre); le point 705 est sur la limite de *s* conservé. Cet *s* s'expliquera donc par fausse régression : à fenêtre de la langue écrite correspond *fenestre* dans la langue parlée, à râteau *rastel,* à roitelet donc *rastelet,* car on ne reconnaissait point dans ce mot la racine REGEM, qui, dans cette région, a donné *rei, re.* Thibaut *(Dictionnaire blaisois)* atteste une forme ***roistel*** qu'il dit être vieillie; il n'indique pas sa source. Peut-être cet *s* est-il purement graphique et date-t-il du temps où l'on commençait à ne plus prononcer le *s* devant *t* tout en l'écrivant encore.

§ 22. Tandis que roitelet était déformé en *rastelet* au p. 705, il devint phonétiquement *ratéré* au p. 709 (Cantal) (cfr. molinum > *murĩ). Ratéré* fut confondu avec un autre nom d'oiseau existant déjà en ancien prov., avec *ratero(l)* < *RATARIOLUS + rat qui désigne soit le grimpereau (Certhia familiaris) à Vinzelles (Dauzat) et en Auvergne, soit l'hirondelle de rivage, soit plus généralement un oiseau qui vole près de la terre et qui prend des rats, un petit faucon, tiercelet, martinet noir (Mistral et Rolland). On arriva ainsi à donner au troglodyte le nom du grimpereau : *rātirōu* au p. 709 (Cantal), *rateyrol* au p. 708, *rateyroou* dans la Haute-Loire (Rolland, compl.), ce qui se fit aussi ailleurs, car les deux oiseaux ont une certaine ressemblance de couleur et de grandeur; la voix du grimpereau peut être confondue avec celle du roitelet crêté.

La forme ***raklé*** (p. 953, Savoie) et *rakelé* (p. 801, Puy-de-Dôme) s'explique de la même manière. Elle se trouve dans le voisinage du type parisien *ratelet, roitlet.* Dans cette même région *raclet* ou *rasclet* désigne le râle (rallus). Rolland donne ce nom pour l'Isère et le Languedoc. Le nouveau venu *ratlet,* dépourvu de sens, fut confondu avec le mot déjà existant *raclet. Raclet* absorba *ratlet* d'autant plus facilement que les deux oiseaux, malgré de grandes différences de taille, se ressemblent un peu par la voix, la couleur et la rapidité de leur course sur la terre. Nous verrons encore d'autres cas de

confusion avec le râle, vulgairement appelé roi-de-cailles (cfr. § 75).

§ 23. Dans plusieurs régions REGEM donne le même résultat que rat. C'est le cas pour une partie de la Savoie, de la Bourgogne, des Vosges, de l'Orléanais et des Flandres (cfr. les cartes „fois“, „croit“, „étroit“). *Ratelet, retelet, rotelet* peuvent signifier aussi bien le petit roi que le petit rat (souris). Il est évident que la confusion aura eu lieu le plus facilement dans la région où la fable du „petit roi“ n'était pas connue. D'ailleurs les troglodytes, surtout les jeunes, ont de loin une certaine ressemblance avec les souris. Brehm dit à propos de cet oiseau: „Er hüpft so schnell über den Boden dahin, daß man eher eine Maus als einen Vogel glaubt laufen zu sehen.“ Naumann raconte qu'il se réfugie dans les trous de souris. On l'appele aussi ***petit rat*** dans le Jura (Bauquier) et dans les Vosges (Gérardin, *Traité élémentaire d'ornithologie,* 1806), et *ratereau* à Orléans (Salerne, *Hist. nat. éclaircie dans une de ses parties*, l'ornithologie, 1767) et en Savoie (Constantin et Désormaux).[1])

§ 24. Le suffixe -illon fut ajouté à *reict* dans le Loiret: *rutiyu* au p. 209 de l'Atlas, à Pithiviers (Rolland), dans le Jura: ***ratillon*** (Bauquier, Ogérien) et en Savoie (Constantin et Désormaux).

Les suffixes employés dans le nord de la France sont donc -et et -ot, et, dans une mesure restreinte, -illon.

Dans le midi de la France -ellus n'a joué aucun rôle dans les noms du roitelet. A reiet on ajouta le suffixe -ot: ***réyétòt*** au p. 785 (Aude), ou -on: *rītu* (p. 810, Lozère). Quelquefois le suffixe -attus, employé dans beaucoup de noms d'animaux, a peut-être remplacé -ittus (cfr. Adams, *Word-Formations in Provençal,* 1913, p. 148):

---

[1]) Peut-être faut-il mentionner ici aussi *ratatét* (Hérault), désignant selon Marcel de Serre aussi bien le troglodyte que le vrai roitelet, et *ratatas* (Crespon, dép. du Gard). Mistral dit qu'on appelle ainsi le grimpereau qui, lorsqu'il grimpe avec une grande vitesse sur le tronc d'un arbre, ressemble en effet à une souris.

riatu (p. 752, 753, 755, 763, 764, dép. du Tarn et de l'Aude) ou *réyatu* (p. 786); *reinu*[1]) (p. 759, dép. de l'Hérault), *reinet* (Languedoc, Mistral) ou *rey'notou* en Corrèze (Roll., compl.).

Riettoul (Creuse, Rolland, compl.) ne peut être qu'un *reiet-oul* isolé, bien que le suffixe -ol soit peu populaire en provençal comme en français (cfr. Adams, p. 240), et *rèp'toul* (ibidem) sera une contamination de ce diminutif avec *repetit* voisin.

c) Les noms du type roitelet en Suisse romande.

§ 25. J'arrive maintenant aux noms roi + diminutifs en usage dans la Suisse romande. Sont-ils autochtones ou importés de Paris? Le problème est difficile à résoudre. Peut-être y a-t-il lieu de les mettre sur la même ligne que les diminutifs très variés de REGEM dans l'Italie du nord. Ici les dialectes ont suivi des voies différentes. On y trouve *reet* à côté de *reat, reot, reatolo, reatel* à côté de *reatin, reotin, reaton, reguz, reuzzol, reuccio* (avec le suffixe diminutif -uceus) en bergamasque, *realeto* à Venise. Chaque dialecte forma son propre diminutif de REGEM sans se soucier de ses voisins.

Dans la Suisse romande il faut aussi admettre une grande variété. La base commune de toutes les formes est *reiet.* A reiet on ajouta -olè(t), -ola(t), c'est-à-dire -olus + -ittus, éventuellement -attus dans le canton de Neuchâtel (*ritola* ou *rètolá),* dans tout le gros de Vaud *(raitola, raitolè),* en partie aussi dans les Alpes vaudoises *(ritolè),* dans le canton de Fribourg *(ritolè, rètolè),* à des endroits isolés du Valais (vallée du Trient: *rètolá,* Grône: *rétolèt,* Mase: *ritolèt);* -elè(t), -ela(t), -alè, c'est-à-dire -ellus + -ittus, -attus,[2]) dans tout le reste du Valais *(ritèlèt)* et des Alpes vaudoises *(râytèlè, raytalè).*[3])

Dans quelques contrées du Valais, *l* intervocalique devint *r* ou tomba. Les correspondants de la vallée de

---

[1]) Doit-on rapprocher ce mot de *regina?* (v. § 15).

[2]) -ellus > *al* (cfr. *apalâ* = appeler).

[3]) La forme *rétolé,* spéciale à la Suisse, se retrouve toutefois isolément en Savoie au p. 944.

Bagnes, de Saillon, Chamoson et Nendaz écrivent *raiterâ* ou *riterâ*. Le *l* s'est changé en *r* aussi à Champéry.[1])

A Savièze le correspondant note une forme *riteoè*. L'hiatus résultant de la chute de l'*l* est comblé par *w*.[2])

Ailleurs on ajouta à reiet le diminutif -on qui devient *ã* (cfr. la carte mouton qui donne *mutã*) en plusieurs endroits aux p. 959, 60, 61, 63, dans les régions où il y a **ritolan,** *ratolã* à Lully, *ratolõ* à Granges de Vesin, *ritolã* autrefois à Leysin (aujourd'hui on y emploie la forme des villages voisins *ritolè*). Bridel donne un *reitolan* qu'il dit avoir rencontré dans le Jura.

Je ne comprends pas le suffixe *-u* des expressions du Val d'Illiez: *razeru* (Champéry), *ratelu* (Monthey, Vérossaz).[3])

A côté de *ritola* (m.) on rencontre dans le canton de Vaud un féminin *reitola* (Bridel), *ritola* (Mme Odin). Aujourd'hui cette forme ne paraît plus exister; au moins les correspondants ne la relèvent pas. Mais Constantin et Désormaux connaissent la forme *râtela* (f.) pour Villard-

---

[1]) Cfr. Lavallaz, *Essai sur le patois d'Hérémence*, § 240; Fankhauser, *Das Patois von Val d'Illiez; Rev. de dial. rom.*, 1910, p. 343. Généralement *l* > *r* seulement devant une labiale. Cornu, *Rom.*, VI, p. 398.

[2]) Lavallaz dit que l'hiatus est généralement effacé par *y* ou *w* (Cornu, *Rom.*, VI, p. 397). Même chute de l'*l* dans *muœ̃* (moulin) au p. 978 de l'Atlas.

Il est difficile de savoir si c'est -ittus ou -attus qui se cache sous le suffixe *-a*, parce que -ittus aboutit à *a* en plusieurs endroits. -ittus se retrouve certainement dans les *retela* et *retera* du Valais (cfr. la carte „œillet" de l'Atlas où -attus qui s'ajoute uniquement aux noms d'animaux est exclu). Sur la carte „œillet" -ittus > *a* aussi aux p. 64, 72, 73 dans le canton de Neuchâtel. Mais le suffixe *-a* peut aussi dériver de -attus qui désignait à l'origine le petit d'un animal, et que nous rencontrons aussi dans le midi de la France et en Italie.

[3]) Selon M. Fankhauser *u* représente le résultat: 1. de o + s; 2. de au; 3. il y a beaucoup de noms propres en *-u*: *bertu, yeneru* (cfr. Philipon, *Suffixe -aldo*, *Rom.*, ILIII, 50, où il dit que -aldo est ajouté aussi à des appellatifs [p. 56]). Dans les parages du Val d'Illiez le suffixe -(i)ǫlus > *u*, filiolum > *fedu* au p. 969, *fi̯lu* aux p. 975, 966, *fiyu, feyu* aux p. 986, 985, *fi̯lu* dans le Val d'Hérémence. Mais M. Fankhauser donne pour filleul *fədwā*.

sur-Doon (arrondissement d'Albertville). Le roitelet a beaucoup de noms du genre féminin (v. § 36).[1])

Je ne comprends pas non plus les formes avec *s*: *ristoula* à Vallorbe, *raistola* au Chenit à côté de *raitola* et *razeru* (Champéry).

§ 26. Il me reste encore à parler du type avec *d*, très curieux: **roido, redolè.** Voici les témoignages que j'en possède: *roidot* à côté de *royot* à Montbéliard (Sahler, *Catalogue des animaux de l'arrondissement de Montbéliard*, 1864), *redo* en Franche-Comté (Boillot), *radò* à Damprichard (Grammont 244), *roidet* (troglodyte à côté de *empereur roidot* ou *royot* [roitelet huppé]) à Montbéliard (Beauquier). Pour le Jura bernois le *Glossaire* donne *roida* (m.) aux Pommerats, *r°eda* (m.) à Epanvillers, *roida* (m.) à Bonfol.

A côté de ce type simple il y a un diminutif en -ittus, -ottus: *roidelot* à Montbéliard (Beauquier) et *raədola* à Plagne (Berne, *Glossaire*). Ce diminutif se rencontre aussi dans le dép. du Jura à Petit-Noir: *roid'lot* (Richenet), *rouad'lè, rouad'lo* dans la Côte-d'Or (Rolland, compl.), *roidelo* à St-Germain-du-Bois (Guillemin), *ray'dèlè* dans l'Ain (Rolland, compl.), *rédlé* en Savoie au p. 947 de l'ALF et *rédélé* au p. 957. Il y a en Savoie aussi la forme *rey'dolè, rédolè* (Rolland, compl.), correspondant à *rɛdolɛ* du Val d'Hérémence (*Glossaire*).[2]) Une ancienne forme *redoyell*, citée par Aldrovande, ne correspond pas exactement à *rèdolè.*

---

[1]) Peut-être y a-t-il aussi un rapport quelconque entre *ritolè* (roitelet) et *ritolè, ritoleri* (celui qui répète toujours la même chose, à Gruyère). Ce dernier dérive de *ritoula* (complainte ou romance populaire avec air monotone, grognon, personne ennuyeuse et fatigante par ses continuelles redites, Vaud et Berne [cfr. *Glossaire*, et *Bulletin du Glossaire*, 1910, 46; *Les équivalents d'importuner* par Pierrehumbert]). Le cri du roitelet, répété, a quelque chose d'agaçant et d'ennuyeux. Au point de vue du sens un rapport serait donc fort possible; il est même attesté par un développement analogue en France, par l'expression „chanson du ricochet" (cfr. § 62). *Ritolè* et *ritoleri* se sont peut-être croisés dans leur développement.

[2]) Je pense que *ordelet* (p. 963, Savoie) est lui aussi un *redolet* avec metathèse.

Quelle est l'origine de ces formes? A Montbéliard il y a *royo* à côté de *roido*. *Royo* pourrait remonter à *reiot;* l'*y* a la fonction d'effacer l'hiatus né de la chute de *-g-*. Ne pourrait-il en être de même pour *-d-*? Au lieu de dire *reo, rao* à Montbéliard, *roèa* dans le Jura bernois, on dit *redo, rado, roèda*. Un *-d-* sporadique entre deux voyelles se rencontre dans le Tyrol: *redatol* à côté de *reatol* (cfr. Battisti, *Nonsberger Mundart; Sitzungsberichte der Wiener Akademie,* 160, 3, p. 125, qui cite encore *ridi* pour *rivi, redi* pour *reges,* qu'il a trouvés dans Ascoli [*Arch. Glott.*, I, 330] pour les dialectes de Fondo et de Revo). La même forme est donnée par Ettmayer, *Lombard.-ladin. aus Südtirol, Rom. Forsch.*, XIII, p. 387.[1]) Ces exemples montrent que cette intercalation n'est pas impossible. *Rèdolè* serait alors un diminutif de *re* formé avec le suffixe -olè comme le *ritolet* de la Suisse romande (cfr. § 25). Ces diminutifs ne sont pas très fréquents. Voici ceux que j'ai trouvés dans Constantin et Désormaux: *cratola* (crotte de chèvre, de rat ou souris), *bidolet* (?) = sentier, le féminin *cresolett, creuseliette* (petite boîte que l'on présente à l'église en faisant la quête). Un diminutif tout à fait analogue est peut-être *çhardolé, stardolé,* „avant-train d'une charrue pour labourer"; le mot simple qui est à la base est *staré* (chariot).[2])

Il me reste encore à expliquer l'ancien savoyard *redoyell* (Aldrovande). On pourrait y voir REDOLELL (< *REGOLELLU, forme parallèle à *REGOLITTU) avec dissimilation du premier *l*.

La forme *rezeto* savoyarde du même Aldrovande s'expliquera peut-être par des formes italiennes telles que *rezéto,* pav. ven. pad. (Bonelli).[3])

Mais *reyerut* (p. 985) me reste obscur.

---

[1]) Cfr. encore Meyer-Lübke, *Italienische Grammatik,* übersetzt von Bartoli und Braun, § 79, et Gorra, *Studi di fil. rom.*, 1893, 465 ss.

[2]) On pourrait penser aussi à „roi de quelque chose", et cela même si *-olet* ne signifie rien et n'a jamais rien signifié (cfr. § 31).

[3]) *Rezeto* est le résultat phonétique de *reggeto* dans plusieurs patois.

2. Bitriscus et ses dérivés.

(Voir la légende celtique, § 24.)

§ 27. A côté des dérivés plus au moins directs du latin REGULUS, nous trouvons répandus, sur toute la moitié septentrionale de la France, tout un groupe de noms se rattachant à BITRISCUS, mot d'origine incertaine.

Voici les témoignages anciens de l'existence de ce mot: Holder *(Altkeltischer Sprachschatz)* donne *vitriscus* ou *bitriscus* avec un point d'interrogation. Il a trouvé ce nom de l'„avicula perexigua" dans les *Acta Sanctorum* (coll. Bollandi, Vita Aviti, abb. Miciac., 2, 14, jun. III, p. 355, E, et Vita Carilefi, abb. Amisolensis, jul. I, p. 93, B). Ce passage contient la charmante légende du petit oiseau qui vint pondre un œuf dans le froc que St-Carilef avait suspendu à un chêne pendant qu'il travaillait dans la vigne.[1]) Il y a dans les *Acta Sanctorum,* jun. III, p. 356, une note de l'éditeur sur le mot BITRISCUS où il est dit: „Bitriscus (alias scriptum britiscus) fortassim contracte pro bitoriscus: sed bitorius Cangio alliisque est ardea Francis butoir avis sane non parva." Je reviendrai sur cette étymologie. Voilà donc deux formes du même mot: BITRISCUS et BITRISCUS avec métathèse.

Le mot est attesté ensuite par plusieurs gloses, surtout latino-anglosaxonnes, où il correspond presque partout à l'anglais *wren* (troglodyte). Cependant la forme BITRISCUS apparaît une seule fois *(Volume of Vocabularies,* edited by Wright, II, 126, 37). Généralement on écrivait ***bitorius.*** Je cite les gloses que Bosworth *(Saxon dictionary,* publié par Northcot Toller, 1882) donne sous wrenna: wrenna, *bitorius* vel *pintorius* (Wright, 29, 27), bitorius, *bitriscus* (Wrigt, II, 136, 37), wraenna, *biturius* (II, 62), *bitorius* (I, 62, 4), waerna, *bitorius* (11, 12), *litorius* (51, 59),[2]) wrenne, *regulus* (I, 221).

[1]) La légende est encore vivante; on la raconte de St-Calais; St-Malo permit même à l'oiseau de nicher dans son manteau jusqu'à l'éclosion de la couvée, et comme l'imagination du peuple surenchérit toujours, on finit par raconter que le roitelet était venu pondre dans les mains étendues de St-Kévin en prière (Rolland).

[2]) Il y a probablement ici une faute de copie.

Dans le compl. de Rolland on trouve encore beaucoup d'autres formes latines du moyen âge (sans indication de source malheureusement): *pitriscus, petriscus, pistricus, petristus* (sur le suffixe -istus cfr. Pedersen, II, 19), *biteriscus, vitriscus, puristus, pitriscus, petritus, pitrisculus,* avec un nouveau suffixe diminutif, *purisculus, parisculus* (influence de *parus* [mésange]?), *puristulus, paristus, parstulus, pitrisculus, petriculus, biturus.*

Toutes ces formes remontent certainement à la même origine et pourraient bien avoir quelque parenté avec le latin classique *butio,* ardea stellaris (le butor).[1])

BITRISCUS est-il simplement un petit butor, < BITORISCUS.[2]) BITORIUS serait alors une fausse reconstitution du mot simple.[3])

L'hypothèse est celle de Ducange (I, 670) qui accompagne la glose *bitorius* vel *pintorius:* werna, de la remarque: „Saxonibus werna est regulus avis. Forte ardea quam nostri Buto vacant." (Voir aussi la glose du

---

[1]) Les formes dialectales pour le butor sont d'après Rolland: *Bitor* (Cevennes, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres), *buard* (Anjou), *behors* (Forêt d'Orléans), *buor* (Poitou), *bior* (Saintonge), *bihour* (Berry). En anglais cet oiseau s'appelle *bittour, bittern,* en hollandais *butoor, pitoor.* Gamillscheg *(Zeitschrift für roman. Phil.,* XL, 140) fait dériver ce mot d'une forme vulgaire *BUTURUM remplaçant le butio classique.

[2]) Le suffixe diminutif -is-co paraît être indo-européen. On le rencontre dans beaucoup de noms celtes (cfr. Holder, p. 78; Bruggmann, *Grundriß der vergleichenden Grammatik der indogerm. Sprachen,* §§ 365—385; Pedersen, *Vergleichende Grammatik der keltischen Sprachen,* II, § 365). On peut faire remonter toutes les formes mentionnées à un *BITORISCO.

[3]) A cette étymologie s'opposent cependant des difficultés: d'abord le fait qu'un suffixe celte (-is-co) aurait été ajouté à un mot latin, ensuite et surtout la sémantique, car les deux oiseaux, le butor et le roitelet, sont très différents l'un de l'autre. Ils n'ont de commun que la couleur du plumage. Le butor est un grand oiseau de 72 cm de longeur, vivant près de l'eau et poussant au temps de l'accouplement des cris qui ressemblent au mugissement des vaches; de là son nom, probablement onomatopéique de butio (cfr. Walde, *Lateinisch-etymologisches Wörterbuch)* et de „bœuf" en français populaire.

Corpus Gloss. Lat., VI, p. 144: *bitorius, butorius, nomen avis.)*[1])

Voici une autre étymologie qui me semble très vraisemblable: Le nom de la ville de Bourges remonte à BITURIGAS (forme attestée à côté de BITURIGES; cfr. Holder s. v.). L'adjectif de BITURIGES est BITURĪCUS dont est sorti le nom de la région du Berry. Le nom BITURIGES remonte, selon Dottin *(La langue gauloise*, p. 94), à BITURIX, „roi du monde". Il est clair qu'au point de vue sémantique l'idée de faire remonter la forme BITRISCUS, attestée dès le huitième siècle, à BITURIX, „roi du monde", serait fort plausible: le suffixe -isco est vivant dans le gaulois MATISCO (irlandais *marithabon)*, VERTISCUS (cfr. vieux-breton *wert*, „valeur, prix"), VIVISCU, „Vevey", et d'autres exemples de noms gaulois (voir Holder s. -isco). Comme BITURĪCU a abouti à BITURĪGU > *Bit(o)rigu* > *Berry*, de même BITURISCU devait passer par *bitriscus* > *betriscu* > *berreis* > *berrois*.

C'est M. Barbier (*Revue de dial. rom.*, II, p. 186) qui a le premier rattaché les différents noms français à BITORIUS (il ne semble pas avoir connu BITRISCUS). Mais à l'exception de quelques formes normandes, il est impossible de faire dériver les noms français de BITORIUS; il faut accepter comme base BITRISCUS avec ses variantes.

§ 28. L'histoire de ce BITRISCUS en français est très compliquée: Parce qu'on ne comprenait pas le mot, parce que cet assemblage de sons n'évoquait aucune image précise dans l'esprit, on chercha à le modifier, à en faire un mot qui signifiât quelque chose. Les lois phonétiques furent continuellement troublées par l'étymologie populaire qui avait libre jeu comme dans tous les mots isolés. Le mot isolé (cfr. les noms de lieu obscurs) est

---

[1]) Une fois BITORIUS est rendu en anglo-saxon par *erdling (Corp. Gloss. Lat.*, V, 403, 20). Or *earthling* désigne suivant Bosworth un fermier et un oiseau qui correspond dans la plupart des gloses à BIRBICARIOLUS. Une fois BIRBICARIOLUS sert aussi à traduire BISTORIUS. Cependant je ne crois pas qu'on puisse identifier ces deux mots. BIRBICARIOLUS sera plutôt la bergeronnette, de même que *earthling* (cfr. son nom allemand *Ackermännlein).*

d'un côté rigoureusement soumis à l'action des lois phonétiques qui le déformeront sans jamais être arrêtées par l'analogie; d'autre part, il est exposé par son isolement et son obscurité à tous les essais d'étymologie populaire. Ce phénomène se produira surtout lorsqu'il s'agit d'un objet qui parle à l'imagination de l'homme comme le roitelet. En effet, peu importent les sons qui rendent l'idée d'herbe, de rue, de fenêtre, de chambre, etc. Ils n'ont pas besoin d'être évocateurs parce qu'en général nous n'associons aucun sentiment à ces choses. Il en est tout autrement du roitelet qui ne souffre pas qu'on lui attribue une désignation sans valeur affective.

a) ***Beruet*** et ***roibri.***

§ 29. Bitriscus devait donner berreis, berrois, berwé dans le nord de la France (cfr. les cartes froid, étroit, troisième fois). En effet le roitelet s'appelle *béruet* dans le Pas-de-Calais (Rolland).

Plus au sud on rencontre les formes: ***roibéry***, *robéry* (Salerne), plus tard *roibri* (Château-sur-Loire dans le dép. de Seine-et-Marne, Rolland), *roibri, roubri* (Cher, Yonne, Nièvre; Rolland, compl.), *rwabrì* au p. 208 de l'Atlas. *Rwabri* se trouve aussi beaucoup plus au sud, au p. 902, et *rwarabri* avec un curieux dédoublement de roi au p. 600.

Bitriscus ne peut guère donner *beri*. Il faut donc admettre pour cette région une base un peu différente, une des variantes de bitriscus notées en latin médiéval (cfr. § 27). Cela pourrait être bitricus ou bitritus.[1])

Ce *beri*, *bri*, étant peu expressif, on le fit précéder de roi dans une contrée voisine de l'aire d'extension de roitelet où l'on racontait la légende du petit roi. On forma ainsi un *roiberi* qui, de son côté, dut subir quantité de changements dictés par le désir de transformer le nom obscur en un nom plus expressif.

---

[1]) Faut-il voir dans bitricus la première étape d'une étymologie populaire qui rattachait bitriscus, qui n'était plus compris, à bitu-rigas, bitu-ricu? bituriscus aurait-il été considéré comme un bitur̄icu, „habitant du Berry"?

Le changement de *-r-* intervocalique en *-z-*, purement phonétique, est fréquent dans cette région: *roibesy* dans le Gâtinais (*Revue de phil.*, X, 30), *robzi* dans le Loir-et-Cher (Bassetière), *roibezi, rouabizi* (Seine-et-Marne et Yonne; Rolland, compl.). Ces formes, de même que *rouapsi* (Yonne), ont peut-être été influencées par l'imitation du chant du roitelet huppé (cfr. les noms onomatopéiques). Quant à *roi de bézigue* (Yonne; Rolland, compl.), je n'ai pu l'expliquer.[1])

Jaubert donne la forme *loubri* (*louabri* dans l'Yonne, *lobri* dans la Nièvre; Rolland, compl.), mots provenant probablement de *roubri* par dissimilation.[2])

Roubri incompris fut transformé en *rubi* dans le Loiret (Rolland, compl.) par la même association d'idées qui nous fait appeler un gentil petit enfant: „mon bijou".[3])

Beryõ (p. 325 de l'Atlas) est probablement un diminutif en -illon de *beri* (cfr. *rutyu, ratillon* dans le Loiret et l'Orléanais, *berillon* [Jaubert] = mouton qui vient du Berry). De la Blanchère donne la forme *berillon* pour l'Anjou et le Centre, Thibaut *bourillon* comme forme ancienne de Blois se trouvant dans un document de l'année 1277, transcrit en 1717.

b) *Roi Robert.* — Les noms de personnes.

§ 30. *Roibery, robéry* a été rapproché du nom propre Robert qui joue un certain rôle dans la désignation des plantes et des animaux.[4]) On appelle le roitelet *petit*

---

[1]) *Bésigue*, anciennement *bési*, est le nom d'un jeu de cartes, autrefois très populaire en France. Est-ce que ce mot aurait contribué à déformer le nom de l'oiseau? S'agit-il d'une plaisanterie?

[2]) *Roable* (Sologne, Salerne) est assez difficile à expliquer. Peut-être le peut-on mettre en rapport avec *rwabri* (au p. 902), accentué sur la première syllabe. *r* se serait changé en *l*, ce qu'il faut admettre aussi pour différentes formes de l'Auvergne et du Limousin.

[3]) Je parlerai ailleurs de *roi de ghezi, ghéziya*, qui sont des contaminations de *bezi* avec un autre nom du roitelet.

[4]) Il y a l'*herbe à Robert* ou *rouberto* dont Schuchardt parle dans la *Zeitschrift*, XXVI, 397.

Robert ou *petit maître Robert* avec une certaine ironie en franc. dial. (Vincelot, *Etudes ornitholiques).*

Roberroi en Lorraine (Bassetière) est le seul témoignage de la vie de BITRISCUS dans l'est de la France. BITRISCUS y dut aboutir à BERWE(A) qu'on fit précéder de roi comme dans le Centre. Ce ROBERWA obscur dans son ensemble fut associé au nom de personne Robert et comme tel précédé une seconde fois de roi: *roi Robert* (Bassetière).

Beaucoup d'oiseaux portent des noms de personnes. Voici quelques exemples qui se trouvent dans Rolland: *La grande Marthe* (pic épeiche), le *Bernard pescayre* ou *Martin pêcheur*, le *martinet* — ces deux derniers doivent leur nom à St-Martin, protecteur spécial des oiseaux —, *Jean Boubou* (huppe), *pierrot* (moineau), *Santa Catharina* (proyer), *Colas* (loriot), *Liôde* (= Claude), *rozo* (rouge-gorge), appelé aussi *Marion la reuche, Marie godrée, Frédéric* (mésange), *Charlot* (courlis), *Jean-Baptiste* (pinson). Ce dernier exemple est tiré de Beauquier.

Mais ce sont surtout les oiseaux apprivoisés par l'homme et vivant avec lui, comme le perroquet et la pie, qui portent des noms de personnes. Ces noms auront été individuels, ensuite seulement étendus à toute l'espèce. La pie s'appelle Margot, Cateau, Jacques, Jacquette, Berta, Richard, Colas, Jurau (Gérard), Charlot, Germain. Le nom du geai vient probablement du nom propre latin Gajus.

Ces noms s'expliquent par la tendance que l'homme a de s'assimiler les animaux, de leur attribuer un caractère humain et de les caser dans une catégorie de types humains. Cette tendance se manifeste surtout dans le roman du Renard, œuvre si curieuse et si caractéristique pour l'esprit du moyen âge. Là aussi les animaux reçurent des noms de personnes. G. Paris *(Le roman du Renard,* p. 27 ss.) dit, avec raison, me semble-t-il, que ces noms ne renferment aucune allusion satirique, qu'on applique aux animaux tout simplement des noms familiers, très usités. Cela est confirmé par la liste des noms d'oiseaux que je viens de donner (cfr. aussi les noms de la coc-

cinelle (ALF, c. 1508). Une recherche plus approfondie démontrerait peut-être que ces noms sont les mêmes que ceux qu'on emploie dans les proverbes, dans la littérature populaire en général et dans les appellatifs dérivés de noms de personnes.

Le peuple attribue au roitelet un caractère bien défini en le rapprochant d'un certain type d'homme: c'est le vaniteux, l'étourdi, l'impertinent. Là où on ne voit pas en lui l'oiseau du bon Dieu, on le traite avec mépris, on parle familièrement de lui. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'on lui ait donné, à lui aussi, des noms de personnes.

D'autre part il s'appelle roi, titre qu'on fait presque inconsciemment suivre d'un nom de personne.

La nature de ce nom dépend de différents facteurs. *Roi Robert* et *roi Bertaud* (cfr. § 40) sont provoqués par l'ancienne désignation du roitelet, devenue incompréhensible. Nous avons ici affaire à un cas d'étymologie populaire. Pour d'autres motifs entrant en jeu dans la formation des noms propres désignant le roitelet, voir §§ 55 et 75.[1])

c) Déformations de *reybéré.*

§ 31. *Reybéré* apparaît encore au p. 603 (Creuse) de l'Atlas. Mais dans cette contrée où l'*r* intervocalique est peu stable, la confusion commence. Le peuple fait de l'étymologie et transforme le mot à tel point qu'on a de la peine à le reconnaître, qu'on ne le reconnaît qu'au moyen de la géographie linguistique, en retrouvant dans des formes voisines et simultanées ses couches successives.

A la périphérie de cette zone de dérivés de *reybéré* des formes avec *-r-* se sont conservées: *radébéré* au p. 714 (Cantal). Le *„de"* intercalé provient probablement de ce qu'on a l'habitude de dire: „roi de quelque chose" (cp. *roi de bri* (Yonne; Rolland, compl.), et ceci bien que *béré* ne signifie rien.

---

[1]) Les résultats de la tentative de M. O. Schultz *(Zum Uebergange von Eigennamen in Appellative, Zeitschrift,* XVIII, 130) de rattacher ces noms du roitelet à des personnages historiques, à de véritables rois, me semble sujets à caution.

Le type *reydebéré* a dû s'étendre une fois jusqu'aux p. 824 et 833 (Ardèche) où nous le retrouvons sous la forme de *rébédéré* avec métathèse, sous l'influence de *repeteret* voisin. Ce mot est peut-être aujourd'hui compris comme „roi des petits veaux" *(bedelet, bederet).* Dans les Cévennes, région voisine, on appelle le roitelet *bicherino* (vachette). Rappelons-nous aussi le „roi de la vaquete" à Entraignes (cfr. § 4).

Le point 807 (Puy-de-Dôme) donne *rédebedloe,* qui correspond à *rébédéré.* Il se trouve, il est vrai, aujourd'hui dans la région *vedei* (veau), mais près de la limite de *bedel.* Rolland donne un *roi bédelet* vieux franc. sans indiquer sa source. Godefroy ne le connaît pas, mais il donne comme quatrième sens de *bedel* le nom propre Bidel. Beauquier indique en effet un *roi Bidelet* en Saintonge désignant le roitelet. Rien d'étonnant qu'on ait transformé dans le voisinage du *roi Bertaud* un *rédebedloe* en *roi Bidelet.* Peut-être aussi est-ce là la première association faite, car nous trouvons dans le voisinage *roi Bernard. Rédebedloe* serait alors secondaire.

Au p. 833 (Aveyron) on dit *rebédédé.* Peut-être voulait-on rendre le cri du troglodyte par ces noms (troisième hypothèse) qui, en vérité, ressemblent assez au chant de la mésange, mais fort peu à celui du roitelet (cfr. § 8).

Autrefois le *redébéré,* avant-poste isolé dans les points 824 et 833, devait être relié avec la zone centrale de *reberi,* „roitelet" du Centre: Si aujourd'hui les p. 812, 814, 813, 815 (Haute-Loire) offrent — de même que les p. 601, 702, 802, 904, 901 (Creuse et Allier) — *roi des oiseaux, roitelet,* il ne peut s'agir ici que d'un intrus tout récent qui a couvert une ancienne couche de mots du type de *roiberi.*

Aux p. 519 et 610 (Charente) de l'Atlas, les formes *radbira, reydébira (Revue des patois gallo-rom.,* II, 190) témoignent encore une fois de l'étymologie populaire, puisque *béré* fut assimilé à *bira* (= flèche, Honorat). Celui-ci sera un dérivé du verbe *bira* (virer, tourner, s'émouvoir).

§ 32. Sur une zone assez grande comprenant une partie de la Haute-Vienne et de la Dordogne *rebéré* > ***rebéné***, *reybenei* ce qui signifie roi béni.[1]) *Reibeineix* apparaît à Châteauponsat (Haute-Vienne) déjà dans un document de 1631 (Daubin, *Not. I*, Châteauponsat, 1842, p. 16), *rebenet* se trouve ensuite dans Salerne (*Histoire nat. éclaircie dans une de ses parties, l'ornithologie*, Paris, 1767). On se rappellera à ce propos les légendes qui circulent sur le compte du roitelet en Limousin et en Périgord où on lui attribue un certain rôle dans la vie du Seigneur (cfr. § 5). Ces légendes facilitèrent pour ainsi dire le passage du *-r-* en *-n-* (cfr. M. Schopf, *Die konsonantischen Fernwirkungen, Ferndissimilation, Fernassimilation, Metathesis*, Göttingen, 1919, p. 93).[2])

Un *reydebenoe* isolé se rencontre au p. 706 (Cantal).

§ 33. Aux p. 704, 609, 617, 618, 617 (Limousin) *reybéré* fut changé en ***reybélé***, *reidebélé* plus à l'est. Le passage de *-r-* à *-l-* ou plutôt la dissimilation de deux *-r-* est assez fréquente déjà en ancien provençal (cfr. Schultz-Gora, *Altprovençalisches Elementarbuch*, §§ 64 et 97, Appel, *Provençalische Lautlehre*, 1918, § 61 a). L'Atlas donne *alito, leito* < ARISTA (carte arête), *poulu, polu* < PAURUCU (carte peureux). Le passage est facilité dans notre cas spécial par l'association avec *bel, bellet*.

D'après le modèle de *reybélé* on appela le roitelet huppé *lou biô* (le beau) en Limousin (Précigou).

La forme *reire belet* (= aïeul), désignation moqueuse (Labourde, Limousin, 148; Rolland, compl.) montre qu'on associait *rebelet* avec *belet* (aïeul).

§ 34. *Beri* (< BITURĪCU) avec *i* final se continue aussi en Auvergne sous la forme de *beli*: *rèbeli* (Rolland, compl.). Aux p. 708 et 710 on dit *reydebeli*. A côté de cette forme il y a ***barnabeli*** (Chalaniat, *Catalogue des oiseaux qui ont été observés en Auvergne*, 1847), aujourd'hui avec métathèse vocalique *bzarnabile* (p. 703)[3]), *barnabilla* (Tixier, *Lexique patois du canton d'Escurolles*,

---

[1]) Cfr. pour les formes du mot béni les cartes „buis" et „eau bénite".

[2]) Peut-être le nom de personne *Benêt* (BENEDICTU) y entre aussi.

[3]) Pour *bz* initial cfr. *bzeür* < BIBERE (carte „abreuvoir").

1869), **rei barnabet** en forézien (Duchou, p. 101, Gras, p. 121). Je m'explique ces noms de la manière suivante: Au p. 809 (Puy-de-Dôme) le roitelet s'appelle **riberna** (roi Bernard). Bernard est employé très fréquemment pour désigner toute espèce d'animaux: *Bernard l'ermite* est l'écrevisse, *Bernard archiprêtre* l'âne, *sauto-bernat* la sauterelle, *bernat-pudent* la punaise, *rat-bernat* est le nom du grimpereau dans le Berry et dans l'Aveyron (Vayssier). Rappelons-nous que déjà en vieux français bernard est devenu appellatif et désigne un sot, un nigaud (Godefroy). Or comme il n'y a que les noms propres très fréquents qui deviennent appellatifs, nous n'avons aucune raison de nous étonner d'un *ri* (roi) *bernard* désignant le roitelet. Il fut formé probablement dans la Saintonge ou dans le Poitou près de l'aire *rabertaud,* par analogie avec ce dernier, et voyagea par l'Aveyron ou par le Berry jusqu'au point 809, car je crois que le *rat-bernat* du Berry et de l'Aveyron n'est qu'un REGEM *(ra) bernard* déguisé, emprunté au roitelet.[1])

e devant *r* a une tendance à devenir *a: riberna* > *ribarna; ribarna* se contamina avec *ribeli;* il se forma un *barnabeli* qui de son côté se rapprocha du nom Barnabé. Ainsi par des chemins très compliqués, très contournés, le roitelet reçut en forézien le nom de *rei barnabé.*

Dauzat (*Revue des langues rom.,* LVI, 325) donne pour Vinzelles la forme **barnatsarada** (s. m.) désignant le roitelet huppé. Il voit dans le deuxième élément un dérivé de CARRU, disparu aujourd'hui, dans le premier le mot *brenar* (embrener). Le sens du tout serait: „qui embrène le char ou la cour", nom qui ne s'applique guère au roitelet. Nous reconnaissons dans les premiers éléments le mot *barna. Tsarada* est peut-être en rapport avec *écalon, tsaleto* (échelette), grimpereau dans le Puy-de-Dôme (Rolland, compl.) (cfr. § 73).

---

[1]) M. Ganillscheg *(Zeitschrift für roman. Phil.,* XL, p. 139) essaie de ramener ces différents *berna* dans les noms d'oiseaux de marécage à un mot gaulois *BERNOS (marécageux). Mais *berna* dans *riberna* ne peut être que le nom de personne Bernard. Voir d'ailleurs M. Spitzer, *Zeitschrift für roman. Phil.,* XL, 695.

d) Bitriscus en Normandie et en Haute-Bretagne.

§ 35. Je reviens au nord pour étudier le développement de BITRISCUS dans l'ouest de la France. En Normandie ce mot aboutit d'abord à: *berwé, beré.* En effet nous rencontrons encore un reste de ce *beré* à Guernesey: ***bérè*** (m.), aussi *béri* (Rolland, compl.), et un fém. ***berée*** au XVIIème siècle (Héron, *Muse norm.*, 1895, V, 19). Cela prouve que *béré* a une fois été en usage en Normandie.[1])

§ 36. Par dissimilation de *l—r,* on expliquera le passage d'un *riberé* en ***riblé*** (p. 399, île de Guernesey), *reblet* (Bosquet, *Normandie merveilleuse), reblot* (p. 350, Calvados et à Thaon [Guerlin de Guer, p. 373]) avec substitution de suffixe (cfr. Schopf, p. 80, op. cit., p. 42). De *reblet* on forma un féminin ***rebelette*** (*Annuaire de la Manche,* 1832, p. 223).

Dans cette même contrée on trouve ***ribé*** (p. 399), *rebet* (Chrétien, *Usages, etc., de l'arrondissement d'Argentan,* 1835), *rébè* dans l'Orne (Rolland, compl.). Ici aussi il s'agit d'un cas de dissimilation: *r—r* > *r—o* (cfr. Schopf, p. 149), *ribérè* > *ribrè* > *ribè.*

C'est aussi en partant de *reb(e)ré* qui donna par dissimilation *rebè* qu'il faudra expliquer le *ribwé* (p. 219, Eure-et-Loir), le *be* de l'Yonne (Rolland, compl.) et le *begron* (ibidem), où le second élément m'est resté obscur, peut-être aussi ***bieutin*** en Champagne (Toussenel, *Le monde des oiseaux,* 1872).

Avec le même suffixe diminutif -ettin on forma dans le Calvados un ***rébétẽ*** (p. 351, à Bernay [Eure]; Rolland, compl.). Ce mot est attesté aussi par Moisy et Vasnier, *Petit dictionnaire du patois mormand de Pont-Audemer,* 1862.[2])

§ 37. Le féminin ***rebette*** n'est plus en usage aujourd'hui, paraît-il. Mais il se trouve d'après Rolland,

---

[1]) On s'en sert du reste encore pour désigner le rouge-gorge (voir § 39).

[2]) Je doute que *rebettin,* signalé par Chambure pour l'Aunis, y soit en usage.

compl., dans Constantinus en 1573 et dans Fleury *(Littérature orale de la Basse-Normandie,* p. 106, 1883).

Il est très fréquent qu'on forme du nom masculin d'un oiseau un nom féminin. Nous avons rencontré un *regina* à côté de *rey, ratéla* à côté de *ratelá, bérée* à côté de *béré.* Rolland donne des exemples pour d'autres oiseaux. J'y ai trouvé *gripette, gripotte* à côté de *gripelet, gravette* à côté de *gravelet, rapette* à côté de *rapatin* pour désigner le grimpereau; *moniche* alterne avec *moinot, linot* avec *linotte, chardonnet* avec *chardonnette,* etc. En Suisse romande le type *VERJASSE alterne avec VERJAT pour désigner l'écureuil (M. Gauchat, op. cit., p. 175 ss.).[1])

Cotgrave mentionne une forme normande curieuse: **rebetre** (féminin). Moisy ne la connaît pas et voudrait y voir une faute d'impression. Mais la même forme se retrouve dans Vernaud, Gessner et Salerne. Son existence est donc prouvée. Elle renferme un *r* adventif, fréquent après *(s)t,* résultant peut-être d'une fausse régression (cfr. *fenête* pour fenêtre).[2])

§ 38. En Haute-Bretagne BITRISCUS devait aboutir a BERÉ. En effet le roitelet s'y appelle *béré (Revue des trad. pop.,* VII, p. 106), à Plombalay (Sébillot, *Haute-Bretagne),* dans les dép. de Mayenne et d'Ille-et-Vilaine (Rolland, compl.), dans le Morbihan (Taslé, *Histoire nat. du Morbihan,* 1860). Taslé écrit *berret* en identifiant le suffixe avec -ittus, ce qui est important pour d'autres formes. (Cfr. § 40; voir aussi la carte „tiroir" où la même chose se produit).

---

[1]) Bonelli (*Studi di fil. rom.,* IX, p. 434 ss.) croit que le changement de genre se trouve surtout chez les oiseaux où les femelles ne diffèrent guère des mâles. Ce serait le cas pour le roitelet et pour le grimpereau. Cette explication ne me satisfait cependant pas. Cfr. pour ce changement de genre, spécialement pour les oiseaux, Meyer-Lübke, *Grammatik der roman. Sprachen,* Bd. II, § 370.

[2]) Sur *birou* dans l'Orne *(Mémoires des antiquaires,* IV, 229; Dubois, *Recherches sur l'étymologie de certains mots de l'Orne* dans les *Mémoires de l'Acad. celt.,* 1810 et 23) qui appartiennent certainement à la même famille voir § 39.

De *béré* on forma un féminin *bérée* à Trévenc, commune de Penguily (Sébillot, *Haute-Bretagne, Revue des trad. pop.*, V, p. 19). Déjà Godefroy donne deux témoignages de *beree* sans parvenir à les traduire avec certitude. Voici ses exemples:

1. Frigilla, haec avis apud Latinos (ut Festus ait) ex eo dicta est, quod frigore cantet, et vigeat: vulgo dicitur *Beree* (C. Est., *De lat. et graec. nom. av.*, p. 97, éd. 1567).

2. Il lui respondit qu'il mangeroit bien, s'il en avoit, des petits oyseaulx comme . . . tourterelles, *berees*, alouettes. (*Nouvelle fabrique des excellents traits de vérité*, par Phil. d'Acripe, sieur de Neri en Verbos, éd. Jannet, p. 116).[1])

§ 39. Dans certaines contrées c'est le r o u g e - g o r g e qu'on appelle *bérée, brée, bésée* (en Normandie, Salerne, Vasnier, Lemetteil à côté de *Marie-bérè* [féminin], Seine-Inférieure; Rolland, compl.).

Voici encore d'autres noms du rouge-gorge empruntés au roitelet:

Bezuet (Montesson, *Vocabulaire du Haut-Maine*, 1859) dans une région où l'on appelle le troglodyte *bérichot*. *Bezuet* est BITRISCUS (cfr. *beruet* au Pas-de-Calais) avec changement de *-r-* en *-z-*. Ce changement fréquent fut facilité ici par l'analogie avec *bezot, bedot* (culot).

De *bezuet* qu'on prenait pour un diminutif, on forma un féminin *bezoue* (Montesson), *bedû* (féminin [Maine-et-Loire; Rolland, compl.]), comme on avait fait *rebette* de *rebettin, ratéla* de *ratelá*. Le *bezou* (Sarthe; Rolland, compl.), *bedou* (Orne; Dubois) est le masculin correspondant à *bezoue*, influencé par *bedot* (culot). Ce nom du

---

[1]) Moisy donne ce mot comme mot ancien et le traduit par fringille se basant probablement sur le frigilla de Est et sur Cotgrave qui traduit *berée* par pinson (a spinke, scheldople, chaffinch). Cependant ce même Est raconte que cet oiseau chante quand il fait froid, ce que fait le roitelet, pas le pinson. D'ailleurs Rolland ne donne pour le pinson aucun nom qui rappelle *berée*. Donc je crois qu'il y a erreur dans Cotgrave et que *berée* désignait à l'origine, comme *beré*, le troglodyte.

dernier éclos d'une nichée en vient facilement à désigner les petites espèces d'oiseaux (cfr. § 49).

Birou, „roitelet“ (dans l'Orne) sera-t-il aussi une forme „simple“ refaite sur un ancien *„birouet“ ?*[1])

Ne nous étonnons pas qu'on ait confondu le troglodyte avec le rouge-gorge: Pour le plumage, la teinte générale est la même à l'exception de la gorge. Le rouge-gorge n'est pas beaucoup plus grand; il a comme le troglodyte la queue toujours relevée, et son cri a quelque ressemblance avec le zerrrrr, zerrrrr du roitelet. Nous verrons d'autres cas où les noms des deux oiseaux s'entrechangent.[2])

Cependant il est a noter qu'il n'y a pas d'endroits où le même mot désigne les deux oiseaux en même temps. Peut-être est-ce justement *berée* (rouge-gorge) qui fit disparaître *berée* (troglodyte) de Normandie, et *bezuet* (rouge-gorge) qui évinça *beruet* (troglodyte) dans le Maine et appela à sa place *bérichon*, *bérichet* dont j'aurai encore à parler.

e) *Roi Bertaud.*

§ 40. De *beré,* compris comme *ber* + ITTUS, on forma un diminutif *BERETTELLUS qui aboutit à ***berteau.*** Le résultat de -ellum est très compliqué dans cette région, différant presque d'un village à l'autre. Mais comme *berteau* ne signifie rien et que le peuple recherche un mot expressif pour désigner le roitelet, il associa ce mot à d'autres mots déjà existants, à *bertõ* (étincelle) au point 447 (Loire-Inférieure). La comparaison du petit oiseau

---

[1]) Montesson donne pour le Haut-Maine *biroufle* (rouge-gorge) qui contient le mot *birou* suivi d'un suffixe curieux. Peut-être peut-on ramener à la même origine les noms obscurs suivants qui désignent le rouge-gorge: *jean besa* (Le Hâvre), *bisse*, féminin (Sarthe), *berce* (franc. dial., Monet, 1635), *bidrouy*, féminin, (Sarthe), mentionnés tous dans le compl. de Rolland.

[2]) Ils jouent aussi le même rôle dans les traditions populaires: C'est un péché de les tuer, parce qu'ils sont mêlés à l'histoire légendaire du Seigneur comme oiseaux bénis; ils possèdent tous deux des qualités magiques, et à l'expédition des oiseaux cherchant le feu ils ont participé.

vif, aux mouvements rapides, avec une étincelle est facile à comprendre. Elle est attestée aussi par un **chaleron** („éclair“ et „roitelet“) dans le Jura (voir § 63). Mais cette association, limitée à un seul point, est probablement récente.[1])

Par contre l'assimilation secondaire de *berteau* à *Bertaud* < BERTALDUS, nom de personne et appellatif pour désigner un homme intrépide (Meyer-Lübke, *Etymolog. Wörterbuch)* est plus ancienne. Naturellement l'association est possible aussi lorsque -ellum et -aldus ne donnent pas exactement le même résultat. Elle est attestée déjà en vieux français. Godefroy donne *roybertault,* roitelet: ung petit oizeau nommé roytellet ou roybertault *(Trad. de Quinte-Curce,* Richel., l. 7724) — Cotgrave: *roi Bertault,* a wrenne.

Dans une zone intermédiaire (sud de la Loire-Inférieure et du Maine-et-Loire) on l'appelle simplement *boertao* (p. 466), *bertaw* (p. 467). Ce nom sert également à désigner la fauvette: *pars bertaw, breto* (p. 435), *bertao* (p. 466), *brto* (p. 458).

Mais ici aussi la fable du roi des oiseaux s'en mêla: on fit précéder le nom de personne du titre de roi sans penser, me semble-t-il, à un roi Bertaud du VIIème siècle.[2]) On appelle le roitelet *roibertaud* dans une grande région comprenant les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, une partie de l'Indre-et-Loire et de l'Indre, la Vienne, la Charente-Inférieure et une partie de la Charente. La désignation est assez ancienne, nous l'avons vu.[3])

Roi Bertaud doit avoir une extension plus grande

---

[1]) *Berton* est du reste aussi un nom propre comme Bertaud (Langlois).

[2]) Langlois, op. cit., donne un seul Bertaut, nom d'un chevalier frison (Baudouin de Sebourc, XIV s.).

[3]) Il est inutile de mentionner toutes les petites variantes phonétiques que l'Atlas indique. er > r(e): *robreto, robrto* . . . . *răbreto* (p. 418) rappelle la forme *răsiṇol* (rossignol aux p. 459, 478, 458). La forme *rapto* (p. 535, 536) montre l'assimilation de la sonore *b* à la sourde *t*, après la chute de la syllabe *-er*.

que l'Atlas ne le fait croire. Il subsiste dans le Bas-Gâtinais *(Revue de phil.,* VII, 127).[1])

Sur le modèle de *roi Bertaud* en Saintonge on forma *roi Bidelet, roi Bernard* dont j'ai parlé (cfr. §§ 31 et 34), ***roi Bertrand*** (Cotgrave) et ***roeygartus*** à Hostens (Gironde, p. 653). On compara le petit roitelet au grand roi de la Table ronde, encore célèbre et légendaire en Gascogne (Bladé, *Contes populaires de la Gascogne,* 1886, p. 296). Pour une fois on donna au roitelet non pas un nom familier, mais un nom illustre de la légende.[2])

---

[1]) Les anciens poètes provençaux nous ont transmis un mot *berteau* dont le sens n'est pas certain. Raynouard le traduit par hanneton. Il donne les exemples suivants:

Mosca ni tavan que vola,
Escaravat ni bertal . . .
Marcabrus: Pus la fuelha.

Cui sens nos es guidaire
No sap ni pot a cap traire,
Ans par a la fin bertaus . . .
Giraud de Bornel: S'es cantars.

Levy donne comme nouvel exemple certain:

E jois es enterls francs faillitz,
Tornatz de basan en bertau . . .
Liederhs., A N⁰ 63, 7.

Il traduit *bertau* dans les deux derniers exemples par „armer Wicht, armselig". Mais il ne sait pas s'il doit donner raison à Raynouard en ce qui concerne le premier exemple.

Rolland et l'Atlas ne connaissent pas ce nom du hanneton, Mistral et Honorat le donnent pour vieux-provençal, mais Dauzat *(Romania,* XLIV, 253) relève l'existence de *bartoeu* (hanneton) à Authezat (Puy-de-Dôme). Déjeanne dans sa nouvelle édition de Marcabru le traduit par „à frelon". Le frelon s'appelle en beaucoup d'endroits du midi de la France: *burgo, bergo* (voir les cartes 1471 et 1572 de l'ALF et Rolland, III, p. 272—75, et pour l'étymologie de ce mot E. Richter, *Wiener Sitzungsbericht,* 156, p. 100), mais nulle part *berto.*

Mais quelle est l'origine de ce *bertau?* A-t-il un rapport avec *rabertau* (roitelet)? ou est-ce le nom propre Bertwald, devenu appellatif pour désigner un pauvre hère, faible d'esprit, développement analogue à celui des noms suisses-allemands *Gret, Jokkel;* le hanneton ou frelon aurait été traité en sot et aurait reçu ainsi le nom de *bertau?* C'est l'idée de M. Meyer-Lübke *(Wörterbuch).*

[2]) Pour le *g* initial devant *a* à Hostens cfr. la carte „mite": le p. 653 a *gardzes* pour *ardes* des points environnants.

f) Berichon.

§ 41. Entre les zones *roiberi* à l'est, *beré* à l'ouest, il y a une petite zone intermédiaire du type *berichon*. Les formes sont les suivantes: *bérieõ* aux p. 327, 338, 411 (Maine), *berieõ* aux p. 412, 423, 421, 443, *berichon* (Anjou; Giraud, *Etudes ornithologiques*, 1875; Montesson, *Vocabulaire du Haut-Maine*), *berieō* (p. 318 et Maine-et-Loire; Vincelot, *Etudes ornithologiques*), *berrichet* à St-Cast (Sébillot, *Trad. de Haute-Bretagne*), *berrichat* (de la Blanchère), *barichò* (Ille-et-Vilaine; Rolland, compl.). Le mot se trouve déjà au XVI[ème] siècle: *berichat* (Belon, 1555), *berichon* (Gessner, 1604), *berichet* (Monet, 1635), *bericoc* (Fontaine, 1612) est peut-être une faute d'impression pour *bericot* (Rolland, compl.).[1])

Pour expliquer ces formes, on pourrait supposer l'existence d'un féminin *BITRĪCA à côté de BITRĪCUS: un *berriche* + *on* (cfr. Marie, Marion) satisferait peut-être les exigences de la phonétique. Mais la forme *berriche* a-t-elle des raisons d'être? Ne vaudrait-il pas mieux partir du masculin BITRĪCU > *berri* et voir dans *berrichon* un exemple des formations particulièrement fréquentes dans l'ouest de la France (cfr. *poire: perrichon, moine: moinichon, baudet: baudichon* [Horning, *Zeitschrift für roman. Philologie*, XIX, 173; XX, 343]).[2])

A côté de *berichon* il y a *burichon* (p. 316, Millet, *Faune de Maine-et-Loire*, 1828). Le mouchet (accentor modularis) porte aussi le nom de *buriche* (Jaubert), et la fauvette d'hiver dans une région assez éloignée de *berichon* (roitelet); au p. 702 (Creuse) on l'appelle *burieu*. Faudra-t-il expliquer la forme en *-ur-* en faisant appel aux formes PURISCULUS du latin médiéval (cfr. § 27)? Ou sera-t-on en droit de supposer que *berichon* fut rapproché par

---

1) Berrichon > *bœrieõ* (p. 433, Vincelot, Jaubert).
Peut-être associa-t-on ce mot à beurre, beurrichon qui signifie le chassieux; c'est en beaucoup d'endroits un terme injurieux (cfr. *lagagnouso*).

2) Encore resterait-il à examiner le rapport entre l'oiseau *berrichon* et l'adjectif *berrichon* du nom de la province de Berry.

étymologie populaire de bure (couleur de bure = couleur brunâtre, roussâtre comme le roitelet.[1])

Une troisième forme est représentée par *bourichon* (Blois, Thibaut; Loire-et-Cher, Bassetière), *buriєão* (point 446), *bouerrichon* (Angevin, Verrier-Onillon), *bouriche,* m. (Mayenne; Rolland, compl). Y a-t-il là le reflet de l'influence d'une autre étymologie populaire, de bourriquet? Ou faut-il voir dans *burichon, bourichon* de simples variantes phonétiques où la voyelle protonique a été changée sous l'influence de l'*r*?

Les formes *beruєõ* (p. 339, 440, 443), *beruєó* (p. 328, 462), *béruєé* (p. 339, 368), *béruk*^{t}*yé* (p. 339), *berruchet* à Matignon et Avranches (Sébillot, *Trad. de Haute-Bretagne,* p. 211; Le Héricher, *Histoire et Glossaire du normand,* 1870), *berruchot* à Ercé (Sébillot), *beruchon* à Nantes (Salerne), sont-elles dues à un changement de suffixe puisque *-ichon* et *-uchon* ont des fonctions analogues (cfr. Horning, *Zeitschrift für rom. Phil.,* XIX, 180)?

Comme le saintongeois ***roi bouti*** (Salerne) est tout isolé, je n'ose pas y voir une contamination avec *pouti, poutin* (chassie des yeux en Languedoc).

Il est vrai qu'on pourrait appeler au secours le ***lagagnouo*** (féminin), „roitelet", à Marseille (Mistral). *Lagagnou(s)o,* fréquent dans la dénomination des plantes,[2]) (cfr. cartes pissenlit, coquelicot) signifie chassieux. Mais il est toujours difficile de tabler sur des formes isolées: il suffit d'avoir entrevu les différentes possibilités pour expliquer les variantes du mot.

---

3. *Péteré* et ses dérivés.

§ 42. Voici d'abord l'expansion et les formes de ce type:

Je n'ai que deux temoignages de *péteré* tout seul: *pétéré* à Bardonnèche, Piémont, et *pteu* à Vergisson près

[1]) Voir d'autres noms d'oiseaux dérivés du même mot dans E. Richter, *Bedeutungsgeschichte der Wortsippe bur(d), Wiener Sitzungsberichte,* 156, p. 11.

[2]) Cfr. pour l'étymologie de ce mot Schuchardt, *Ztschr.* XXIX, 561.

de Mâcon (Constantin et Désormaux). Généralement on le fait précéder de REGEM comme presque tous les noms du roitelet. Mais nulle part ce titre n'est aussi ironique. ***Reipetaret*** apparaît déjà dans le premier exemple que je connaisse (Rolland).

Voici les formes que ce mot revêt aujourd'hui dans le Lyonnais: *rapëtërœ̊* (p. 808, 818), *rapëtré* (p. 819, 909), *raptëré* (p. 908), *rapëtrë* (p. 916), *répëtéré* (p. 816), *répë-trëé* (p. 817, 926), *répétré* (p. 907), *répétéré* (p. 986), *rèy-pétérèt* (p. 975). Ces deux derniers points, détachés de la zone principale de *répéteré* et séparés d'elle par d'autres types plus récents, montrent que l'aire *répéteré* a dû être beaucoup plus grande autrefois. Des vestiges s'en sont conservés dans la vallée d'Aoste, très conservatrice: ainsi aux p. 903, 905 on dit *rwapëtré, raptëzé* aux p. 911, 914. Les dictionnaires donnent *râpteré* (Villefranche-sur-Saône, *Revue de phil.*, XXV, 96), *repetaret* (Forez, Bourbonnais, Gras, Duchon), *rèpetarè* (Lyonnais, Puitspelu), *rapoutâ, raipotot* (Morvan, Chambure), *rapeto, rapôtô, rapoutâ* (Nièvre, Rolland, compl.). Ce mot correspond au français roi pétard *(pôtâ* = pétard selon Chambure).

Il me semble que cette désignation du roitelet, elle aussi, doit être rattachée au mot BITRISCUS ou PITRISCUS tel qu'il apparaît dans certaines sources (cfr. § 27).[1])

Par l'étymologie populaire ce PITRISCUS fut mis en rapport ensuite avec les noms de différents autres animaux, oiseaux et poissons qui s'appellent: „pétard," „péteur".[2]) Je crois que c'est la petitesse de l'oiseau qui con-

---

[1]) Ce double développement de *-tr-* qui tantôt reste, tantôt se réduit à *-r-* trouve un parallèle dans les dérivations d'un autre mot *celte:* MATARIS (javelot) qui aboutit en vieux-français à *méreau, marelle* d'une part, à *matras* d'autre part (cfr. Meyer-Lübke, *Wörterbuch).*

[2]) Parmi les oiseaux je nommerai la canepetière (otis tetrax), le motteux (saxicola oenanthe). Sur les poissons voir le travail de M. Barbier *(Revue des langues rom.,* LVII, 328) qui remarque que ce nom s'applique toujours aux très petits poissons. Il le met en rapport avec le français péteux, péteuse, troussepète, le provençal *petous, petouso* qui se disent des petites personnes, des petits poissons (cfr. Ivan Pauli, *Enfant, garçon, fille dans les langues romanes,* p. 219 et 223). *Petouset* est aussi le nom du petit criquet.

tribue à rattacher *petaret* < PITRISCUS à *pétard, petous,* „petit animal“. Ce nom renferme une bonne dose d'ironie populaire, de mépris du fort vis-à-vis du faible. On remet brusquement à sa place le petit impertinent, qui semble vouloir s'élever au-dessus de sa condition.[1])

§ 43. A Vergisson près Mâcon le suffixe *-ard* est remplacé par -osus: *repteu* (Constantin et Désormaux). Il en est de même en Provence où l'on a ajouté au radical la terminaison -osus dans le nord, -osa dans le sud. -osus > *u* au p. 849 (Isère, cfr. la carte heureux), de là *ripatu, ripatus* (p. 868), *rapétus* (p. 889), *pẹtus* (p. 879).

De ce nom on forma en Provence un féminin *pétụzo* (p. 853, 855, 862, 863, 871, 873, 888, 898), *pétụza* (p. 865) et un diminutif *petuzeta* (p. 991). L's tombe dans *pẹtụo* (p. 864, 874, 875, 876), *pétụé* (p. 872)[2]), *pétw*^{e}, féminin (p. 878), *pétwo* (p. 887), *petugo* (p. 885) (cfr. la carte étincelle).[3])

Au p. 897 (Alpes-Maritimes) on appelle le roitelet *réipetũ* (*„rei-peton“). Le même mot *petoun* désigne aussi le dernier oiseau d'une nichée.

Ripatéa au p. 990 est difficile à expliquer.

Le type *pétard, péteux* est en train de reculer devant des types nouveaux, surtout devant roitelet et roi des oiseaux. Ailleurs il a été radicalement transformé par l'étymologie populaire. Le terme manquait sans doute de vitalité. Peut-être est-il devenu obscur à la suite d'un fort rétrécissement; peut-être le trouve-t-on déplacé a l'égard d'un oiseau porte-bonheur, et surtout choquant

---

[1]) Mais ce PETRISCUS du latin médiéval est-il dû lui-même à une étymologie populaire de BITRISCUS (+ PEDITARE) (cfr. VITRISCUS < BITRISCUS + VISSIRE)? Ou faudra-il voir dans PITRISCUS une variante dialectale de BITRISCUS dans le gaulois?

[2]) Cfr. les cartes „poison“ et „ver luisant“ de ALF.

[3]) L'étude des dictionnaires donne à peu près le même résultat. Mistral donne les formes suivantes: *petouso, petouvo, petouvin* (à Nice), *petouo, petoue, petoua.* Différents autres oiseaux s'appellent *petouso* par confusion, ainsi le grimpereau (Mistral, Rolland), la mésange, la fauvette. On a aussi appliqué ce nom à la huppe à cause de sa malpropreté légendaire.

(cfr. le remplacement de „conin“ par „lapin“, Jaberg, *Sprachgeographie)*.

Les zones de *répeteré* et de *petou*, autrefois certainement unies, sont séparées aujourd'hui par une couche secondaire qui offre le type de „roi des oiseaux“, différents noms empruntés à d'autres oiseaux, des noms spontanés à l'ouest et un continuateur très curieux de *pétaré* à l'est.

a) Collision avec *rapatin* (grimpereau).

§ 44. Dans les départements de l'Isère et de la Haute-Savoie le roitelet s'appelle *rapatet: roepattoe* (point 942), *roepaté* (p. 838), *ropaté* (p. 940), *répatet* (Charvet, *Faune de l'Isère, statistique générale de l'Isère,* 1846), *repatet* à Grenoble (Ravanat, p. 171), *ripatet* à Voiron (Isère; Blanchet, p. 215), avec changement de suffixe: *ripató* (p. 931) et *ṛipatē* (p. 920, 945), *rapatē* (p. 936), *ripatin* à Leschaux (arrondissement Annecy; Constantin), *rapatin* à Albertville (Brachet, p. 197), *räpätē* à Certoux (Keller, § 81, 3). Salerne comprit le *rapatē* savoyard comme *petit roi Patan*. A Bernex (Genève) on en fait: *rampatan (Glossaire)*. Ailleurs, à Aire-la-Ville, n'y comprenant plus rien, on renversa les sons: *ratapin (Glossaire)*, en pensant peut-être au rat.

Petaret devint phonétiquement *patara* (p. 933, Savoie), *e* atone devenant *a*, surtout devant liquide.[1])

Pour expliquer les formes de l'Isère et de la Haute-Savoie, il faut y supposer une couche ancienne de **rapata* (roi pétard) correspondant à *rapoutâ* du Morvan.

Dans une région où *ã* > *a*[2]) et -ittus > *a*, on comprit *rapata* comme *rampantet*. Ce mot correspond à *grimperet*, *grimpereau*, noms donnés à un autre oiseau

---

[1]) Cfr. Puitspelu, *Phonétique lyonnaise,* § 64; Philipon, *Patois de St-Genis des Ollières, Revue des patois,* II, 31, 208; J. Désormaux, *Alternances dans le parler de Thônes, Revue de phil.*, XXII, 28; la carte „digitale“ donne *patara* (m.) au p. 826.

[2]) Pour la fausse régression voir les cartes „manger“, „langue“, „rossignol“.

petit et brun qui grimpe très bien (certhia familiaris), souvent confondu avec le troglodyte (voir § 73). Constantin donne pour „grimper“ *râpâ.*

Il est probable que le nom de *rapatet* (ou avec substitution de suffixe *rapatin)* appartenait au grimpereau[1]) avant d'arriver par différents développements phonétiques à désigner le troglodyte, car la région où ce mot désigne le grimpereau est beaucoup plus grande que celle où l'on appelle ainsi le troglodyte.

La confusion de ces deux noms d'oiseaux n'a pas les mêmes conséquences funestes que les différentes homonymies découvertes par M. Gilliéron pour des noms très usités. Elle n'est pas absolument intolérable, comme le prouve le fait qu'en une contrée un seul nom désigne l'un et l'autre des deux oiseaux. On peut cependant constater une tendance à les distinguer de nouveau en laissant au grimpereau son nom — autant qu'on peut l'affirmer par le seul témoignage des dictionnaires — et en créant une autre dénomination pour le troglodyte. La désignation *ripatet* (roitelet) était certainement plus répandue autrefois. Nous constatons aujourd'hui sur la carte de l'ALF un vide à l'est et à l'ouest de la zone *ripatin.* Il a été comblé par des couches secondaires qui se superposent en partie à *ripatet,* en partie à *répeteret. Ripatet* prêtait à confusion et *répeteret* a été refoulé dans les Alpes (aux p. 975, 986), lorsqu'il était détaché de son domaine principal par la zone *ripatet* et que ce mot équivoque avait semé le trouble aussi dans l'aire *répeteret.* D'autres causes ont déjà été mentionnées plus haut (§ 43).

Au nord de l'aire répétard il y eut la même association de ce mot *(rapetộ)* avec le verbe ra(m)per, et comme nous sommes ici à peu près sur la limite entre

---

[1]) Rolland mentionne sous grimpereau les noms de *rapatin, rapette, rapillons* et *rampa* pour la Savoie, *rampinette* pour les Vosges, *rampélie* pour la Meuse, *rampeon* pour la Provence, et dans le *Complément: rapô* (St-Maurice), *rapilha* (Lyon), *rapon* (Hautes-Pyrénées); on peut ajouter à cette liste *rampiat, rampicat, rampighin* pour le Piémont (Bonelli). Humbert *(Nouveaux Glossaire genevois,* 1852) traduit *rapatin* par „sitelle“. Constantin fait de même pour *rapeta* à Rumilly.

ramper et grimper,[1]) on forma par contamination un **grapetô** (m.) dans le département de Nièvre (Rolland, *Compl.)*.

Rapyà (m.), roitelet à Vinzelles (Dauzat), et *rapilha* (grimpereau) dans le Lyonnais (Rolland, compl.) sont peut-être aussi des dérivés en -ittus, -itta de *ra(m)pâ, ra(m)pillâ*. *Rapyaneta* (ibidem) en est un diminutif.

Tandis qu'à l'est l'association de répétard avec le verbe ramper est générale, on ne la trouve que rarement à l'ouest.

b) **Reypetit** et dérivés.

§ 45. A l'ouest l'étymologie populaire a travaillé dans une autre direction. Dans la Haute-Loire et plus au sud, dans une région qui est aujourd'hui recouverte d'une couche secondaire du type de „roi des oiseaux", on transforma *péteret,* mot rétréci et choquant, en *petit re,* ce qui se présente facilement à l'esprit de celui qui connaît la fable. Il ne reste aujourd'hui qu'une seule trace de la forme intermédiaire avec préposition de l'adjectif: *pétiré* au point 840 (Gard), à moins qu'on ne voie dans *rebedéré, rébédédé* des p. 824 et 833 (Ardèche, cfr. § 31) des transformations de *répeteret* voisin, provenant elles aussi de ce qu'on trouvait *repeteret* choquant. Mais ces transformations ont été peu heureuses, elles n'ont eu aucune force d'expansion parce qu'elles ne signifiaient rien. Sans le témoignage de cette forme, je n'oserais pas faire dériver *reypetit* de *petaret.* **Petyore** (p. 842) renferme un diminutif de petit.[2])

D'après la carte „mon petit garçon" (623) l'adjectif suit toujours le substantif dans la région en question. La place de l'adjectif dans *pétiré* est donc inusitée; aussi cette forme disparaîtra-t-elle. Aussi dit-on partout ailleurs

[1]) Je ne peux établir la chose avec certitude, parce qu'il n'y a pas de carte.

[2]) Nous avons peut-être encore une preuve de l'existence de *pétard* dans le Cantal dans l'expression **potobilou** (Rolland, compl.). Sous le premier élément de ce mot *poto* pourrait bien se cacher *pétard (lo bilou* est le vendangeur au p. 818; Rhône). „Vendangeur" est le nom de l'ortolan dans bien des contrées; peut-être y a-t-il eu confusion des deux oiseaux.

reypétí (p. 715, 717), *ręéti* (p. 841), *répétét* (p. 768), *ręétit* (p. 713, 716, 718, 728, 729, 735, 757, 782), *réypétit* (p. 691, 719, 727, 746, 748, 766), *réypeˈtit* (p. 686, 724, 744, 772, 773, 783, 793), *réypètìt* (p. 692, 693, 694, 696, 737, 790, 792, 628, 638), *réypìtít* (p. 733, 794), *ripitit* (p. 778), *réypàtìt* (p. 796).[1])

En Auvergne Mistral cite la forme *repetetit,* qui ressemble à une onomatopée. ***Reymanut*** (p. 795, Pyrénées-Orientales) et *reymenut* (p. 797) sont une traduction de *reypetit.*

Ptyi rey aux p. 982, 992 (Piémont) est complètement séparé de l'aire *reypetit* en Auvergne et en Languedoc; il continue la zone *pcit re* du Piémont (Flechia, *Arch. Gl.*, XVIII).[2])

Blavignac *(L'empro genevois,* 1875) mentionne un *rappetolet* entièrement isolé que les correspondants du *Glossaire* ne semblent pas connaître. *Ratịtole* (p. 958, Haute-Savoie) n'est peut-être qu'un *raptitolet* corrompu.

§ 46. Tout à l'ouest de la région *rey petit* on appelle le roitelet *reypitᵉyu* (p. 743, 762, 784) avec un diminutif de petit qui semble être assez fréquent dans cette région (cfr. la carte „mon petit garçon"). Par contre, ce suffixe ne paraît pas être en usage plus à l'ouest. Il en résulta un nouveau malentendu, peut-être parce que la fable était peu connue dans cette partie des Pyrénées: *reypitᵉyu* est défiguré et devient *reyteu* (p. 687, Hautes-Pyrénées) — comme *rekutᵉyit* > *ruktᵉyit* au p. 662 (Gironde), *richou* (Cenac-Moncaut, *Dictionnaire gascon-français, dial. du dép. du Gers,* 1863), avec article agglutiné, *luriteyu* (p. 688), *luriteu* (p. 689). Ce mot, ne se rattachant à rien, n'a, par conséquent, aucun pouvoir expressif. Aussi M. Egmont ne l'a-t-il rencontré qu'en trois points. Cette zone confine à l'est à une couche nouvelle de *re* et de

---

[1]) Déformé de la sorte, le mot primitif est méconnaissable. Aussi le roitelet partage-t-il ce nom avec le grimpereau dans les Landes et avec le rouge-gorge dans la Gironde et les Hautes-Pyrénées.

[2]) Pour d'autres témoignages de *p'ci rey,* voir Morosi, *Dial. di Pral; Arch. Gl.,* XI, 331 — *re pcit* à Cuneo, Alba (Bonelli).

rastelet, dont j'ai déjà parlé, qui est venu le remplacer. A l'ouest et au sud *ritɛu* fut conservé par l'étymologie populaire qui en fit ***chourro*** (Lacroix, *Catalogue raisonné des oiseaux observés dans les Pyrénées françaises et les régions limitrophes*, 1873—75), *chouret* dans le Bigourdan (Bassetière), *ɛureto* (féminin) au p. 698 et à Bagnères de Bigorre (Rolland), *chourro* (féminin) (Gers; Rolland, compl.), *tchourro* (Tarn-et-Garonne; Rolland, compl.), ***marie-chourre,*** *marietchourre* (féminin) (Lespy-Raymond, *Dictionnaire de Béarn*, II, 48), *marichoure* à Bagnères de Bigorre (Rolland). L'Atlas donne en outre *ɛureto* pour fauvette au p. 687; *chourro* désigne aussi une espèce d'alouette dans le Béarn (Mistral). Le verbe *chourra*[1]) signifie d'après Mistral: tarder, croupir, être engourdi, se reposer, muser, badauder (dans le lang.), être sournois, silencieux, bouder (en Rouergue et Quercy), dégringoler, tomber petit à petit, couler, s'amuser. On peut trouver là bien des points de contact avec les manières du troglodyte, d'autant plus qu'on se trouve dans le voisinage de *rekutɛet* (roitelet) qui appartient au même ordre d'idées.

Marichoure pourrait dire: Marie-repose-toi, Marie-amuse-toi, Marie-dégringole, etc. C'est une composition avec l'impératif comme il s'en retrouve dans toutes les langues.[2])

Du verbe *chourra* on forma un substantif verbal *chourro* (féminin), *chouret* (masculin) et *choureto* (féminin) de la même manière qu'on fit dériver de *musser mussot*, de *kuiᵋyi kutᵋyit, kutᵋyet,* deux noms du troglodyte dont j'aurai encore à parler, de *piquer piqué* (nom de la sitelle dans le Gard (Rolland), de *grimper grimpet* (grimpereau) ou *gripotte* (gripette), etc.[3])

---

[1]) Sainéan (*La création métaphorique en français et en roman, Beiheft zur Zeitschrift,* I, 1905, p. 116) essaie d'en donner une étymologie.

[2]) Cfr. l'espagnol *mari-posa* (papillon), l'italien *salta-martin* (sauterelle) ou *sauto-bernat* en provençal, *bule mari* ou *maryo volo* (coccinelle) en Béarn. (Ici aussi ce sont des noms propres très familiers que l'on emploie, cfr. § 30.)

[3]) Peut-être le mot basque *chori* (oiseau) (*Zeitschrift,* 1893, 154) a-t-il aussi joué un rôle dans ce développement.

Mais je ne réussis pas à expliquer comment *lu piteu (re),* le petit (roi) s'est transformé en ***vichou*** (Bouches-du-Rhône, Villeneuve, 1821), *vit^eyũ* (p. 894, Var), *viteyuré* (p. 899, Alpes-Maritimes), *viciore* (Andrews, *Vocab. franç.-mentonais,* 1877). Il est vrai que: Pellicot (1838) donne *vichou* dans le Var pour le pouillot, Azaïs et Honnorat *bichot* (fauvette) en provençal.

L'histoire du type *pétaret* montre comme celle de BITRISCUS en général que le peuple ne se contente pas d'un vocable indifférent pour désigner le roitelet. Il se renouvelle par conséquent constamment, comme tous les mots affectifs.

c) Remplaçants de *petaret* à signification semblable.

§ 47. A côté de ces déformations directes de *répeteret* en décadence, nous rencontrons aussi des remplaçants d'une autre nature. Un mot qui va disparaître en appelle un autre d'inspiration analogue qui prendra sa place (cfr. Jaberg, *Romania,* XLVI, 127). C'est ainsi qu'aux environs de Grenoble on appelle le roitelet ***vessinarda*** (Ravanat) qui a la même signification et le même suffixe que *péteret.*

Au même endroit on l'appelle aussi ***pet de bou*** (Ravanat) qui appartient au même ordre d'idées. Cette désignation se retrouve à Panissière (Puitspelu), à Voiron, à Jons *(Revue de phil.,* IV, 232). On y dit aussi ***pey de boux*** (poil de bœuf, Bailly, *Ornithologie de la Savoie,* 1875), *pei de bu* (Fenouillet, p. 219) qui n'est probablement qu'une déformation du premier.

Pêro d'bou à Annecy, que Constantin et Désormaux n'ont pas su expliquer, doit être une contamination de *pet de bou* avec ***peyro dian*** (Bailly). Ce dernier correspond à *peiro-jano* des Cévennes (cfr. la carte „Jean") qui désigne selon Mistral une variété de châtaigne. Or le roitelet s'appelle „châtaigne" en plusieurs endroits, comme nous allons le voir.

Trouspë (Bailly) appartient au même cercle d'idées (cfr. le franç. troussepète) de même que ***pa de sri*** (pet de souris) du patois messin (Rolland, *Rom.,* V., p. 215).

Tous ces termes sont isolés. M. Edmont n'en a rencontré aucun. Ce n'est cependant pas par hasard qu'ils se trouvent tous dans la région de *pétaret* et de *roi de quilles.* Nulle part ailleurs on ne traite le petit oiseau d'une manière si peu respectueuse. Il n'est pas ici, comme dans le Périgord et en Normandie, l'oiseau béni, l'oiseau protégé de Dieu.[1])

§ 48. *Petaret* a valu au roitelet un autre nom encore, dans l'est de la France. C'est **roi de quilles** (quille = excrément < allemand „kegil"). Beauquier relève à propos de *roi de quilles* l'expression *merdeux* pour désigner un petit enfant. Dans cette contrée les termes *gey*, *geyat'* (féminin) et *geyé* (masculin) sont employés familièrement pour „une petite bambine, un petit garçon" (Boillot; Jaclot, *Mess.*; Vautherin; *Glossaire*).[2]) *Roi de quilles* comme *petaret* exprime le mépris pour le petit être.

Je ne peux malheureusement pas indiquer exactement l'aire de cette expression, parce que la carte de l'Atlas est incomplète. Voici les formes que je connais: *rédgéy* (Boillot, *Faune et Flore franc-comtoises,* 255), *rwédgœ̄y* (p. 54 de l'Atlas), *ro d'gheye* à Sancy (Doubs) (*Revue de phil. franç.*, XIV, 47), *ro d'giy* en Bourberain (*Revue des patois gallo-rom.*, III, 89), *rouè d'ghëy'* (Bourgogne; Rolland, compl.), *roi de guilles* dans le Jura

---

[1]) Par contre, je ne crois pas avec Meyer-Lübke (*Wörterbuch)* et Sainéan (*Zeitschrift*, XXVII, 207) que **roi Pétaud,** vivant seulement dans l'expression „cour du roi Pétaud" dans la langue littéraire, ait quelque chose à faire avec *rei petaret, rei peteux.* Cette cour est un endroit où chacun veut être maître (Godefroy). L'expression est attestée par Cotgrave et Rabelais (III, 6) et en français moderne par exemple par R. Rolland (*Jean-Christophe,* V, p. 69). Ce roi Pétaud est plutôt le roi des mendiants, de troupes désordonnées; cfr. le vieux-français *bedel, bedeau, bideaut, petaut pitault,* soldat de troupes légères, paysan armé adonné au pillage ou simplement terme injurieux (Godefroy). Ce mot dérivera d'un mot germanique, ancien haut-allemand: bidal, bital, pital (*Franz. Studien*, VI, 94).

[2]) Cfr. en outre l'expression suisse-allemande: *chegelischüeler* à côté de *häfelischüeler*, termes de mépris dont les écoliers se servent à l'égard de leurs camarades des classes enfantines.

(Beauquier), *roi-de-gueille* à Colombe-les-Bithaine (arrondissement Lure) (Vautherin), *roi de guille* à Broye-les-Pesmes (Perron, *Proverbes de la Franche-Comté*, 1876), à Montbéliard (Sahler, *Catalogue des animaux de l'arrond. de Montbéliard,* 1864), *rô d'ghîyò* dans la Haute-Marne (Rolland, compl.) *rètgèį, ratgèį* à Damprichard (Grammont, Boillot). Le mot est aussi connu dans le Jura bernois voisin: *roè d'gey'* à Montignez *(Glossaire).* (Un *redigoelė* tout à fait isolé au p. 978 [Nendaz] qui désigne la fauvette, est très curieux.) *Rākịa* à Belmont (Horning, p. 140), *raikịo* à la Baroche (ibidem) correspond à *quille* + ittus (cfr. *čeva* [chevet], *lapio* [petit lapin]). Ces formes *règuia, rèkia* sont attestées déjà par Oberlin *(Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban de la Roche,* 1775). Oberlin ne comprenait déjà plus cette expression. Peut-être retrouvons-nous encore *roi quille* beaucoup plus au nord dans **rẅetló arwi** ou *arwitlo* (< *reguille)* au p. 283 (Pas-de-Calais). Le *w* pour *-gu- (arwi < reguille)* s'explique peut-être par sa position intervocalique (cfr. *lẽw* < lingua, *ẽwiy* < anguilla, *awiy* < aiguille, *ew'* < aqua [Bruneau, *Phonétique des Ardennes*, p. 334]), *rawi* > *arwi* par une métathèse fréquente (cfr. bertelle pour bretelle, etc.). *Raguille* isolé a été entièrement à la merci des lois phonétiques qui l'ont transformé en un mot obscur, sans aucun rapport avec *kil.* Or, tout nom inexpressif du roitelet est condamné à disparaître ou à être transformé par l'étymologie populaire. *Arwi* au p. 283 est près de s'éteindre ou plutôt de se combiner avec roitelet venu de Paris. Nous pouvons assister ici aux étapes d'une contamination.

Roi de ghézi, *ghézillat* (Rolland, compl.), tous deux dans l'Yonne, le second spécial à Turny, sont aussi des produits de contamination de *roi de gey, geya* avec *bezi* (BITRICUS, cfr. § 29), les deux incompris. *Roi de quilles* devait donc s'étendre plus à l'ouest que mes témoignages ne l'indiquent.

S'il est vrai que le titre de roi pénètre dans presque tous les noms de roitelet, on rencontre cependant encore *guéyatt'* (féminin) à Boncourt et à Charmoille *(Gloss.),*

gey de poue (féminin) (guille de porc) à Charmoille (ibidem), *guille de porc* à Montbéliard (Beauquier), *d'yille-de-poûe* dans le Châtenois (Vautherin), *dyîy'de poû* aux environs de Belfort (Rolland, compl.) (cfr. pour cette expression le nom du pinson dans l'Isle-du-Doubs: *tcyo-d-pō*, „excrément de porc" [Bournois-Roussey]).

§ 49. Le roitelet porte aussi le nom „d'excrément" dans le Languedoc, autre contrée qui touche à l'aire *petouse.* Mistral donne: ***cacarauleto,*** *cagadauleto, cagadaureto, cagarauleto* (lang.), *cacarcagad* avec les deux sens d'escargot et de troglodyte, sans nous indiquer l'aire des deux. Companyo *(Histoire nat. du départ. des Pyrénées-Orientales,* 1861—64) donne *cargoulet,* Azaïs *(Dictionnaire des idiomes romans,* 1877) *cagadâouleta* pour Montpellier. Marcel de Serres donne la même forme pour le Hérault déjà en 1822. D'après l'ALF, elle n'est plus vivante aujourd'hui. Merlo et Rolland y voient escargot *(cargol, cagaraulo, cagadaulo).* Mais quel serait le point de comparaison entre le roitelet et l'escargot? Je ne le vois pas. *Cagadauleto* me semble plutôt être le diminutif d'un dérivé de *cagar* (cacare), *CAGATA + OLUS + ITTA.[1])

Peut-être que ***rèi-chichou*** (aussi dans le Périgord; Mistral) et *resisu* (au. p. 624 où tous les *c* > *s*) ont-ils une origine semblable.[2])

---

[1]) *Cagada* existe réellement dans ce sens (Mistral, Honorat); *cagado* signifie aussi fauvette en Gascogne (Mistral). Peut-être *cagad-auleto* est-il formé du substantif *cagado* avec l'adjectif *auli, aulo* = vil, méchant, rusé (Mistral).

[2]) *Chichiou* est le nom par lequel les enfants désignent les petits oiseaux (Honorat), *richieu, chieu* = petit oiseau (enfantin; Mistral), *chichou* = petit chien (Mistral, Honorat). *Chichou, chichiou* appartient donc à la langue enfantine et désigne un petit animal. Il renferme peut-être „chieur" (cfr. l'expression chiot, chie-nid pour le dernier oiseau d'une nichée) avec dédoublement de la première syllabe, caractéristique pour la langue enfantine. *Chichi* est aussi un nom onomatopéique des choses très petites. Cfr. Frieda Kocher, *Reduplikationsbildungen im Französischen und Italienischen,* p. 47. On fait dire au roitelet dans le Lot: „chiriou, chiou, chiou, c'est moi qui suis le roi" (Rolland, compl.). A la même catégorie de noms appartient *fouti-fouti* (franç. dial., lang.?; Chenevière, *Carnet de chasse,* s. d., p. 233).

Le roitelet s'appelle „fienteur“ encore dans un autre coin de la France, en Normandie où tout contact avec *repeteret* est exclu: ***riquieu***, *riqueu* à Valognes (Le Héricher) (cfr. cacare > *kye* au p. 387, ou chasseur = *easoe*).

Les noms du roitelet qui désignaient à l'origine le dernier oiseau d'une nichée, le plus petit et le plus faible appartiennent encore au même ordre d'idées et à la même région que *repeteret* (cfr. § 42).

On l'appelle ***culot*** dans le Jura (Beauquier), *cocoy'rou* dans l'Ardèche (Rolland, compl.). *Coucairoun* (peut-être de *CACAIRONE) est le dernier oiseau du nid en provençal (Honorat).[1])

---

4. Les noms de formation romane.

§ 50. Ces dernières désignations représentent des types de formation romane, provoqués, il est vrai, par des noms déjà existants dans le voisinage, ce qui montre que l'imagination ne crée pas spontanément. La création d'un mot nouveau est poussée dans une certaine direction par le mot déjà en usage, même lorsqu'il s'agit de trouver un nom pour un objet qui ne joue aucun rôle dans la vie pratique. C'est par un procédé avant tout mécanique, non réfléchi que l'on donne des noms.

Certains noms du roitelet, tombant en désuétude, ont besoin d'être remplacés. Le trait caractéristique par lequel le nom précédent avait exprimé tout l'animal obsède en quelque sorte ceux qui parlent; dans l'est et sud-est de la France, l'idée que le roitelet est un petit être de rien, que l'on méprise, un péteux, continue à avoir ses effets sur les néologismes.

Peut-être peut-on aussi rattacher à cette famille *refouchiou* dans l'Aveyron (Vayssier) comme un *re chiou-chiou* transformé dans la région *kaga* par étymologie populaire en *refouchiou* qui aurait rappelé *fouchau* (nigaud, sot) et *foucharou* (revêche, bizarre, capricieux).

[1]) Ainsi *kukét* (?) au p. 972 (Piémont) est peut-être en rapport avec *kuku*, *koké* (œuf). Cela pourrait être un terme enfantin semblable a *koké*, *kokõ*.

Ce sont d'abord des noms qui rendent tout à fait la même idée par une comparaison analogue comme *pet de bœuf* ou *roi de quille,* etc.

Ensuite, comme tous ces mots ont de commun avec *répeteret* quelque chose de c h o q u a n t, d'autres symboles traditionnels de petitesse se présentent pour exprimer la même idée d'une manière moins choquante.

Si l'homme s'exprime par une comparaison, c'est qu'il ne veut pas rendre une observation exacte, mais une impression de l'oiseau qui a un caractère propre, soit sympathique, soit antipathique.

Et toujours il a une comparaison à sa disposition, qui n'est pas nouvelle, puisqu'elle est puisée dans la tradition, dans la mémoire, mais qui peut nous faire l'impression d'une trouvaille très originale. Le peuple semble être original très souvent sans le vouloir.

a) Les désignations inspirées par la petite taille de l'oiseau.

§ 51. Dans cette même région où *répetaret* semble être décadent, le roitelet porte le nom de p o u c e ou P o u c e t: **Pouce** à Mouthe (département du Doubs; Beauquier), *poesro (poes* = pouce + *erot)* à Grand'Combe (Boillot). *Roi pueça* (masculin) à Malleray (Jura bernois; *Gloss.)* ne sera autre chose che le roi Poucet. Pouçard se retrouve en rouchi sous la forme de *pieucart* (Hécart, *Dictionnaire rouchi-français,* 1834). C'est peut-être ici la traduction du *Domendick* voisin dans le Luxembourg (Suolahti)[1]).

---

[1]) La *pieuquete* est une petite alouette en Picardie. Le roitelet porte des noms semblables en anglais: *thumb-bird;* en Allemagne: *Dumeling* (Gessner); *Däumle* dans le Tyrol (Dalla Torre, *Die volkstümlichen Tiernamen, Beiträge zur Anthropologie, Ethnologie und Urgeschichte von Tyrol,* 1894, p. 57—157), *Dûmenzwitscherle*, *Dûmenschlupferle* en Alsace (Suolahti) sont des combinaisons avec d'autres noms. *Polaschin, polaschet* (poucet), *utschi polisch,* employé presque partout dans les Grisons pour désigner le roitelet, *tschetscha polisch* (Daumenlutscher) à Lumneins près de Truns (communications de M. Pult).

Le roitelet est le nain des oiseaux comme le Petit Poucet est le nain parmi les hommes.

§ 52. Le petit Poucet est appelé noisette en albanais, „moitié de pois“ en grec (cfr. G. Paris, *Petit Poucet et la grande ourse)*. On donne les mêmes noms au roitelet: ***Noisette*** dans les Vosges (Gérardin, *Traité élémentaire d'ornithologie*, 1806), *nouchat* (féminin), diminutif de nouch (noix [correspondant du *Glossaire]*) dans une partie du Jura bernois (Charmoille, Mettemberg, Viques, Courrendlin, Vernes), *nũzi̜lo* en Provence, au p. 836; *uzi̜l̜ũ* du p. 857 (Drôme) est un *n/uzi̜l̜ũ* dont le *n* initial fut considéré comme faisant partie de l'article indéfini (cfr. *usu* [noyau] au p. 844); *uzi̜l̜ũ* est un petit oiseau. *Nugeta* (féminin) au p. 758 (Hérault) signifie aussi petite noix *(nuga)*. Mistral relève *nousiho* en Provence, *nousilha* en Limousin, *nousou* dans le Dauphinet; Rolland, compl., *nouy'zo* dans le Gard, *gros de nouéy'* (masculin) (ibidem).[1]) Tous ces points se trouvent dans la même région où *répetaret* est en décadence.

La châtaigne remplace la noisette là où le châtaignier est plus commun que le noisetier: ***cotan̯õ*** au p. 829 (Isère), *chantagne* dans le Forez (Gras), *chôtagne* dans le Loire (Rolland, compl.), *castagnolo* en Provence.[2])

Un autre terme de comparaison est le haricot. En Suisse allemande la mère dit à l'enfant d'un ton caressant „*mis Böhnli*“. En français haricot se dit aujourd'hui d'un sot. On a d'abord donné ce nom à un petit être, et comme les petits êtres sont encore inexpérimentés et sots, on l'appliqua par extension à la sottise des adultes,

---

[1]) La comparaison du roitelet avec une petite noix se présente partout spontanément à l'esprit. On l'appelle *cocla* (noix) à Ravenne, à Imola (Merlo), *kutya* (noix) à Gröden (Alton, *Die ladinischen Idiome,* 1879, p. 290), *nušin̯a* à Celerina, Camogasc de l'Engadine (communication de M. Pult), *nuserle* dans la vallée de l'Etsch (Suolahti).

[2]) Pour ce nom aussi il y a des parallèles en Italie: *re castagnà, recastagnet* dans le Piémont (Gavuzzi, *Vocabolario italiano piemontese,* 1896), *rakastuat* (Giovanni Flechia, *Less. piveronese, Archivo Glott.,* XVIII, 307), *castagnedda* à Castelbuono (Merlo). *Castagno* est aussi un nom de la fauvette (Mistral).

mais rarement dans un sens méchant. Différents petits oiseaux sont comparés au haricot. On appelle la fauvette *fabarelo* aux p. 763, 744, 753, 752 (département Tarn) ou *fabo* dans le sud-ouest. A Toulouse on appelle **fabarelo** le pouillot (Rolland). Ce même nom est appliqué au roitelet dans le département du Tarn (Gary, *Dictionnaire patois-français à l'usage du Tarn,* 1845); *miéy'-habe* (demi-fève) dans les Basses-Pyrénées *(arm. deu biarnés,* 1905) rappelle le grec „moitié de pois" = Poucet; *févat* (fém., haricot) est le nom de la fauvette et du troglodyte à Charmoille *(Glossaire).*[1])

§ 53. Si nous nous demandons pourquoi, dans le nombre infini des petites choses qui l'entourent dans le monde, l'homme choisit justement la noix, la châtaigne, le haricot comme points de comparaison, nous trouverons que ce sont des symboles de petitesse consacrés par la tradition. J'ai cherché à le montrer par des exemples pris à des peuples et à des catégories d'objets différents. Je suis persuadée que ces matériaux pourraient être augmentés sensiblement par des études plus approfondies. L'homme connaît encore beaucoup d'autres petites choses dont il ne se sert pas comme symbole, tout simplement parce qu'elles ne sont pas consacrées par l'usage, telle la myrtille, la groseille, la lentille, etc.

Il y a ici une grande différence entre le langage poétique populaire et le langage poétique d'un génie individuel. Tandis que le poète cherche des comparaisons nouvelles, inattendues pour exprimer des impressions personnelles, l'homme du peuple puise dans la tradition

---

[1]) La même comparaison se rencontre en Italie: *favìte, favitte* en Frioul (Pirona, *Vocabolario friulano,* 1872, et Salvioni, *Arch. Glott.,* XVI), *granin d' fava* à Mantoue (Bonelli), *fauzza* à Lecce (Merlo), *favuddu* à Barletta (Merlo).

J'ai rencontré une seule comparaison tirée du règne végétal qui ne se trouve pas en France. C'est le nom du roitelet que donne Palioppi pour la Basse-Engadine: *brümbla* (prune). Cfr. pour cette comparaison une remarque de Schuchardt *(Zeitschrift für rom. Phil.,* 1914, XIX, p. 49) où il dit que prune est aussi un des nombreux noms de la pupille des yeux. Il paraît que ce nom n'a pas été noté par les correspondants du Glossaire romanche.

et y cherche les comparaisons consacrées, ou plutôt: celles-ci se présentent à son esprit, lorsqu'il reçoit une certaine impression ou qu'il éprouve un sentiment. Cette tendance est si forte que le peuple s'assimile même les métaphores nouvelles du poète, qui, après avoir circulé quelque temps de bouche en bouche, pénètrent dans le répertoire poétique populaire.

Les points de comparaison de l'homme du peuple sont limités, parce que traditionnels, ceux du poète sont infinis, parce que d'invention spontanée. Or ce ne sont généralement pas les poètes qui mettent en usage des expressions nouvelles.

§ 54. On a aussi comparé le roitelet à des petits êtres vivants, à des petits animaux, comme on donne à un petit enfant le nom de „*Herzchäferli*".

On l'appelle papillon dans le nord de la France; dans l'Artois: **pofiṉõ** à Ligny-St-Flochet près de St-Pol (Edmont), *poufinion* à Boulogne-sur-Mer (Labille, *Les bords de la mer*, 1858), *pemphignon* à Archeux (Corblet, *Gloss. du patois picard*, 1851).

Le papillon s'appelle *pofil̥õ* au p. 286, *pofiyõ* au p. 287.[1]) C'est donc bien au papillon qu'on comparait le roitelet. Je ne sais cependant pas s'il ne s'agit pas plutôt du pouillot (phylloscopus trochilus), petit oiseau gris qui volète dans les branches des arbres fruitiers, pareil à une petite feuille, „*ein Weidenblättchen*" suivant un nom allemand. Labille traduit le mot *poufinion* par roitelet huppé, Edmont par „très petit oiseau du genre troglodyte" et Corblet dit „espèce de roitelet, pouillot". Dans le Jura et en Savoie, papillon est le nom du grimpereau de muraille (Rolland, compl.).[2])

---

[1]) Ces formes sont assez difficiles à expliquer: Le *a* entre labiales devenait *o*. Quant à l'origine de *l'-f-*, je n'en saurais donner une explication. Pour le passage de *y* à *ṉ* Bruneau (*Phonétique des Ardennes*, § 285) donne les exemples suivants: *aruṉi* (rouille), *fuṉi* (fouir) à côté de *fuyi*, *fuṉã* (taupe) à côté de *fuyõ*.

[2]) Le parallèle entre le roitelet et le papillon a pourtant été fait aussi ailleurs. Flechia (*Arch. Glott.*, XVIII) donne pour le roitelet le nom de *parpajö* à Parme.

En Basse-Bretagne le roitelet est le *laouenan, laouenik* (petit pou) (Troude, *Nouveau dictionnaire breton-français*, 1876).

Mistoulino (roitelet) en Provence (Mistral) est le féminin de *mistoulin* (fluet, grêle, mignon), diminutif de *misto* (enfant au maillot).

§ 55. ***Repepin*** en Basse-Normandie (Ménage 1759, Le Héricher) pourrait être roi *pĕpē* (= noyau aux p. 398, 395, 386, 376, 378). Mais le symbole de noyau pour une petite chose n'est pas populaire. Je crois donc plutôt avec Behrens *(Beiträge zur französischen Wortgeschichte und Grammatik,* Halle 1910, p. 178) qu'il faut y chercher le nom de Pépin le Bref. L'image que le peuple se faisait du père de Charlemagne correspond assez bien à ce qui, d'après les noms qu'il lui donnait, le frappait dans le troglodyte. Pèpē le petit (< Pīppīnus par dissimilation) joua un certain rôle dans les chansons de geste, un rôle peu honorable, peu héroïque; il y est sot et ridicule (cfr. G. Paris, *La légende de Pépin le Bref; Mélanges litt.,* I, p. 183). La comparaison d'un homme très petit avec ce roi est encore vivante dans le canton de Vaud *(Glossaire).* Le correspondant de Pailly dit d'un homme petit: „Semblyé a lo vèrè que lè lò rai Pépin."

Le nom de personne *repepin* est, comme *roeygartus*, emprunté à la légende par intermédiaire peut-être de proverbes ou de comparaisons populaires dont je n'ai cependant trouvé aucune trace dans cette contrée.[1])

§ 56. Le petit corps du roitelet étant ramassé comme une boule, sa tête semble assez grande en proportion. De là son nom de ***cabot*** en Picardie (Marcotte, *Les animaux vertébrés de l'arrondissement d'Abbeville,* 1860). Ce mot désigne spécialement le têtard, larve de la grenouille (Normandie, Moisy, aux p. 275, 327 de l'Atlas), ensuite des poissons qui ont une tête très grosse (chabot, chevot), mais aussi un homme qui a la tête dure, un boudeur (rouchi, Hécart), un homme têtu, entêté, à St-Pol (Edmont). Un *cabotin* en Picardie est un homme de très petite taille, et dont la tête semble pour cela même très grosse (Jouancoux).

---

[1]) Peut-on voir un parallèle dans *repipìn* en Frioul (Pirona, Cavalli, *Dialetto „tergestino"*, *Arch. Glott.,* XII, p. 373)?

Bouleratte (féminin) dans l'Yonne (Rolland, compl.) appartient probablement au même ordre d'idées.[1])

b) Noms inspirés par l'air impertinent de l'oiseau.

§ 57. Nous avons senti la note ironique dans les désignations *répetaret, repepin* et *cabot.* Le petit oiseau qui fait un si grand tapage, qui dresse si fièrement sa queue, semble se moquer de l'homme si grand en comparaison, et celui-ci le trouve impertinent.

La voix forte du roitelet, ses allures arrogantes, sont en contradiction avec la modestie que le peuple attend d'un être si petit et si frêle. On l'appelle donc aussi le petit fier: ***krànė*** au p. 938 (Jura). Cette désignation se trouve elle aussi dans la région de *répetaret* et en est probablement inspirée (cfr. *cranye* (fier) dans le *Glossaire du patois de l'Ile d'Elle, Revue des pat.*, II; *crane* (fier), Mistral, Vayssier). Dans la fable aussi et dans les proverbes, le roitelet passe pour impertinent. On dit d'un homme fier: C'est un *roi péteret* (Lyon; Rolland, compl.). Romain Rolland (Colas Breugnon) rend cette impression en qualifiant le roitelet de „fier comme Artaban". La même impression se reflète dans l'interprétation qu'on donne de son chant (cfr. introduction § 6). C'est en rapport avec ce qu'on lui fait dire de sa force qu'il faut probablement expliquer son nom de *crac-jan* (craque-ajonc) à St-Lô (Le Héricher), non pas, comme Rolland dit, parce que son cri imite le craquement des siliques d'ajonc au soleil (cfr. la carte „ajonc" de l'Atlas).

Je ne sais si ***farfonte*** (Gessner, 1604) est vraiment une faute d'impression pour *farfante* (fanfaron) comme le croit Gaidoz (Rolland, compl.). Je pense plutôt à l'ancien

---

[1]) Voici encore quelques autres noms italiens qui essaient d'exprimer ironiquement la petitesse de l'oiseau par la comparaison avec un très petit poids multiplié beaucoup de fois: *Cent-rubb,* paves., vogher. (Bonelli); *centrüb,* grop., cair.; *sent-rubb,* Asti (Merlo) (le *rubbo* du Piémont et de la Lombardie équivaut à peu près à 9 kg [Bonelli]); *trenta pes* (= 30 pieds) (le *peso* équivaut à 8 kg à peu près), bresc., berg. (Bonelli), Val di Non, di Sole, Rendeno (Torre), Bormio *(Studi rom.*, IX, 292); *trentapis* à Tira, ou *cento pes,* lomb.; *sêntopis,* bresc.; *re di pes,* lomb. (Merlo).

français *faferote* (fauvette; Rolland, compl.) qui me semble être une petite fève. *Fovrotte* > *farvotte* avec métathèse > *farverotte* (Rolland, compl., atteste toutes ces formes intermédiaires). *Farferotte* fut peut-être contaminé par *farfante*; et l'on dit alors *farfonte*.

Au p. 776 (Aude) on traite le roitelet de goguenard: *reigunet* (cfr. Mistral, *gonnèu, gonnè, gonnel* (Languedoc), *gonnèt* (Gascogne) = goguenard, railleur). On y appelle *gonelon* aussi la fauvette; peut-être est-ce pour la même raison que l'allemand dit *Gelbspötter*, parce qu'elle imite le chant de tous les oiseaux.

Je ne comprends pas le nom de *ranganeto*, féminin (Mistral), (*ranganèu, rangagnous* signifie grognon).

Il est étonnant que le trait qui avant tout donne au troglodyte son air arrogant et qui nous semble si caractéristique: sa queue toujours relevée, ne joue presque aucun rôle dans la dénomination. Il n'y a dans toute la France que deux „lève-queue" isolés: ***liva-cava*** à Balme-de-Sillingy (Annecy; Constantin) qui peut-être est encore emprunté à la bergeronnette s'appelant ainsi à Rumilly, et *trousse-queue*[1]) en Beauce (Rolland). Cela montre combien l'homme observe peu exactement, combien les noms qu'il donne au roitelet sont peu objectifs.[2]) On a bien dû remarquer la queue relevée. Mais on ne note pas ce détail pour lui-même, on ne fait pas de la science et le fait contribue seulement à l'impression générale qu'on a de l'oiseau; il augmente son air de petit impertinent.

c) Noms d'amitié.

§ 58. Les termes de caresse se rencontrent surtout dans le nord de la France. L'oiseau y est considéré sous un tout autre angle. Le nom *poul, pou* (coq) appartient certainement au regulus cristatus (cfr. l'allemand *Goldhähnchen*). J'en parlerai plus tard.

Poulette par contre doit être compté avec *vachette* parmi les termes de caresse. *Poulot* est un nom d'amitié

---

[1]) Cfr. *trouspë*, § 47.

[2]) Il faut tenir compte aussi de ce que la désignation lève-(hoche-)queue s'applique déjà à la bergeronnette.

que la mère donne à l'enfant (Corblet, Du Méril, Jaubert). Le petit roitelet est un oiseau béni, protégé de Dieu lui-même qui punit celui qui le tue ou le déniche (cfr. introduction, § 5). C'est pour cela qu'on l'appelle *poulette au bon Dieu* a Bayeux (Pluquet, *Contes pop.*, 1834), dans le pays de Bray (1852, Moisy), dans le Loir-et-Cher (Bassetière), *pouyeû* dans la Haute-Marne (Rolland, compl.) ou *oiseau de Dieu* en Normandie (Chrétien, *Usages de l'arrondissement d'Argentan*, 1835). C'est le nom que porte la bergeronnette au p. 946 (Haute-Savoie) de l'Atlas; *gariolle* (petite poule, gallina) est le nom de la mésange à Biarritz (Rolland, compl.). Wackernagel (*Voces variae animantium*, p. 76) dit qu'on appelle *Herrgottshühnlein* tous les oiseaux chanteurs, parce qu'on croit que c'est un péché de dénicher leur couvée. Mais l'oiseau de Dieu par excellence est pourtant l'hirondelle qu'on appelle *poule de Dieu* en Normandie et dans la Charente, *bête du bon Dieu* dans le Pas de Calais, *aouzelon du bon Dieu* (Corrèze), *poule de Dieu* (Vienne), *mouchon do bon Diè* (Namurois).[1])

Un autre petit être que le peuple met plus spécialement sous la protection de Dieu et de la Vierge est la coccinelle.[2]) C'est parce qu'elle a reçu un si joli vêtement rouge moucheté qui fait la joie des enfants. C'est en outre un être petit et faible, et l'homme croit que tout ce qui est joli, petit et faible, jouit plus spécialement de la protection divine. Il en est ainsi aussi du roitelet dans quelques contrées, du roitelet crêté surtout et de „la poulette“ dont le nom passa ensuite à tous les autres.[3])

---

[1]) Cfr. sur mouchon M. Gilliéron, *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*, p. 73, 148 et 149.

[2]) En allemand comme en français on l'appelle: *Marienkäfer, Hergottskäfer, bête au bon Dieu* (franç. dial.), *géline du bon Dieu* (Vosges), *poulette au bon Dieu* (Calvados), *galineta* (provençal), *pulé o bõ dyoe* (département Ille-et-Vilaine, p. 453), *bête du bon Dieu* (département Gard, p. 863, 862) à côté de *galineto du bon Dieu.*

[3]) En Italie, où l'on met les faibles plutôt sous la protection de la Vierge, on appelle le regulus cristatus: *usel d'la madona*, Valsesia, Crodo, Piedimulera; *usche ad la madona*, Ossola, où plus bref: *madonin*, Tessin (Studer). Pour ce nom aussi il y a des parallèles dans les appellations de la coccinelle qui s'appelle *madonina* en Sardaigne.

§ 59. La coccinelle s'appelle aussi *vaque au bon Dieu* en normand. Il semble donc que „vachette" exprime à peu près la même idée que „poulette". C'est un petit nom d'amitié, un nom intime. Le roitelet s'appelle ainsi dans le Languedoc, spécialement dans les Cevennes: ***bacherino***, *becherino, vacharino* (Sauvages, Azaïs, Mistral). C'est probablement le roitelet crêté qu'on désigne par là, car Mistral dit que par *„une voues de bacherino"* on veut dire une voix grêle. Or la voix du troglodyte n'est rien moins que grêle. Il est même probable que tous ces noms d'amitié se rapportaient d'abord au regulus cristatus. Marcel de Serre indique pour le Hérault le nom de *bacheta;* à Entraigue et à Marseille on l'appelle *vaquete,* à Toulon *vaco peteouo* (Rolland). Dans ce dernier terme, il y a eu agglutination des deux désignations voisines, mais d'une inspiration contraire (vache + péteuse).[1])

§ 60. Dans l'expression ***bœuf*** *de Dieu* (roitelet en franç. dial., Belon, 1555) „bœuf" semble correspondre à „vachette" et à „poulette". La coccinelle s'appelle aussi *petit bœuf* en franç. dial., *buu* au p. 868 (Hautes-Alpes), *byou* (p. 841, Gard).

Voici les noms analogues du troglodyte: *bœu, bœuf* en Vienne (Manduyt), en Saintonge (Jônain), Haute-Vienne (Rolland, compl.), *petit bœuf* en Lorraine (Bassetière), Yonne et Haute-Marne (Rolland, compl.), dans le Lyonnais (Puitspelu), *wœl dė buu* (œil de bœuf) au point 672 (Landes), en Charente (Trémeau de Rochebrune, *Catalogue des oiseaux de la Charente,* 1841). J'ai déjà parlé de *pet, pey de bou* en Savoie.[2])

Cette comparaison d'un petit être avec un bœuf, quelque extraordinaire qu'elle nous semble, est attestée

---

[1]) Le rouge-gorge est appelé *vachette* dans l'Anjou (Meillet, *Faune de Maine-et-Loire,* 1828), la bergeronnette à Orléans (Salerne) et dans la Loire-Inférieure (Rolland, compl.). La répartition de ces noms ne permet pas de décider si le nom appartenait d'abord à l'un ou à l'autre oiseau.

[2]) *Oeil de bœuf* est aussi le nom de la bergeronnette à Bagnères-de-Bigorre (Rolland), *bœuf* désigne le pouillot en Lorraine (Rolland).

aussi ailleurs: *bou* est la grenouille verte (Constantin), *bovolo* un serpent en Sicile.[1])

En France tous les témoignages de *bœuf* (roitelet) se trouvent dans le voisinage de *œil de bœuf* ou *pet de bœuf,* excepté en Lorraine où ce chaînon intermédiaire a peut-être existé autrefois. Il est donc probable qu'on a dit d'abord *œil de bœuf*, *pet de bœuf*, simplifiés automatiquement en *bœuf*[2]) *Oeul de bœuf* peut être une métaphore pour désigner la petitesse de l'oiseau; c'est du moins l'hypothèse la plus plausible.[3]) Ce nom pouvait aussi désigner à l'origine la bergeronnette, parce que celle-ci accompagne souvent les troupeaux, habitude qui lui a valu son nom littéraire.[4])

d) *Rekutcet* et autres désignations se rapportant aux mœurs de l'oiseau, spécialement son adresse à se faufiler dans les buissons.

§ 61. Dans le coin sud-ouest de la France, dans les départements de la Gironde, de Lot-et-Garonne, de Tarn-et-Garonne, du Gers et des Landes, c'est l'impression de l'agilité du troglodyte, de la rapidité de ses mouvements qui a prédominé. Elle y a causé la formation du

---

[1]) En Roumanie c'est au limaçon qu'on donne le nom de bœuf à cause de ses cornes (voir Schuchardt, *Zeitschrift*, XXVI, p. 332).

En Italie aussi nous trouvons fréquemment la comparaison du petit oiseau avec un œil de bœuf: *occhio bovino* (Aldrovande), *œucc-de-bo* dans le Milanais (Banfi), simplement *occhio* dans le Trentin (Dalla Torre). *Ochsenäugele* (Gessner) désigne selon le „*Verzeichnis der schweizerischen Vögel*“ le pouillot. *Bovino* (roitelet) dans le Tyrol, *boin* (lui grosso, espèce de pouillot) venezz. (Pirona) ne me semblent être que (occhio) bovino raccourci. *Boarina della stella,* nom du roitelet huppé à Gênes (Aldrovande), doit être une confusion avec la vraie boarina (bergeronnette) de même qu'un *Ochsenvögele* dans le Tyrol (Dalla Torre).

[2]) Cfr. l'allemand *Räckholder* pour Räckholderdrossel.

[3]) Kreiter *(Die von Tiernamen abgeleiteten Pflanzennamen im Französischen,* Dissertation von Darmstadt, 1912) cite une quantité de plantes qui s'appellent *œil de bœuf.*

[4]) La confusion des deux oiseaux est très ancienne comme le montre la glose déjà mentionnée (§ 27: werna, birbicariolus).

type *rekutɛet*. J'y vois un substantif verbal de la même formation que *chourret* (cfr. § 46). Le point de départ en serait le verbe *coucha, cucha* (Languedoc), *couita* (Languedoc vivarais), *coueta* (Forez), *cuta* (Gascogne) signifiant „chasser devant soi, presser, hâter, se hâter, aller vite, faire vite" (Mistral). Ce mot dérive probablement du latin vulgaire *COCTARE (cuire, réchauffer, presser) que Meyer-Lübke (*Wörterbuch*) donne comme base du vieux-français *coitier*, provençal *coitar* (bedrängen, antreiben), espagnol *cocharsi* (sich beeilen).[1]) De ce verbe on aurait formé un *re(y) kutɛet* (< ITTUS), *reykutɛit* ou avec substitution de suffixe *rekutsot* (< OTTUS), *rekutɛik* (< ICCUS).[2])

Voici les formes que l'Atlas donne: *réykutᵋyet* (point 648, 668), *reykutɛyet* (p. 658), *rakutᵋyet* (p. 647), *rakutset* (p. 741), *rékutᵋyet* (p. 678), *reykūtˢɛet* (p. 720), *reykūtsɛt* (p. 731); avec suffixe -ītus: *réykūtyit* (p. 634, 665), *rékūtɛit* (p. 653), *réykūtᵋyit* (p. 645, 684), *arékūtᵋyit* (p. 657, 667), *rokūtᵋyit* (p. 680), *rakoɛi* (p. 632); avec le suffixe -ottus: *réykūso* (p. 626), *rékūtsot* (p. 548); avec le suffixe -iccus et assimilation de la première syllabe: *rūkutɛyīk* (p. 682), *rūkūtyīk* (p. 683), avec suffixe -one: *réykutsu* (p. 637), *réykursé* (p. 636) renferme un *r* sporadique. *Rutᵋyit* au p. 662 (Gard) montre que l'expression n'est plus comprise. C'est probablement la cause de sa déchéance. Les mêmes formes sont attestées par les dic-

---

[1]) Cfr. *kwaite* = hâte dans la Suisse romande.

Malheureusement je n'ai trouvé que peu de formes de ce verbe en Gascogne, contrée qui nous intéresse spécialement. Peut-être *ricouca* (sautiller en béarnais [Mistral, Lespy-Raymond]) est-il un composé du même verbe.

[2]) Cfr. sur la confusion de ces différents suffixes diminutifs Adams, *Word-formation in Provençal*, 1913.

On pourrait penser aussi à *cochet*, diminutif de coq (cfr. § 79). Mais l'aire *rekutɛet* se trouve tout entière dans la zone de *gal* ou de ses remplaçants, et sa limite nord, où il touche à l'ancien type BITRISCUS, forme avec d'autres limites linguistiques un ensemble de lignes qui constitue à peu près la frontière nord de l'ancienne Aquitaine (cfr. M. Gilliéron, *Le coq et le chat*, *Revue de phil.*, XXIV, p. 278 ss.), de sorte qu'il n'est pas probable que *rekutɛet* ait autrefois existé plus au nord, là où l'on dit *cochet* pour le petit coq.

tionnaires: *rey couchet* à Auch (Abadie, *Lou parterre gascoun*, 1850), *recouchet* (Landes; Métivier), *arrecouchet* (Gascogne; Azaïs), *ricouchet, racouchet, reicouchit, reicouchic, recoutschic* (Mistral), *rey couchic (Grammaire gasconne du XVIII*ème *siècle, Revue des langues rom.*, XXXI, 42), *rey-crouchit* à Bayonne (Lespy et Raymond) subit peut-être l'influence de *crouchi* (= ployer en faisant craquer; cfr. *crac-jan* en Normandie, § 57).

Les points que nous venons d'énumérer constituent l'aire actuelle de *rékuteet.* Elle est cependant fortement entamée par les noms d'une couche secondaire, soit du type parisien, soit d'un diminutif autochtone de roi, soit de *rey petit* expansif, venu de l'est, soit enfin de désignations isolées et spontanées. Ce type est donc en train de disparaître.

§ 62. *Rékūteet* doit être assez ancien. De bonne heure il pénétra dans la langue littéraire comme beaucoup de mots dialectaux, surtout lorsqu'ils sont employés dans quelque ville importante. Or, *rékuteet* a été en usage à Bordeaux, et la langue littéraire l'admit sous la forme de **ricochet** qui ne signifie plus roitelet, il est vrai, et ne s'emploie que dans une seule locution: „la chanson ou fable du ricochet".

Voici les exemples que Godefroy *(Compl.)* en donne:

Mainage(s) het celui qui chome
Et noient fait,
Maisnais donne tristesse et fet,
C'est la fable dou *ricochet* (bis cochet).

(Dits des outils de l'ostel, 128, du XIIIème siècle, publié par G. Raynaud, *Rom.*, XXVIII, 55, avec une introduction sur le mot *ricochet* principalement).[1])

---

[1]) Raynaud y dit que le mot *ricochet* n'apparaît d'abord que dans l'expression proverbiale: „c'est la chanson (ou fable) du ricochet", employée pour désigner la fatigue et l'ennui produits par la répétition perpétuelle d'un acte ou d'une parole. Il rejette ensuite l'étymologie de Littré qui fait dériver le mot de cochet et retrouve dans ce *ricochet* le nom gascon du roitelet. La chanson du ricochet est „le pépiement aigu, incessant, monotone, agaçant du roitelet". Le sens actuel de ricochet = „bond fait sur un obstacle" est secondaire. Il ne se rencontre pas avant le XVIIème siècle.

Un autre exemple de Godefroy est tiré de P. Perrin *(Poésie,* p. 281, ap., Ste-Pal.): „Ce sont comme des pleins chants et des airs de cloistre que nous appelons des chansons de veilleur ou de *ricochet.*"

Dans une note en marge de la publication du *Dit des outils* de Raynaud, Gaston Paris cite un passage d'Adam de la Halle (éd. Coussemaker, p. 175): „Sire, le favle oir voles, je crois, dou *rouge kokelet.*"

Le même sens de chanson ou fable où l'on répète toujours la même chose se retrouve dans Rabelais (III, 10): „Votre conseil (mariez-vous . . ., ne vous mariez pas), dist Panurge, semble à la chanson de *Ricochet.* Ce ne sont que sarcasmes, macqueries et redictes contradictoires. Les unes détruisent les autres." Un dernier exemple dans lequel Godefroy veut traduire fable du *ricochet* par: „facétie qui consiste à promettre un conte et à se dérober toujours aux questions de celui qu'on mystifie", se trouve dans les mémoires de Boucicaut, III, 19 (Orléanais, XIVème siècle): „Cette malicieuse voye ont faict à savoir entre eux pour se excuser chascun sur son compaignon, disant: mais que il cede, je cederai; et semblablement respond l'autre; et ainsi est la fable du *ricochet.*"

Il me semble que le sens de „fable du *ricochet*" dans ce passage, autant qu'on peut en parler sans connaître le contexte, ne diffère guère de celui que Rabelais donne à „chanson de *ricochet*". Il est intéressant de constater que dans presque tous ces exemples l'auteur éprouve le besoin d'accompagner cette expression d'une tournure équivalente; il a peur qu'elle ne reste incomprise. La difficulté que l'on éprouve à définir exactement cette expression est une preuve de plus pour l'incertitude dans son emploi.

Je ne crois pas qu'il faille supposer à l'origine de la locution une fable, une chanson ou une facétie, comme c'est l'opinion de G. Paris (note à l'exposé de Raynaud, *Rom.,* XXVIII).

Varchi (cité dans Luri di Vassano, *Modi di dire proverbiali italiani,* p. 417) définit l'expression italienne „la

canzone o la favola dell'*uccellino*", correspondant au français de la manière suivante: „Quando alcuno in alcuna quistione dubita sempre, e sempre o da beffe, o da vero ripiglia le medesime cose, o della medesima cosa domanda, tanto che mai non se ne può venire, nè a capo, nè a conchiusione, questo si dimanda in Firenze: la canzone o, volete, la favola dell'*uccellino.*"

Cotgrave définit cette chanson du *ricochet* par: T'is an idle or endlesse tale or song; a subject whereof one part contradicts, marres, or overthrowes another.

„Chanson du *ricochet*" a donc signifié d'abord un chant où l'on répète toujours la même chose, chant ennuyeux par conséquent et où plusieurs voix discordantes se mêlent. Et il me semble que Raynaud a raison: ce chant est celui du roitelet, non pas son véritable chant, très mélodieux, mais le cri discordant qu'il fait entendre beaucoup plus fréquemment, quand il se trouve avec ses congénères, et qui consiste en un zerrrr, zerrrr répété pendant un espace de temps assez long.

Mais en langue d'oïl on ne savait plus que la locution faisait allusion au chant du roitelet. On substitua à la chanson la fable comme équivalent approximatif, lorsque cela s'accordait mieux avec le contexte (cfr. la locution: raconter des chansons ou raconter des fables). Le sens de l'expression dont on ne connaissait plus l'origine devenait toujours plus vague.

En même temps l'étymologie populaire s'en mêla. On crut reconnaître dans *ricochet* le mot *cochet* (petit coq); Adam de la Halle écrit *kokelet.* En Franche-Comté, où l'on appelle le coq *poulo,* on transforma la locution en: Ç'à la tschenson di *roudje poulo* (Sancy, *Revue de phil. franç.,* XIV, 47), ou di *riche poulo* (Rolland, VI, p. 111). On s'efforça aussi de donner un sens à la première syllabe *ri-*. On en fit un *bis cochet* (variante dans le *Dit des outils),* un *rouge kokelet* (Adam de la Halle), un *roudje* ou *riche poulo* en Franche-Comté.[1])

---

[1]) Aujourd'hui on ne parle plus de la chanson (fable) du *ricochet.* Ricochet tout seul est défini dans le *dictionnaire général* par „bond que fait une pierre plate sur la surface de l'eau, et,

Réykuteet est le seul nom ancien qui se rapporte à l'adresse du roitelet à se faufiler dans les buissons.[1]) Il y a beaucoup d'autres types inspirés par la même conception; mais ils appartiennent tous à des couches secondaires restreintes ou à des points isolés; ils sont donc relativement récents.

§ 63. Pour exprimer la rapidité des mouvements du roitelet, on emploie la métaphore de l'éclair. C'est aussi une métaphore traditionnelle (cp. l'allemand *blitzschnell).* On compare le roitelet à l'éclair dans le département du Jura. On l'y appelle **chaléron** (Ogérien), *tsalérion* (Beauquier).[2])

J'ai déjà parlé de *bertõ* (étincelle, roitelet) dans la Maine-et-Loire (cfr. § 40). Plus au sud, dans les Landes, on appelle le roitelet *rugle,* m. (Rolland, compl.). Or rugle est le nom de la foudre en béarnais (Lespy-Raymond).[3])

§ 64. Plus fréquents encore sont les noms du roitelet qui indiquent l'endroit où l'oiseau aime à se tenir.[4]) On emploie plusieurs de ces noms en Lorraine. Dans cette contrée on a dû dire autrefois *roberwé* (roi BITRISCUS),

---

par allusion à la répétition du bond, au figuré: résultat qui se produit indirectement". Ce sens se trouve déjà dans Cotgrave qui donne comme seconde signification de *ricochet:* „The sport of a skimming a thinne stone on the water, called a Duke and a Drake." On emploie aussi un verbe *ricocher* qui a le même sens. Raynaud dit que le sens s'est généralisé et que *ricochet* s'est dégagé de la locution. G. Paris écrit: „Il serait possible que *ricocher* remontât directement au provençal *ricouca* (sautiller) et qu'il eût amené le changement de sens du mot *ricochet,* pris dans la locution antérieure." Cette hypothèse me semble plus vraisemblable, parce qu'il est difficile d'expliquer le passage sémasiologique de *ricochet* (répétition ennuyeuse d'un son, d'un discours) par l'étape intermédiaire de „répétion en général" au sens restreint qu'il a aujourd'hui de „sautillement de la pierre sur l'eau".

[1]) Rolland, compl., donne encore comme nom du roitelet un *sepivaga* (celui qui flâne dans la haie) isolé en latin du moyen âge.

[2]) M. Göhri, *Blitz und Donner im Gallo-roman.,* p. 30, fait dériver ce mot de CALIGINEM.

[3]) Cfr. M. Göhri, § 39, 6.

[4]) Je ne reviens pas sur le mot *sepivaga* que j'ai déjà cité.

encore attesté de nos jours. Maintenant on y appelle le roitelet ***mess-en hay'*** dans le pays messin (Rolland), *mœz' â hay* à Gourcelles-Chaussy près de Metz (Horning, *Franz. Studien,* V, 115), c'est-à-dire „cache-toi dans la haie" (cfr. la carte „cacher"). Selon Oberlin, *moussi* signifie aussi „entrer, se fourrer, percer". La forme *mous-haye, moussehaye* apparaît déjà au XVIème siècle dans Comenius, *Janua linguarum,* 1569.[1])

On appelle le roitelet *mussot* en Lorraine (Toussenel, *Le monde des oiseaux,* 1872—74), *musri* dans la Meuse (Cordier, *Vocabulaire des mots patois en usage dans la Meuse,* 1833) et à Courtisols (Marne; Guenard). Cordier le traduit par souris (sri) qui se fourre partout. Il s'agit plutôt de *musser,* cfr. *mucier* + le double suffixe *-eret* (cfr. grimperet).

Mussot se rencontre isolément aussi à l'ouest, à Ercé (Ille-et-Vilaine; Sébillot). Le mot n'est pas propre au troglodyte. J'ai déjà cité la fauvette. *Moussyô* est aussi le nom de l'écureuil en Mayenne.

Dans la même contrée, un peu plus au sud, un autre type, de même inspiration et de formation analogue, fit son apparition: ***reseto,*** *reseta, raseto* (Bloch, *Vosges méridionales).* Cette expression est *resaut* + ITTUS, OTTUS (Roussey mentionne un verbe *resata* = sauter brusquement sous l'influence de la surprise ou de la peur) ou roi saut + ITTUS, OTTUS. *Resseuta* est attesté encore pour St-Amé (Thiriat, *La vallée de Cleurie,* 1869), pour les Vosges (Haillant), *rè-seu-tò* (Lunéville), *rasota* (La Roche; Oberlin), *ressèta* (f.) pour la Savoie (Rolland, compl.).

§ 65. Il y a des noms du type *„Zaunschlüpfer",* des désignations spontanées et isolées un peu partout aussi en France, bien qu'ils y existent en moins grand nombre qu'en Allemagne ou en Italie, pays où les tra-

---

[1]) Oberlin qui connaissait encore le nom de *reguia* pour le roitelet, dit que la fauvette s'appelle *mousse-en-haye.* La carte „fauvette" de l'Atlas donne *mas ã hé* pour le p. 69 (Vosges). Le nom s'applique aussi bien à l'un qu'à l'autre de ces oiseaux.

ditions anciennes jouent un rôle beaucoup moins important qu'en France.[1])

Goursillon dans la Haute-Vienne (Bassetière) est un dérivé de *gourso* (haie, p. 707, 603 de l'Atlas) qui entre aussi dans la composition *gardo-gorso* (fauvette; Rolland, compl.). Le suffixe *-illon* doit indiquer ici l'appartenance.

Plusieurs de ces noms sont formés d'un impératif suivi de son complément. Ainsi: ***fourre-buisson*** en français (Rolland). A cette expression correspond exactement le provençal *trauca-bartas* (Mistral, Azaïs). Cfr. *traucar* (trouer, percer, traverser) et *bartas* (haie aux p. 722, 724, 727 [Aveyron], fourré de buissons).[2])

Du même mot *bartas* dérive *bartassié* que Mistral traduit par „qui se cache dans les haies, buissonnier".

Ces deux noms ne sont pas propres au troglodyte. *Trâouquo-buisson* est le nom du pouillot dans le Gard, de la petite fauvette rousse en Provence (Mistral), *traokosego* (*sego* = haie, voir carte „haie" ALF) est la fauvette aux p. 780, 689 (Hautes-Pyrénées), le *chic bartassié* est à Toulouse le nom du bruant de roseaux. Le nom convient également à tous ces oiseaux. C'est un de ces noms banals que peut-être les habitants d'un même village ou de deux villages voisins ont appliqué à différents oiseaux suivant le besoin.[3])

---

[1]) En Allemagne l'ancien mot germanique *wrendo* (ancien-haut-allemand, Suolahti) correspondant à l'anglais *wren* a entièrement disparu.

[2]) Cfr. pour l'étymologie de ce mot le travail d'Elise Richter, *Bedeutungsgeschichte der Wortsippe bur(d), Wiener Sitzungsberichte*, 156, p. 21.

[3]) Voici de nombreux noms analogues en Italie: *forasiepe* (Tyrol; Torre) ou *spęrćiasepe* (Nap.; Bonelli [sperciare = passare con isforzo attraverso la calca]) ou *re di siepe* (Meyer-Lübke, *Wörterbuch*) correspondant exactement à l'allemand *Zaunkönig*, *fora siess* (CAESA) (com.; Bonelli), *forasces* (Suisse; Studer), *(s)bu-źaśess* (berg., mant., viz., veron.; Bonelli) qui renferme le verbe BUCARE < BUCO, *re de sess* (berg., lomb.; Bonelli).

Fora böćć (buchi) (valtell.; Bonelli), *sautoböćć* (novar.; Bonelli), *re di böćć* (novar.; Bonelli), *re dij büsson* (piem.; Flechia, *Arch. Gl.*, XVIII), *sbucafratte* (rom.; Bonelli), *forafratte* (fratta < FRACTA = haie) (umbr., metaur.; Merlo), *foramakkie* (macchia < MACULA = buisson) (Siena, Fiesole; Bonelli), *re di macchia* (fior., chian.,

Dans le Languedoc on dit aussi *rodo-bartassou* (tourne-buisson; Mistral) et à Espalion (Aveyron) *ròndo-sièy'ro* (féminin; Rolland, compl.).

En Suisse romande, surtout dans le Jorat, le roitelet s'appelle *roze-boss* (Razoumowski, *Histoire nat. du Jorat,* 1789), *rouze-buisson* (Schinz, *Fauna helvetica,* 1837), *raudje bosse* (Bridel) c'est-à-dire ronge-buisson. Bridel donne ce même nom à trois oiseaux différents, soit au roitelet, au traquet (pratincola rubetra) et au rouge-gorge. Ronge-buisson est un nom banal qui peut s'appliquer comme *trauca-bartas* à plusieurs oiseaux. Il ne faut pas prendre cette expression à la lettre. Aucun de ces trois oiseaux ne ronge le bois ni ne passe pour le faire; mais ils habitent dans les buissons.

Plusieurs de ces noms spontanés se trouvent dans la région de la Savoie où *pétaret* avait disparu à cause de sa confusion avec *rapatet* et avait laissé la place vacante.

Migeome à Grenoble (Ravanat) < *mijə* (mange) + homme peut-être correspond à ronge-buisson.

Krivaeīza au p. 933, *criva-siza* à Rumilly (Constantin) signifie crève-(perce-)haie.

Radəmü (roi ou rat de mur) à Troistorrents (communication de M. Schmidt) appartient à la même catégorie. Mais ce nom est peut-être emprunté à quelque autre oiseau bon grimpeur, car le roitelet n'aime que les haies vertes.[1])

§ 66. Avec **ujywé de stala** (p. 955, Haute-Savoie) on fait allusion à la préférence du troglodyte pour les tas de bûches. Il entre par un trou, ressort par un autre pour y rentrer tout de suite et se moquer de celui qui veut l'observer. Par *stâla* (féminin < SCALA) on désigne à Leschaux un tas de bois scié et empilé (Constantin).

Contafascinas aux environs de Genève (Rolland, compl.) et le français *compte-fascines* (Roll.) expriment la même idée.[2])

sen., umbr.; Merlo), *topi di matta* ou di *macchia* (camp.; Merlo), *percia ruvettu* (diminutif de *rovo* = ronce) (messin.; Bonelli).

[1]) Cfr. l'italien *percia mura* (catan.; Merlo).

[2]) Cfr. l'allemand *Reiserkönig* (Tyrol) et le suisse-allemand *Schyterchingli* (Idiotikon).

§ 67. D'après Buffon et Aldrovande le roitelet huppé se plaît sur les genévriers. Cette préférence lui a valu le nom de **cinse-cadé** à Toulon (Péllicot, *Remarques concernant les migrations des oiseaux sur les Côtes de la Provence, Bulletin de la Soc. des sciences du Var,* 1838). On dit *kadé* pour le genévrier dans le sud-est de la France (cfr. l'Atlas).[1] Mistral traduit *cinsa* par „flairer, fureter, sonder le terrain".

Pour la même raison, le roitelet s'appelle *répéquet* en Normandie (Seine-Inférieure; Rolland). Seul l'Atlas indique *péké* (genévrier) en Belgique et *pik'yé* à Guernesey. Ces formes isolées permettent-elles de conclure qu'on a dit une fois *péké* aussi dans la Seine-Inférieure?

Comme le chardonneret, chardonnet en vieux-français (Cotgrave), le troglodyte a été nommé d'après une plante censée constituer son aliment favori. On l'appelle **fenoulet** dans le Hérault (Marcel de Serres, 1822), *fenouyé* dans le Gard (Rolland, compl.). Buffon raconte que le roitelet mange les grains du fenouil.

Mentionnons aussi le nom de *ravisset* en Forez (Gras) qui s'explique lorsqu'on le compare à d'autres noms d'oiseaux. Rolland, compl., donne: *pique-rave* (plusieurs oiseaux traîne-buissons d'hiver en Savoie, traquet à Genève), *pica-rava* (sylvia hortensis en Savoie et Isère, gobe-mouche à Genève). Je ne pense pas que tous ces oiseaux mangent des raves. Le nom a passé de l'un à l'autre. C'est ainsi qu'il a servi à désigner le troglodyte quoiqu'il ne fût pas mangeur de raves, que je sache.

§ 68. Comme beaucoup d'animaux, le troglodyte a l'habitude d'avertir ses congénères de l'approche d'un danger par des cris perçants. Bientôt d'autres troglodytes répondent au premier et la forêt entière retentit de leurs cris. Cette solidarité dans le danger lui a valu le nom de **rappelot** à Plancher-les-Mines (Beauquier). (Rappeler se dit des oiseleurs qui appellent les oiseaux en imitant leur cri; vieux-français rappeau = appeau, oiseau d'appât).[2]

---

[1] Cfr. Ant. Thomas, *Nouv. Essais,* 188.

[2] Ce nom est probablement un *retlo, ratelo* du voisinage, transformé par l'étymologie populaire.

Raffelot, qu'on trouve dans la région voisine (Plancher-les-Mines; Poulet, *Essai d'un vocabulaire du patois de Plancher-les-Mines,* 1878), *reflo* dans les Vosges (Bloch) ne sera qu'un *rappelot* déformé par quelque association.

De là peut être aussi le nom de *écouteux* dans l'Yonne (Rolland, compl.) = l'écouteur, c'est-à-dire celui qui écoute pour les autres. L'Yonne est aussi un des centres de créations récentes, une de ces zones de crise.

§ 69. Le troglodyte est presque le seul oiseau qui chante en hiver quand il fait froid, pourvu qu'il y ait un peu de soleil. Un proverbe de la Franche-Comté dit: Quand le roi de guille chante, c'est signe de grand froid (Perron, *Proverbes de la Franche-Comté,* 1876). Buffon raconte qu'il se fait surtout entendre quand il est tombé de la neige ou sur le soir, lorsque le froid doit redoubler pendant la nuit. C'est pourquoi on l'appelle ***roi de froidure*** en Bourgogne (Salerne), dans la Côte-d'Or (Gérardin, *Traité élémentaire d'ornithologie,* 1806), *roi de ferdure, roi de ferdie, ferduziô* dans l'Yonne, *petit janvier* dans le Nièvre (Rolland, compl.).[1])

Le roitelet porte un seul nom inspiré par la couleur du plumage: ***putik rochet*** (petit roux, rouge-brun) à Lens (Valais) *(Gloss. de la Suisse rom.).* En général, nous l'avons vu l'imagination populaire n'a pas été en peine pour trouver des noms pour le roitelet; elle n'a pas eu besoin de recourir à la description.

e) Noms onomatopéiques.

§ 70. Il arrive fréquemment dans toutes les langues qu'on désigne les animaux par une onomatopée imitant leur cri. Dans les langues romanes c'est surtout le cas pour les oiseaux, parce que beaucoup d'entre eux n'avaient

---

[1]) *Janvier* (Saône-et-Loire) sert aussi à désigner un autre oiseau d'hiver, le rouge-gorge (Rolland, compl.).

Il s'appelle *ozeli del frecc* à Bergame (Bonelli, p. 433) *oslen del fredd* à Parme (Flechia, *Arch. Glott.,* XVIII), *Winterkönig, Schnykünig* en Suisse (Gessner).

Ailleurs on l'appelle au contraire *pilloni de ber* (petit oiseau du printemps, cagl.; Merlo), *puzone de ranu* < VERANU (sard. log., Merlo).

pas eu de nom en latin, ou que, s'ils en avaient eu, ils étaient tombés en désuétude. Les peuples romans se trouvaient donc dans la nécessité de créer des noms nouveaux, ce qu'ils firent soit consciemment, soit inconsciemment. Or le procédé le plus simple pour baptiser un être vivant, c'est de lui donner le nom qu'il se donne lui-même, c'est-à-dire de l'appeler par le cri qu'il répète toujours. Lorsque l'enfant apprend à parler, la mère use d'un moyen analogue pour simplifier son langage. (L'animal qui fait ou, ou — wau, wau s'appellera toutou, wau-wau, etc.).

On essaya donc d'imiter le cri des oiseaux, plus rarement leur chant, parce que celui-ci est trop long, trop difficile à transposer en phonèmes humains.

Cette difficulté se fait même sentir dans l'imitation du cri. Elle provient de ce que les oiseaux articulent très indistinctement, de ce que les organes de la parole de l'homme sont différents de ceux des oiseaux, de ce que l'imagination auditive de l'homme est toujours tentée d'entendre des sons inexistants.

Les savants eux-mêmes, qui s'efforcent pourtant d'entendre aussi exactement que possible, sont incapables de transcrire intégralement les cris des oiseaux; leurs notations diffèrent sensiblement les unes des autres. Combien plus sera-ce le cas lorsque le peuple qui n'a pas l'oreille exercée et qui ne craint guère d'ajouter ses inventions à ce qu'il entend, imite ce cri? Hauschild et Fr. Kocher (cfr. la bibliographie) disent que surtout les consonnes sont presque toujours subjectives.

Voici par exemple les noms qu'on donne au traquet d'après Meyer-Lübke *(Einführung,* § 75): *trak-trak, trak-trek, tak-tak, tok-tok, sik-sak, vikre, visar-sa, vistrata.* Bien que ces mots présentent une certaine ressemblance, il n'y a cependant pas un seul son qui se retrouve dans tous les noms; et encore sont-ce des noms employés en France, dans une région relativement restreinte. Les différences augmenteraient encore si l'on tenait compte des noms onomatopéiques d'autres pays.

On voit dans ces exemples un certain schématisme conventionnel, caractéristique pour toutes les onomatopées. Le cri que l'oiseau répète en réalité une quantité indéterminée de fois, est généralement rendu par une réduplication, souvent avec des variantes de voyelles ou de consonnes provenant d'une erreur d'audition.

Bien souvent l'homme ne se contente pas d'un nom formé d'une interjection qui ne lui dit rien, à moins que cette interjection ne soit très caractéristique et suggestive comme le nom du coucou, dont le cri ne ressemble à celui d'aucun autre oiseau. En général l'homme rattache aux noms existants un sens quelconque; les sons entendus évoquent en lui un assemblage de sons semblables auquel correspond une idée. Il fait de l'étymologie et il modifie quelquefois les sons à tel point qu'on n'en reconnaît plus guère l'origine. C'est le mérite de Winteler d'avoir insisté sur ce fait et d'avoir expliqué de la sorte — non sans quelques erreurs de détail, il est vrai — une quantité de noms d'oiseaux allemands jusqu'alors incompréhensibles.

Dans le domaine de la fable et du conte on interprète encore beaucoup plus arbitrairement. On suppose aux animaux un langage humain et, de propos délibéré, on leur fait dire des phrases entières qui n'ont le plus souvent qu'une ressemblance éloignée avec leur cri. Wackernagel cite beaucoup d'exemples de cette espèce d'interprétation. Je renvoie à ce que j'ai dit sous ce rapport dans mon introduction (§ 6), car ces interprétations sont inspirées plutôt par le désir de raconter des fables. Elles sont inventées, elles ne se sont pas imposées comme les étymologies populaires qui ont transformé les interjections en véritables noms.

Pour le roitelet, j'ai trouvé peu de traces de ces noms onomatopéiques qu'ils soient transformés ou non par l'étymologie populaire. Pas un seul de ces noms n'est antérieur au XIXème siècle. Ce sont tous des types isolés de formation récente, apparaissant à des endroits où l'ancien nom est en voie de disparition et où il faut combler une lacune.

Si nous nous demandons pourquoi l'onomatopée ne joue pas dans la dénomination du roitelet le rôle prépondérant qu'elle joue dans celle du pinson ou du traquet par exemple, les deux faits suivants déjà mentionnés nous l'expliqueront peut-être:

1. Le roitelet est un oiseau très caractéristique; il se distingue nettement des autres oiseaux par sa petite taille et par ses allures étranges; la légende lui a suscité des noms, des comparaisons en grand nombre, de sorte qu'on n'a pas besoin de recourir à l'imitation du cri.

2. L'onomatopée est très peu expressive; elle passe d'un oiseau à l'autre encore plus facilement qu'un autre nom; il y a beaucoup d'oiseaux dont on peut rendre le cri par *crecre, tritri, fifi,* etc. Or on cherche pour le roitelet non pas des noms banals, mais des noms affectifs.

§ 71. Voici comment les différents naturalistes rendent le cri du troglodyte. On constate un rapport assez étroit avec les noms vulgaires des différents peuples qui ont influencé les savants: Bechstein: tzrr, tzetzererr, tzertz; Brehm: zirrr, zerrr, zeckzeck; Buffon: tirit tirit; Bassetière: crreûi.

Pour le roitelet huppé il y a plus d'unité: si si; zit.

En France les noms suivants ont été inspirés par le cri du troglodyte: *Cricri* (franç. dial.; la Blanchère), *crecre* (Thônes; Constantin, Bailly), *tritri* (Lorraine; Toussennel), *tsik* (Mase dans le Valais; *Glossaire),* probablement aussi *rëche* (féminin), *rëtschi, rëcha, rëchom* (masc.) dans l'Yonne (Rolland, compl.).[1]) Peut-être faut-il mentionner ici *kiki* (p. 779, Hérault), *rikiki* au p. 368 (Manche) à côté de *rwatlé* parisien. Cependant *kiki* peut désigner tout simplement un petit être frêle qu'on méprise.[2]).

Voilà tout pour le troglodyte. Encore n'est-il pas le seul à porter ces noms: *Criquet, crechet* sert aussi à nommer le traquet dont le cri ressemble un peu à celui du

---

[1]) *Resse, reche* y désignent le rouge-gorge et la mésange.

[2]) Cfr. *riqui, riquiqui* = petit, chétif, souvent avec l'idée de vivacité, bizarrerie, vanité plaisante (Baudouin, Forêt de Clairvaux). Cfr. aussi M[lle] Kocher, op. cit.

roitelet, *tritri* désigne le proyer en Saintonge et l'effarvate dans les Pyrénées.[1])

J'ai trouvé un seul nom onomatopéique français renfermant un verbe à l'impératif ou un nomen agentis comme les noms allemands: *frela-buisson* en Bresse (Guillemant). Frela appartient probablement à la même famille que *frelasser* (faire entendre un bruit semblable à celui des feuilles sèches) et *frelas* (rhinante glabre ou crête de coq), ainsi nommée par une espèce d'onomatopée indiquant le bruit que font ses tiges quand elles sont sèches (Jaubert).

A côté de ces noms du troglodyte il y a des noms imitant le cri du roitelet huppé, qui peuvent aussi en venir à désigner le troglodyte: *fifi* aux p. 886, 896 (Var). Le même mot sert à nommer beaucoup d'autres oiseaux encore avec autant de raison: le pipi des arbres dans le Jura, le pouillot (Bouches-du-Rhône), le grimpereau (Provence). On peut imiter tant d'oiseaux par l'onomatopée *fifi* que ce mot a fini par désigner l'oiseau ou l'oiselet en général (Mistral, M. Edmont). Il en est de même pour *zizi*, *chichi* désignant le roitelet huppé en Savoie (Bailly) (cfr. le nom français du zizi bruant), *n̮in̮i* (p. 893, Var; Pellicot), *psipsi* (Aveyron; Vayssier), *hüi* (Grenoble, Ravanat). On donne ce nom avec plus de raison au pinson dans l'Orléanais. On appelle maintenant le roitelet huppé *petit louis couronné* en Franche-Comté (Rolland, compl.), *pitiliu* à Clermont (Hérault; L. Pastre, p. 80) mais *louis* a probablement été employé d'abord pour le chant du pouillot appelé aussi *petit-louis* (Franche-Comté), *tu-i*, *touvi* (Ain, Isère), *missi loui* (Vaucluse), *lui* et *tui* en Italie. L'orthographe du mot *louis* montre que celui qui

---

[1]) En allemand on dit *Schnurz, Schnärzer, Scherzer,* noms formés un peu différemment avec le suffixe du nomen agentis *-er*. Les noms onomatopéiques, comme tous les noms spontanés, sont plus fréquents en Italie. Il y a des *tre-tre* (bell.; Bonelli), *rećeće* (gen.; Bonelli), *cece* (Ancona, Crocioni, *Il dialetto di Arcevia,* 75), *ciccer* (metaur.; Merlo), *cercer* (veron.; Merlo), *c'err* (berg.; Bonelli), *cicirilu* (Toppino, *Il dialetto di Castellinaldo,* p. 58), *kra-kra* (Spezzia; Bonelli), *zeriàt* (Como, Monti 367).

le nota, pensait au nom de personne, ou peut-être même au „louis d'or“ auquel il comparait la crête du roitelet.

Fifi évoqua le nom de personne Philippe à deux endroits très éloignés l'un de l'autre. On trouve *flip* au Cerneux Péquignot dans le canton de Neuchâtel *(Gloss.)* et *reyfelip* au p. 798 de l'Atlas (Pyrénées-Orientales) non loin de l'Espagne, dont plusieurs rois ont porté le nom de Philippe.

Betyétyé à Salvan *(Glossaire)* me semble désigner d'abord la mésange, et par extension le roitelet. Cette onomatopée rend plutôt le chant de la mésange[1]). Or les petites mésanges et les roitelets huppés se ressemblent par le plumage, les allures et la voix et se trouvent souvent en compagnie les uns des autres. Une confusion est donc bien possible.[2]) Avec *betyétyé* je passe au chapitre

f) Des confusions fréquentes avec d'autres oiseaux.

§ 72. On a parfois donné au roitelet des noms d'autres oiseaux qui lui ressemblent par un trait quelconque, souvent peu frappant. Il est impossible de savoir dans chaque cas si cette confusion est propre au sujet qui a fourni le nom ou à tous les habitants d'un village. Quand la situation géographique de l'endroit montre que le mot qui désigne accidentellement le troglodyte comble une lacune, il est probable que l'emprunt n'est pas une erreur individuelle.

J'ai déjà mentionné quelques cas où l'on a donné au rouge-gorge des noms du troglodyte (cfr. § 39). Le passage inverse se rencontre aussi au p. 826 (Ardèche). M. Edmont a reçu pour roitelet la réponse *pitru* (pet rouge). Ce point se trouve dans une région où des noms récents ont remplacé des types anciens disparus: „roitelet“, „roi des oiseaux“, „petite noix“ et plusieurs autres noms d'emprunts: tels que *rigalü* (p. 822), *rigal*

---

[1]) On appelle en effet la mésange *bustjetje* à Liddes (Val d'Entremont), *bostekéké, motskyékyé* à Nendaz, *dzetiétié* à Vollèges.

[2]) Voici les noms onomatopéiques italiens qui imitent le cri du regulus cristatus: *Fri-fri* (Spezia; Bonelli), *pipi* (piac.; Merlo), *ziddi* (s. log.; Merlo), *sizin* (Valteline, Studer).

(p. 852, Gard), *rigaüt* (p. 866, Hautes-Alpes) qui étaient propres au rouge-gorge, appelé *rigaü* dans les Bouches-du-Rhône, à Nice, Toulon et dans le Gard (Rolland); *martélé* (p. 844, Drôme) qui est le nom de l'hirondelle de rivage beaucoup plus au sud, à Nice. Il serait difficile de trouver un point de ressemblance entre ces deux oiseaux. Dans les Cévennes on dit *beneri(t)* pour le roitelet (Azaïs, Crespon). Ce nom attesté déjà en 1609 est à l'origine celui de différents espèces de bruants, surtout de l'ortolan. Rolland y voit une onomatopée. On peut à la rigeur confondre le cri du bruant et du roitelet. Enfin il y a encore dans la même région, fortement travaillée par les innovations, *paserõ (?)* au p. 861 (Gard). *Paserõ* est peut-être devenu dans cette contrée un nom générique désignant tous les petits oiseaux, car tout près, au p. 779 et dans le Gard, on appelle ainsi la fauvette et le mouchet (accentor modularis).

§ 73. Dans l'Yonne, autre région de crise, le roitelet porte aussi un nom emprunté au rouge-gorge: *roi de bourse, bousslò,* masc. (Rolland, compl.). *Rouge-bourse,* féminin, est le rouge-gorge dans l'Aube (Salerne). *Bourse* est une petite tumeur, ici peut-être l'estomac des oiseaux, équivalent de gorge ou pet, comme dit Rolland. Sur la carte bourse M. Edmont note dans cette contrée des formes sans *r*: *bũs;* de là *bousslò.*

A la même région appartient l'emprunt fait aux noms du grimpereau. C'est *ëcalon* (Rolland, compl.). Le grimpereau s'appelle *échelette* (vieux-français), *escalette* dans l'Aisne, *escalo·bernatt, escolèto, ehcalèto* dans l'Aveyron, *tsaleto* dans le Puy-de-Dôme. Je vois dans ces mots des dérivés de SCALA, *SCALARE (grimper).

Un nom curieux, commun au roitelet, au rouge-gorge et au pouillot est *fouroul*, masc. (roitelet, Pas-de-Calais; Rolland, compl.), *fouroule,* féminin, *magnon-fouroule* (rouge-gorge, Picardie), *chau-four, bouche-four* (Sologne), *fournalot* (pouillot, Jura).[1]) Suolahti explique

[1]) Cfr. l'allemand *Backöfchen, Backofenkroffer* (Hesse), *Backofenschlüpfer* (Palatinat), *Backôwelken* (Göttingen), *Backôwenkrûperken* (Grubenhagen), tous des noms du troglodyte (Suolahti).

ces noms en disant que le nid du troglodyte a la forme d'un four. Mais je doute de la justesse de cette explication, car les trois oiseaux qui portent ce nom n'ont rien à faire avec le four.

On ne peut pas séparer ces mots, je crois, des noms du pouillot et du roitelet dans le Doubs: *fouòn'lo, foun'lo* (Meuse; Rolland, compl.), *fouanasse, fouèsso* (dans la Nièvre et l'Yonne); ces deux derniers désignent la fauvette des foins (sylvia orphea). Tous ces mots appartiennent à la même région, et je crois qu'il faut plutôt penser à l'oiseau des foins qu'à l'oiseau du four.[1])

Un autre nom du roitelet emprunté au pouillot est *chantre* (Littré, Larousse).

§ 74. C'est à la fauvette que sont empruntés les noms de ***bissourdet*** (Orléans; Salerne), *mousquet* (Hérault; Marcel de Serre) et *oiseau-mouche* (Jura; Beauquier). Voici les noms actuels de la fauvette qui nous concernent: A l'est, en Bourgogne et dans le Dauphinet *buskarido* (p. 822), *bueard, botsorda, bueardė, busardé* (p. 910, 913, 921, 931, 911, 914), *boearlò, puearla* (p. 819, 818, 829), *mutserlo* (p. 827, 837, 838). A l'ouest il y a la même hésitation entre *b* et *m* à l'initiale: *busket* (p. 735), *buhketo* (p. 717), *musket* (p. 766, 777, 778). Quelle est la forme première, celle avec *m* ou celle avec *b*? Voici les formes des dictionnaires: Godefroy donne *moucherolle,* „un petit oysillon de la grandeur d'une fauvette hantant les buissons, qui mange les mouches et de là est aussi nommé *moucherolle*“ (Belon, 1555).

Moucheton: L'on prend à la glu *mouchetons* (XVème et XVIème siècle, *Testament de monseigneur Desbarres).*

Je n'ai pas trouvé *bosquillon* que Rolland, compl., dit y avoir trouvé. Rolland donne encore *moucheri,* masc. (franç. dial., 1688), *moucherla* (Isère, 1809), *mousquet* (Hérault, 1822, Gard, 1844), *mouscayrolo* (Tarn, 1845).

Voici les formes avec *b: bocharde* (Savoie, 1853), *boucharde* (Isère, 1846), *bouscarido* (Gard, 1820—44),

---

[1]) Cfr. la carte „foin“ de ALF et le nom irlandais du pouillot *hay-bird.*

bisquerlo (ibidem), *bouscarla* (Hérault, 1820, Nice 1821, 1826), *busqueta* (Pyrénées-Orientales, 1861).

Est-ce par hasard qu'en vieux-français les formes avec *m* sont seules conservées, ou étaient-elles les seules existantes? Il faudrait alors voir dans toutes ces expressions des dérivés de mouche: *mouchet, moucheton, moucherolle, moucheri, moucharde, mouchière (mouscairolo* = celui qui prend des mouches). Le dernier de ces noms n'a pas besoin d'explication. Pour *mouchet*, etc., confrontez l'italien *mouscone* (Tessin; Schinz), *muschitta* (log. camp.; Merlo), roitelet, *oslen moska* (parm.; Flechia), *moskin* (mess.), pouillot. Même si l'allemand *Grasmücke* est dû à l'étymologie populaire (selon Winteler), il faut pourtant qu'à un moment donné la comparaison de l'oiseau à un moucheron se soit présentée à l'esprit.

Le développement de *u* et de *sc* est partout le même que dans mouche. La seule difficulté phonétique est le changement de *m* initial en *b*, dont je ne connais pas d'autres exemples. L'étymologie populaire doit avoir eu sa part à cette transformation: *bosquet* (adjectif) signifiait selon Godefroy: „qui habite les bois", ensuite aussi „écureuil".

Mouscairolo > *mutserlo* > *bucarla* (fém.), *bucarde*, *bușorde* avec un autre suffixe. Cette fois c'est buse, bure (de couleur sombre) qui est en jeu (cfr. *busette* = fauvette dans le Berry).[1]

Bissourdet (roitelet) dans l'Orléanais est certainement en rapport avec ce *busorde* (fauvette), de même que *mousquet* dans le Hérault et *oiseau-mouche* dans le Jura qui doit être inspiré par *mucerlo* voisin.

§ 75. Le nom de ***rédébékadé***, roitelet au p. 650, Gironde, *méro bécasso* en prov. (Roll., compl.) qui signifie roi (mère) des bécasses, est très curieux. Il s'explique cependant par une croyance populaire de la Gironde qui dit que le roitelet voyage sous l'aile de la bécasse (Sébillot). Le nom de roi a pénétré dans la Gironde par le nord. Le roi qui voyage sous l'aile de la bécasse de-

[1]) Cfr. l'expression *bochârda* = vache qui a des taches noires sur le museau, vache à robe brune, se dit aussi en parlant de bœufs et de moutons (Constantin-Desormaux).

vient ainsi le roi des bécasses.[1]) Il se peut que la ressemblance du plumage des deux oiseaux ait joué un rôle aussi. Précigou dit à ce sujet: „Le plumage du troglodyte a les mêmes nuances que celui de la bécasse“, et Buffon: „Le troglodyte a en raccourci et, pour ainsi dire en miniature, le plumage de la bécasse; aussi ai-je vu des enfants à qui la bécasse était connue, du premier moment qu'on leur montrait le troglodyte, l'appeler petite bécasse“.[2])

Je pense que l'expression *borgnat* (roitelet; Littré) a le même point de départ. Elle désignait à l'origine la bécasse.[3])

Pour des raisons déjà mentionnées plus haut le roitelet a été confondu avec la m é s a n g e (cfr. § 71). Il s'appelle *mèiz, mèizat* aux Pommerats (M. Schmidt), cfr. *meize, meizat* < Meise (Tappolet, *Alleman. Lehnwörter*, II., 107). *Mistereta* signifie en même temps roitelet (Verrens-Arvey, Constantin) et mésange (Brachet). Peut-être ce mot a-t-il quelque rapport avec *miston* (friandise).

Guerchette, fém. (Maine-et-Loire; Verrier et Onillon), pourrait aussi être un nom d'emprunt désignant peut-être à l'origine la b e r g e r o n n e t t e. J'y vois un dérivé de *guérécher* labourer, mettre en *guérets* (Jaubert). Je n'ai aucun témoignage pour *guerchette* signifiant bergeronnette,

---

[1]) Cfr. le bolonais *papa dla pizzacra* (pape des bécasses, Merlo).

[2]) La même comparaison a été faite en Italie où le troglodyte porte les noms de *beccaccino* (Ancona, Merlo), *polina* à Bergame à côté de *re di pole* (pola = beccaccia), *galinazen* (Italie du nord, Bonelli). La *gallinazza* est la bécasse.

Je ne sais pas jusqu'à quel point *roi des cailles,* râle (crex crex) a influencé ces différents rois des bécasses ou en a été influencé. Il se rencontre en fr., prov., lang. (Rolland), aussi en Italie et en Allemagne. Grimm dit que le troglodyte s'appelle aussi „Wachtelkönig“, ce qui est probablement une erreur. Ce nom paraît venir de ce que le râle semble en tout temps suivre les cailles. Pour la même raison on appelle au point 650 (Gironde) le roitelet *rédébékade.*

[3]) Cfr. l'explication qu'en donne Sainéan, *Etymologies lyonnaises, Rev. de phil.*, XXII, 60. Von Wartburg *(Die Ausdrücke für die Fehler des Gesichtsorgans)* n'en parle pas. *Borgne* est aussi un nom de la mésange charbonnière.

il est vrai, mais les noms parallèles en allem. *(Ackermännchen),* en picard *(semeur* [Salerne]*),* en prov. *(bouyeireto,* petit laboreur) semblent confirmer notre supposition.[1])

eikro dans les Vosges (Bloch) signifie proprement pinson. Peut-être le sujet interrogé ne connaissait-il pas le troglodyte.

g) Les noms appartenant spécialement au regulus cristatus.

§ 76. Tous ces noms se rapportent au trait caractéristique du petit oiseau, au bandeau jaune ou orange qui orne sa tête.

Honisõ (jaunisson) au p. 630 de l'Atlas (Gironde) ne peut désigner que le roitelet huppé.[2])

Tout ce qui est jaune et qui plaît est comparé à l'or, substance jaune par excellence, celle qui plaît le plus à l'enfant et à l'homme, qui l'intéresse le plus vivement. Si l'on rassemblait tous les noms de plantes et d'animaux où l'or joue un rôle, le nombre en serait très grand, je crois. On compare à l'or toutes les nuances du jaune, le jaune foncé, presque brun, de la giroflée (Goldlack), le jaune très pàle des „boutons d'or" („Butterblume"), et même ce qui est seulement jaunâtre (Goldamsel).

On appelle le roitelet huppé ***petit doré*** en franç. dial. (Gérardin, *Traité élémentaire d'ornithologie,* 1806).[3])

Le peuple ne se contente pas d'un nom en quelque sorte scientifique, c'est-à-dire d'un nom purement descrip-

---

[1]) Je constate le fait curieux que pour ces mêmes endroits (Brissac, Luigné) Verrier et Onillon offrent *guërche* dans le sens de crèche, sans que toutefois j'aie réussi à trouver un rapport qui relie ces deux mots.

[2]) *Jaunisse* désigne le bruant jaune dans le Luxembourg à cause de son plumage. En allemand cet oiseau s'appelle *Goldammer.*

[3]) Cfr. l'ital. *capo d'oro* (Feltre; Bonelli), *conca* (tête) *d'oru* (sarde; P. Rolla, *Fauna pop. sarda), cò d'or* (suisse; Studer) ou *codorin, testin d'ǫ̀ǫ* (Spezia, Tortona, aless.; Bonelli), *uslin del testin giald* (suisse; Studer) ou *riottin de la corona* (milan.; Banfi); l'allem. *Goldhähnchen, Goldköpfchen* (Brehm), *Goldschüpli* (Studer), *Guldstangerl (stangerl,* kleines Stück; Heanzer Mda.; Suolahti), *Goldplättchen, Goldele* (Tyrol).

tif. En indiquant une couleur, une qualité quelconque, il fait une comparaison comme le poète. Ainsi le nom devient affectif; il exprime un jugement de valeur, car selon que l'objet lui plaira ou ne lui plaira pas, il choisira un symbole différent pour la même couleur. Le même roitelet peut être appelé pour la couleur de sa crête un *petit doré* ou un *juif* (voir plus loin). Il y a en Suisse allemande *goldgelb* à côté de „*gäggeligäl*" (< CACARE) péjoratif. La même couleur qui est agréable à nos yeux et que nous comparons à l'or lorsqu'elle appartient à une fleur ou à un oiseau, nous est désagréable sur une plus grande étendue, sur une robe par exemple qui ne sied pas bien; nous l'appelons alors „*gäggeligäl*", jaune criard. Nous avons constaté la même divergence du jugement de valeur dans le choix des symboles de petitesse (cfr. *péteux* à côté de *poulette au bon Dieu)*.

§ 77. La flamme aussi est jaune-orange et fournit un point de comparaison. On appelle le roitelet *flaminette* en wallon (Grandgagnage). *Flaminette* ou *flamine* est aussi le nom de la *fleur de souci* (calendula arvensis) en vieux-français (Ducange) et en wallon à cause de sa couleur orange vive.[1])

Cette fleur a servi de bonne heure à désigner le roitelet huppé. Godefroy cite Belon *(Nat. des oys.*, 7, VII, éd. 1555): „Ceux du Maine le nomment un poul ou une ***sourcicle*** mais ceux qui parlent meilleur françoys dient une *soulcie:* car il a les sourcilz de plumes noires eslevées sur chaque costé des temples au-dessus des yeux au milieu desquelles il y a comme une creste de plusieurs plumes jaulnes sur le sommet de la teste." C'est donc bien le roitelet huppé dont il est question. Je ne sais ce que Godefroy entend par la traduction „pouillot colybie". Le deuxième exemple est tiré de Fr. Binet *(Merv. de nat.,* p. 68, éd. 1622): „*moineau à la soulsie* ou au collier jaune, c'est celui qui a au col comme un petit carquan de duvet jaunissant".

---

[1]) Cfr. l'anglais *fire-crest.*

Le dernier exemple se trouve dans la *Nouv. Fabrique*, 116 (Bibl. élz.): *soulcicles.*

Le *moineau* à la *soulsie* ou au collier jaune est peut-être le friquet (passer montanus ou passer petronia), non pas le regulus, car Cotgrave le traduit par „migsparrow; a small bird that hath a yellow ring about its necke and builds in the trunke of a tree.“

Rolland rapporte encore d'autres témoignages de ce mot: *fleur de souci* (franç. dial.; Salerne, 1767), *sucet, petit sucet* (Orléanais, Salerne), *sucet* n'est autre que petit souci (< SOLSEQUIA), appelé *suss* à Fougerolles (Haute-Saône; Rolland, *Flore pop.*, VII, 163), *sucé*, masc., à Vincelles (Dauzat). Au XVIIIème siècle il semble avoir été en usage aussi dans le canton de Vaud, dans le Jorat: *souci*, roitelet (Razoumowski).

La désignation paraît être ancienne et plus répandue peut-être autrefois. Pour le XIXème siècle je n'en ai que des témoignages isolés: *souci* en Lorraine (Toussenel, 1872—74), *sourcicle* à Guernesey (Métivier, 1870).[1])

Au même ordre d'idées que *flaminette* appartient *soray* (soleil) à Charmoille (Berne, *Glossaire).* Ce mot aussi a peut-être passé par l'intermédiaire du souci qui comme le tourne-sol (Sonnenblume) ressemble au soleil par la couleur et la forme. Il s'appelle *espouse du soleil* (Belon), *herbe solaire* (Vinet et Mizaut, *La maison champêtre), solo, petit solo* en luxembourgeois.[2])

§ 78. On appelle le roitelet crêté ***poul*** (coq) en le comparant à l'oiseau crêté par excellence: *poul* (Belon, Le Mans), *pou, pou de bois* (Vienne, Manduyt, 1840),

---

[1]) La fleur de l'oranger a remplacé le souci au nord de l'Italie où le regulus est appelé *fiorančin* à Côme (Bonelli), en Suisse (Studer), *fiorancio* (Frioul, Pirona).

[2]) Le soleil est d'or et les étoiles et la lune sont généralement d'argent dans le langage du peuple; mais quelquefois on parle aussi des étoiles d'or (cfr. l'expression „die goldenen Sternlein“ de M. Claudius). C'est ainsi qu'on arrive à appeler le regulus *stéile d'or, steiletta* (piem.; Bonelli), *steila giauna* (Verc.), *stelen* (cremon.), *stelin* (Vic., Friul; Bonelli; Pirona, Suisse; Studer), *stilé* (Brescia, Berg.; Bonelli) ou *stellat* (Riva), *stellatin* (Rendena, Torre). De même en portugais *estrellinha* (petite étoile; Michaelis).

pou, petit pouë (Mayenne; Rolland, compl). Guillemeau (1806) donne ce nom pour le pouillot dans le dép. des Deux-Sèvres.[1]) Peut-être faut-il mentionner ici aussi un *goché* (roitelet huppé) à Frameries (Hainaut; Rolland, compl.).

§ 79. Les Grecs firent de la petite crête une couronne et donnèrent à l'oiseau le nom de τύραννος. Les Français l'appelaient ***empereur*** dans le Jura (Ogérien), *petit empereur* (Doubs; Beauquier), *prince* en Champagne (Rolland).[2])

§ 80. La désignation ***jusìòu*** près d'Orange est un peu moins respectueuse, si l'on tient compte du mépris que les gens avaient pour les juifs au moyen âge. Mistral, qui donne ce nom, dit qu'on comparait la tache jaune du roitelet au chapeau jaune que les juifs devaient porter pour qu'on les reconnût de loin. Ces prescriptions étaient particulièrement sévères dans le midi de la France (cfr. une notice d'Alex. Dancona dans le *Giornale storico* V, p. 54).[3])

Plus flatteurs sont les noms qui comparent notre oiseau à un ecclésiastique. On comprend sans difficulté le napolitain *cardinale* (Bonelli), les cardinaux portant un costume pourpre. Mais ***petit quereye***[4]) (curé) en

---

[1]) Cfr. le sicilien *jadduzzeddu* (Merlo), le tessinois *cò d'or* (Studer), l'allemand *Goldhähnchen*, ou la comparaison avec un autre oiseau, l'autruche: *struzzet* (trev., Merlo), en suisse allemand *Streüßle* (Berne; Geßner).

[2]) Le nom d'empereur lui est fréquemment donné en Italie: *imperator* (veron.; Bonelli — Val di Ledro; Torre), *imperatorel* (veron.; Merlo, — Val di Ledro; Ettmayer), *imperatori* (Ledro; Torre).

[3]) On a donné ce même nom à différentes plantes jaunes: *judievo* est le narcisse jaune, *erbo di judieu* la gaude (reseda luteola) dont la fleur est jaune et qui sert à teindre en jaune. Les comparaisons avec les juifs se présentaient facilement à l'esprit parce que ceux-ci occupaient les imaginations. On appelle *peis jouziou* le sphyrgna zygaena (morteau) et le martinet (cypselus apus) à cause des cornes du premier, de la queue bifurquée de l'autre qui ressemblent aux cornes des chapeaux juifs (Barbier, *Noms des poissons, Rev. des lang. rom.*, LVII, 312).

[4]) Cfr. la carte „curé" de l'ALF en Belgique et au nord-est de la France.

luxembourgeois (Liégeois) est plus difficile à expliquer, le roitelet n'ayant pas de calotte noire sur la tête comme le rossignol de muraille (ruticilla phoenicura) appelé aussi *petit prêtre*, *clerc*, le „moineau“ qui est un petit moine, les bergeronnettes et certaines mésanges appelées *nonnettes* ou *béguines*, la fauvette à tête noire (sylvia atricapilla) nommé *Mönchsgrasmücke* en allemand. Le grimpereau s'appelle *keurè* dans l'Orne (Rolland, compl.). Peut-être y a-t-il aussi confusion.

Covreû (couvert, cfr. l'ALF carte „est couvert“) en wallon (Rolland, compl.) est un équivalent de huppé.

---

5. Mots obscurs.

§ 81. *Esterangle-porc* en franç. dial. (Chenevière, *Carnet de chasse*, s. d., p. 233).

Dôdé (Yonne; Rolland, compl.) est peut-être en rapport avec *dodine* (sorte de caresse faite à un enfant [Jossier], cfr. Fr. Kocher, op. cit., p. 27.)

Riboudin (Normandie, Lemetteil) pourrait être le roi qui boude (cfr. *boudin* dans Jaubert). Peut-être est-ce le même mot que *ribodi*, *ribaudet* (pluvier) en Picardie, *baude* (alouette huppée) dans le Poitou, dont l'origine est obscure.

Racatin (Bosquet, *Normandie merveilleuse*, p. 220) pourrait contenir *Catin* = sotte (< Catherine).

Dans *biskãnké* (p. 981 de l'Atlas, Hautes-Alpes) pourrait se cacher un dérivé de CACARE dans une région où *ã* et *a* > *a* (cfr. § 49).

Tyētò à Vinzelles (Dauzat) s'explique peut-être de la même manière que le fribourgeois *tyin* (culot). (Cfr. M. Gauchat: *Die französische Schweiz als Hüterin lateinischen Sprachgutes*, *Festschrift Blümner* 1914, p. 346 et *Bulletin du Gloss.*, VII, p. 58). (Cfr. les noms du § 49).

---

6. Conclusions.

a) La multitude des noms.

§ 82. Il me reste encore à résumer brièvement les résultats de mon travail et à passer en revue la répartition et la succession des différentes couches de noms du roitelet.

Un premier coup d'œil sur la carte roitelet, nous donne l'impression d'un tableau très varié, d'une multitude de types indépendants, dits „éruptifs", sans rapport les uns avec les autres. Mais un examen plus approfondi montre que beaucoup de ces types qui semblaient d'abord isolés, procèdent d'un même mot primitif. S'ils varient à l'infini, c'est qu'ils ont été transformés par l'étymologie populaire.

La tendance d'unification n'entre presque pas en ligne de compte pour le nom du roitelet, fort différent en cela de celui d'autres oiseaux. Pour le rossignol par exemple nous n'avons guère dans toute la France qu'un type. Là, les formes de l'extrême nord sont comprises par les gens de l'extrême sud et vice-versa. C'est que le rossignol a joué de tout temps un rôle dans la littérature, surtout dans la littérature artistique. On en parle plus souvent en poésie que dans la conversation de chaque jour. Or, le poète veut être compris en dehors de la région qu'il habite, il préfère les termes du français littéraire à ceux de son parler dialectal. Dans beaucoup de contrées de la France, le rossignol n'est même connu que de nom.

Le roitelet par contre fait l'objet du folklore. Son nom est sans prétention; il reste sédentaire ou passe de bouche en bouche, mais ne voyage pas d'un coin de France à l'autre. Le roitelet n'étant pas non plus un objet de commerce, ses noms peuvent varier à l'infini, d'endroit en endroit sans gêner personne, en toute liberté. L'unification ne s'impose pas.

Mais la cause de ces variations multiples n'est pas purement négative; il y avait aussi un stimulant positif: lorsqu'un terme désignant le roitelet était atteint de

„déchéance sémantique“, c'est-à-dire lorsqu'il n'avait plus aucune valeur affective, lorsqu'il ne suscitait plus aucune association, le peuple créait une nouvelle expression, en utilisant généralement le terme déjà existant, auquel il donnait une nouvelle valeur affective, une nouvelle signification grâce à l'étymologie populaire. Ainsi les anciens termes, continuellement renouvelés, pouvaient de nouveau exprimer l'idée de roitelet, tout en s'éloignant de plus en plus de leur origine.

b) L'ordre de la succession.

§ 83. Essayons de donner un aperçu général de l'histoire de ces noms, de leurs couches successives.

Lorsque la civilisation latine importa en Gaule avec la légende du roitelet et de l'aigle le nom de „petit roi“ pour désigner le troglodyte, les habitants du pays possédaient déjà un nom pour l'oiseau, un nom d'origine celte: BITRISCUS. Ce nom était implanté, car toute sorte de légendes et de contes amusants s'y rattachaient. Dès lors il y eut lutte entre l'ancien terme et le nouveau venu, et partout où, dans la suite, BITRISCUS montrera un point faible, le nom latin tendra à le remplacer, tout au moins dans le nord de la France.

La lutte de ces deux termes latin et gaulois est analogue à celle de *verne* et d'*aune* (cfr. M. Jud, *Aune „Erle“, Arch. f. d. Stud d. neueren Spr. u. Lit.*, CXXI, 76—96), berbix et multone (v. Wartburg, *Zur Benennung des Schafes in den romanischen Sprachen*, p. 15); elle est moins acharnée cependant, parce que le besoin d'unité est moins sensible. On tolérait sans difficulté plusieurs termes dans des régions voisines, parce que l'oiseau ne jouait aucun rôle dans la vie quotidienne.

La répartition de ces deux types est très curieuse dans le nord de la France. A l'ouest un *rété*, donc une des formes les plus anciennes de roitelet (cfr. § 19) et un *rio* isolé à Jersey et à la Villette (Calvados) se trouvent à côté des descendants de BITRISCUS prélatin. Des vestiges de cet ancien nom se trouvent aussi dans le Pas-de-Calais et en Lorraine à côté de *reietel*.

Il n'est donc pas permis d'admettre une grande aire unie du type *reietel* dans toute la partie nord de la France, bien que ce type y ait sûrement pénétré très tôt.

Il faut admettre que déjà au moyen âge deux mots pour le seul roitelet existaient côte à côte dans une même région, l'un étant le nom populaire, traditionnel, l'autre le nom francien, importé avec la fable, le nom du roitelet fabuleux en quelque sorte, le nom savant. Ensuite le nom celtique aurait fini par l'emporter dans une des régions, et le nom latin dans l'autre. Des formes comme *rebettin, reberé, roirobert*, etc., seraient alors des produits d'une contamination secondaire.

Il se peut fort bien que les choses se soient passées de même en francien, car l'Ile de France est encore aujourd'hui entièrement entourée par les déscendants de ce BITRISCUS. *Roiet* est peut-être, je dirais même probablement, un mot savant, introduit par les clercs qui traduisaient ainsi le mot latin regulus parce qu'ils ne connaissaient pas le mot populaire ou parce qu'ils ne reconnaissaient pas le héros de la fable antique dans l'oiseau des campagnes françaises.

Grâce à la fable le nom latin se répandait dans le peuple et se substituait en partie au nom populaire à cause de la conception d'être fabuleux, toute particulière à notre oiseau, conception dont j'ai déjà parlé dans mon introduction.

Le type BITRISCUS et ses dérivés multiples et variés, presque méconnaissables en bien des endroits, a donc une fois été en usage dans presque toute la France, à l'exception peut-être du sud-ouest du pays, de l'aire *rekuteet*, qui, fort probablement, était alors plus étendue que maintenant.

Ensuite BITRISCUS a dû reculer en plusieurs points du nord de la France devant „roitelet", le type parisien qui avait le grand avantage d'être expressif, tandis que les dérivés de BITRISCUS étaient devenus incompréhensibles. Le manque de témoignages ne me permet pas de poursuivre l'histoire de cette lutte entre l'ancien BITRISCUS et le mot savant.

Mais c'est surtout dans la France orientale que BITRISCUS dut passer par une crise qui lui fut fatale. C'est dans cette région qu'on en avait fait, peut-être par étymologie populaire, *petaret,* mot quelque peu malséant. Tôt ou tard il se manifestera une tendance à éviter ou à cacher ce qu'il peut avoir de choquant.

J'ai déjà parlé des transformations qu'il a subies, en *reypetit* ou en *rampantin. Reypetit* surtout a pris dans la suite une grande force d'expansion. Il ne renfermait plus rien de choquant et était de plus appuyé par la fable. *Rampantin* par contre est en train de disparaître à cause de la collision avec un autre mot.

Cette transformation lente, qui n'est pas entièrement inconsciente, puisque ceux qui parlent ont une certaine tendance, est un moyen pour éviter un mot choquant.

Un autre moyen consiste à ne plus employer le mot, à le remplacer par un autre terme. Mais dans ce cas l'imagination n'est pas indépendante dans la création du mot nouveau. C'est ainsi qu'on a substitué à *repeteret* des mots de signification semblable, mais peut-être un peu moins transparents: *vessinarda, pet de bou, culot, roi de quille, cagadâouleta,* etc.

Mais comme ces mots avaient tous la même tare que le nom dont ils prenaient la place, d'autres remplaçants se présentent à l'esprit. D'abord ce seront d'autres symboles exprimant la petite taille: *petaret* suscite *peyro dian* (espèce de châtaigne) par une ressemblance de sons, en Savoie. *Peyro dian* appelle *châtaigne*; *châtaigne* appelle *noisette* et *fève.* Plus au nord on pense au petit *Poucet* et on donne ce nom au roitelet.

D'autres termes remplaçants encore sont fournis surtout dans les Vosges, par les noms de la fauvette, ou par les noms du roitelet dans les contrées allemandes voisines. Tels sont *moez ã hay, mussot, rasota.* Ici aussi un des termes appelle l'autre.

Des types de la même catégorie se retrouvent isolés en Savoie, dans une région de crise, à types très

hétérogènes, importés ici peut-être du Piémont voisin où ils sont très fréquents.

En dehors de la Savoie c'est plutôt à l'ouest qu'on trouve ce type de désignations qui se rapportent aux mœurs de l'oiseau, dans le voisinage de *rekut-set*, type d'inspiration semblable, qui aura appelé les dénominations de *trauca-bartas, bartassié, rondo-sièy'ro, frela-buisson,* lorsqu'il n'était plus assez expressif.

Toujours en Savoie nous trouvons encore des noms onomatopéiques, très peu caractéristiques pour le roitelet, et enfin le type parisien qui, ici, comme en Suisse romande, est assimilé aux lois phonétiques du pays.

C'est bien à une couche secondaire que nous avons affaire ici en Savoie. Son hétérogénéité le prouve et plus encore le fait qu'elle sépare l'aire principale de *repeteret* de *reypetaret* isolé dans la vallée d'Aoste. Mais c'est une couche secondaire assez ancienne, où le type parisien n'a pas été accepté tel quel comme ce fut le cas plus récemment dans la région voisine des départements de l'Ain et de l'Isère.

Une autre région fortement troublée par les innovations est le Languedoc; cette zone située entre la zone *petouze* qui recouvre à peu près l'ancien domaine de la langue provençale et l'aire *repetit*, revêt un caractère tout différent. On y trouve une véritable nichée de toutes espèces de noms empruntés à d'autres oiseaux. On se tire d'affaire en appellant le roitelet tantôt *pitrü, rigal* (rouge-gorge), tantôt *martélét* (hirondelle de rivage), *benerit* (ortolan) ou simplement *paserõ.*

Plus au nord, dans l'Auvergne, parmi les derniers vestiges de *rebéré* (BITRISCUS), nous trouvons une zone assez étendue de „roi des oiseaux."

Une autre région où se croisent des influences multiples se trouve dans l'Yonne entre les zones *roibri* et *roi de quille.* Il y a là tout d'abord des produits de contaminations comme *roi de ghézi, ghéziya,* ensuite des remplaçants de toute sorte tels: *écouteur* et *roi de froidure* et ses équivalents, puis des onomatopées. Enfin

à côté de quelques mots difficiles à expliquer, il y a une catégorie de noms empruntés à d'autres oiseaux. Donc, comme en Savoie, nous trouvons beaucoup d'expressions différentes sur un espace restreint. Notons cependant que „roitelet" parisien n'y a pas pénétré.

Le trait caractéristique de l'histoire des noms du roitelet, c'est que le mot parisien a été relativement rarement appelé à remplacer des noms disparus, à combler les lacunes, fréquentes pourtant, et encore ces substitutions ont-elles toutes eu lieu assez récemment. Paris, centre économique et politique, linguistique et littéraire n'a joué qu'un rôle insignifiant dans l'histoire des noms populaires du roitelet. Tout au plus le roitelet, grâce à la propagation du récit de l'aigle et du roitelet par les livres de lecture scolaire, a-t-il aujourd'hui la chance de remplacer le mot régional partout là où le dernier va disparaître.

C. INDICES.

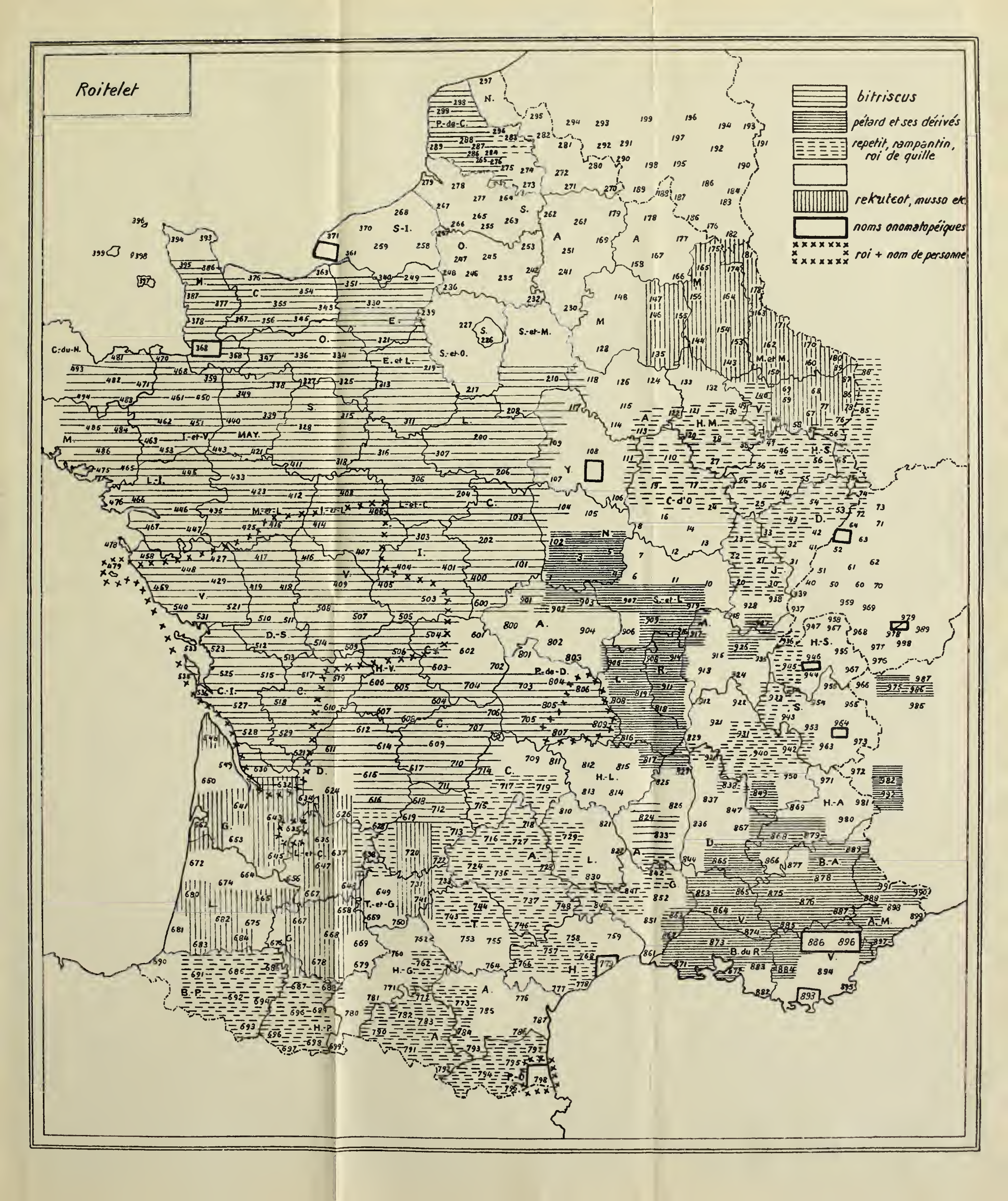
1. Index des mots.

2. Index des matières.

CURRICULUM VITAE.

Je suis née à Frauenfeld le 2 décembre 1896. J'ai suivi les écoles primaires et secondaires de Frauenfeld, de Bevers (Engadine) et de Neuchâtel où j'ai obtenu au printemps 1916 le diplôme de fin d'études. En mars 1921, après avoir suivi à Zurich pendant 10 semestres les cours de MM. Bovet, Gauchat, Jud, Bachmann, Frey et Unger, j'ai obtenu „das Diplom fürs höhere Lehramt" pour les langues française et allemande et, au mois de juillet de la même année, je fus reçue docteur ès lettres.

Qu'il me soit permis d'adresser mes remercîments chaleureux et sincères à tous mes maîtres, mais notamment à MM. Gauchat et Jud qui m'ont toujours aidée de leurs précieux conseils pendant la rédaction de ma thèse.


Roitelet
bitriscus
pétard et ses dérivés
repetit, rampantin, roi de quille
rekutcot, musso etc.
noms onomatopéiques
roi + nom de personne

